

RAPPORT ANNUEL

2016

Exercice clos le 31 mars 2016
Groupe Stingray Digital Inc.

ALL GOOD VIBES



STINGRAY

TABLE DES MATIÈRES

- 01 Mot du chef de la direction
- 05 Rapport de gestion
- 06 Profil de la société
- 08 Stratégie d'affaires
- 14 Atouts concurrentiels
- 18 Principaux
risques d'exploitation
- 44 États financiers consolidés



Eric Boyko, Président,
cofondateur et chef de la direction

MOT DU CHEF DE LA DIRECTION

Chers actionnaires, clients, partenaires et collègues,

Quel exercice a connu Stingray depuis son premier appel public à l'épargne en juin 2015! Le groupe a réalisé les principaux objectifs énoncés dans son prospectus; mené à bien quatre (4) opérations d'acquisition complexes axées sur la croissance dans la foulée de son plan d'expansion ambitieux; saisi les occasions stratégiques qui s'offraient à lui; et élargi son offre de produits afin de répondre aux besoins d'un marché en rapide évolution.

La direction, le conseil d'administration et le personnel de Stingray sont fermement résolus à générer de la valeur pour les actionnaires à la faveur de stratégies de croissance réfléchies et durables. Et comme toujours, les opérations conclues au cours de l'exercice sont le fruit d'une stricte discipline financière. Les produits ont augmenté de 26,7 % pour atteindre 89,9 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 22,1 % des produits récurrents, dont la croissance prévisible et soutenue est l'un des indicateurs clés de succès de Stingray.

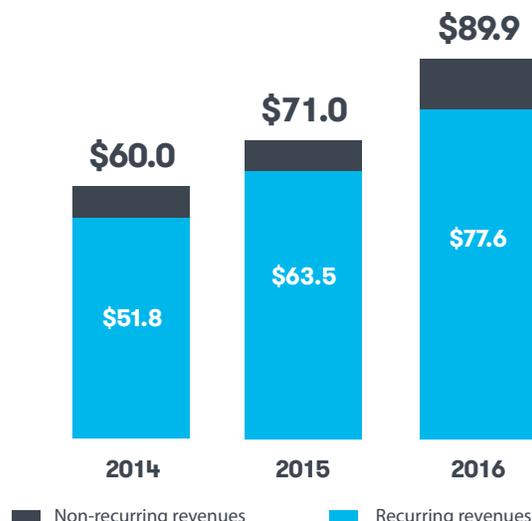
Nous continuons de dégager de solides résultats, portés par la croissance interne et par l'expansion internationale du groupe à la suite d'acquisitions récentes comme celles du groupe Brava aux Pays-Bas, d'iConcerts en Europe et en Asie, et de Digital Music Distribution en Australie. Nous avons enregistré une croissance des résultats d'exploitation grâce à un BAIIA ajusté de 31,0 millions de dollars, en hausse de 13,7 % comparativement à celui de l'exercice précédent. Le bénéfice net a grimpé de 110,1 % comparativement à celui de l'exercice précédent, pour s'établir à 13,9 millions de dollars (0,29 \$ l'action).

Notre capacité à générer des flux de trésorerie est restée l'une de nos forces vives. Les flux de trésorerie disponibles ajustés se sont établis à 24,0 millions de dollars, soit une hausse de 40,8 % comparativement à ceux de l'exercice précédent, tandis que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 19,0 millions de dollars, soit une hausse de 91,4 % comparativement à ceux de l'exercice précédent. Nous sommes bien placés pour saisir les occasions de croissance qui s'offrent à nous et pour continuer à offrir une forte valeur aux actionnaires.

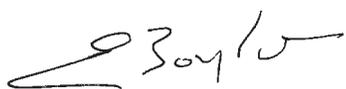
Au cours de la période de 12 mois écoulée, notre clientèle mondiale (tous produits et services confondus)

est passée de 110 millions de ménages répartis dans 111 pays à 400 millions de ménages répartis dans 152 pays. C'est dans la région Asie-Pacifique que nous avons réalisé les avancées les plus impressionnantes grâce à la conclusion d'acquisitions (iConcerts, Digital Music Distribution) et de relations stratégiques (Multi Channels Asia) qui nous ont permis de faire une incursion majeure dans les marchés de Singapour, de la Corée du Sud, de la Chine et de l'Australie. La présentation de contenu de qualité sélectionné par des experts continue de nous propulser à la tête de l'industrie. Cette année seulement, nous avons lancé Stingray Ambiance, la première chaîne de télévision en format 4K ultra-haute définition en Amérique du Nord, et les chaînes Vibes, une nouvelle fonction emballante de l'application mobile Stingray Musique. Diffusées au Canada, en Amérique latine et aux Pays-Bas,

Produits et produits récurrents

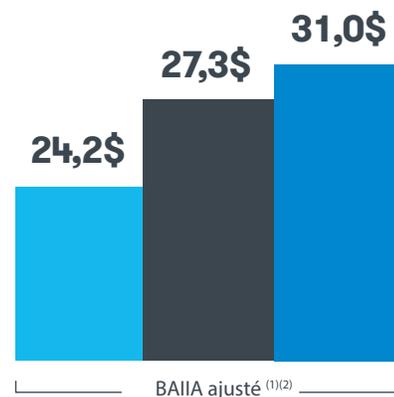
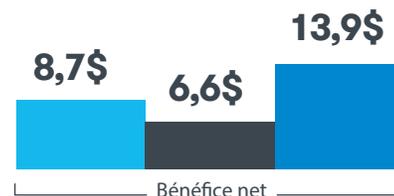


les 2 000 chaînes Vibes ont joué un rôle de premier plan afin d'accroître la popularité de Stingray auprès des jeunes auditeurs. La proportion d'auditeurs de Stingray Musique âgés de 18 à 34 ans a atteint le pourcentage record de 36 % en 2015. En outre, notre portefeuille de produits a connu un essor exceptionnel. Au cours des derniers mois, deux chaînes de concerts télévisés en version longue, Stingray Brava (musique classique, opéra et ballet) et Singray DJazz (jazz et genres musicaux apparentés) sont venues étoffer notre offre de contenu déjà variée. Le renouvellement et l'élargissement des ententes de distribution conclues avec certains des plus importants fournisseurs de télévision payante de l'industrie, dont Comcast et AT&T (États-Unis), Telus (Canada), du TV (Émirats arabes unis) et Telefonica (Amérique latine), soulignent la confiance de nos clients dans notre offre et notre capacité à attirer des abonnés avec des produits et services musicaux de premier choix. La signature d'accords avec Vidéotron Mobile, Sonos et Sonify nous a également permis de diversifier nos plateformes de distribution. Forts de l'acquisition de Numedia et de l'intégration de Groupe Viva, nous continuons à assurer l'essor de Stingray Affaires, notre division des services aux entreprises. Stingray Affaires a connu une année faste avec l'achèvement de projets d'expériences numériques innovantes pour Sports Experts, la signature de contrats de musique d'ambiance avec la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) et Second Cup, et l'obtention de nombreux prix et honneurs. Nous sommes d'ailleurs très fiers d'avoir été salués pour la qualité de nos relations avec les investisseurs lors d'un PAPE à la remise des prix canadiens 2016 d'IR Magazine. Nous avons également renouvelé notre licence de radiodiffusion pour cinq ans auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Ces jalons jettent des bases solides sur lesquelles nous pourrions bâtir l'avenir. Et puisqu'il est question d'avenir, j'ai l'intime conviction que Stingray consolidera ses acquis et poursuivra son expansion sur les marchés internationaux. D'ici 2020, nous prévoyons que les produits internes représenteront 70 % du total des produits. Je veux en profiter pour remercier nos clients et nos investisseurs de leur indéfectible confiance et tous les membres de l'équipe Stingray de leur enthousiasme, de leur fidélité et de leur vision. Ensemble, nous pouvons relever n'importe quel défi et atteindre notre objectif visant à devenir le plus grand fournisseur mondial de contenu musical sélectionné et de produits et services musicaux multiplateformes.



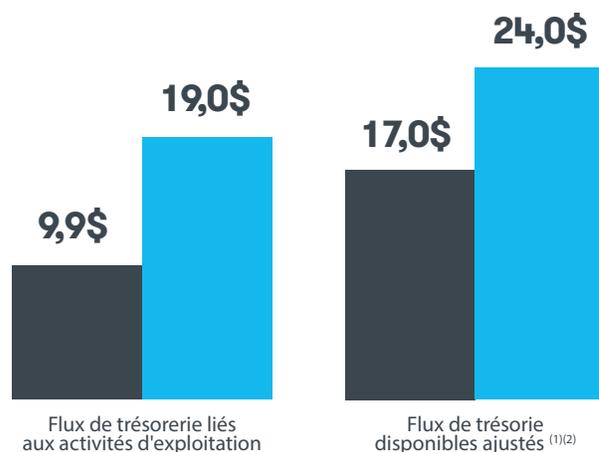
Eric Boyko

Bénéfice net et BAIIA ajusté



■ 2014 ■ 2015 ■ 2016

FLUX DE TRÉSORERIE



Notes:

1) En millions de dollars canadiens

2) Voir la rubrique Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS aux pages 21 et 25.



“ Au cours de la période de 12 mois écoulée, notre clientèle mondiale (tous produits et services confondus) est passée de 110 millions de ménages répartis dans 111 pays à 400 millions de ménages répartis dans 152 pays. ”

RAPPORT DE GESTION

Le présent document qui comprend le rapport financier et le rapport de gestion annuels de Groupe Stingray Digital Inc. (« Stingray » ou la « société ») doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités de la société et aux notes y afférentes pour les exercices clos les 31 mars 2016 et 2015. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 15 juin 2016. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au www.sedar.com.



PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Stingray est un important distributeur mondial de produits, de services et de contenus musicaux interentreprises. Le groupe compte environ 400 millions d'abonnés de la télévision payante (ou ménages) répartis dans 152 pays. Stingray a son siège social à Montréal et compte près de 300 employés dans le monde, dont une équipe d'experts musicaux chargés de la programmation.

Fort de son vaste portefeuille de produits, Stingray est un guichet unique pour les fournisseurs de télévision payante qui recherchent du contenu musical varié et de grande qualité, sélectionné avec soin par une équipe d'experts musicaux afin d'être diffusé par l'intermédiaire de la télévision, du mobile ou d'Internet. Stingray offre à sa clientèle une gamme de produits multiplateformes (Stingray Musique et Stingray Karaoke), de chaînes de concerts télévisés en version longue (iConcerts, Stingray Brava, Stingray Djazz et Stingray Ambiance) et de chaînes de vidéoclips (Stingray TV Lite).

Faits saillants de la société



SIÈGE SOCIAL
Montréal, Canada

BUREAUX

États-Unis, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Suisse, en France, en Israël, en Australie et en Corée du Sud



Zac Monson | Programmeur musique et animateur de PausePlay
Phil Séguin | Adjoint à la programmation
Simon Tremblay | Technicien TI
Valérie Lamarche | Conseillère en ressources humaines
Rowan Bovaird | Adjointe administrative R&D et Marketing
Sarah Deprés-Kaba | Associée aux ventes et relations aux affiliés

FAITS SAILLANTS DE LA SOCIÉTÉ



180\$

tiré du PAPE
conclu le 3 juin 2015

Plus du tiers des auditeurs âgés de

18 – 34

Abonnés

400 millions
tous services confondus

152 pays

10

millions
d'auditeurs
par jour au
Canada

300



employés
dans le
monde

STRATÉGIE D’AFFAIRES

Notre objectif à long terme est de poursuivre avec détermination la croissance des activités commerciales de Stingray. Nous croyons pouvoir atteindre notre objectif en développant et en diversifiant notre clientèle, en innovant dans l’élaboration de technologies, de plateformes numériques et de produits et en demeurant à l’affût des occasions d’acquisitions stratégiques qui s’offrent à nous.

1

Accroître et diversifier notre clientèle et nos partenariats

Stingray doit une grande part de son succès mondial à la confiance des clients et à sa capacité à leur offrir un service d’une qualité inégalée. Cette année, Stingray a continué à élargir sa clientèle et à renforcer la portée de sa distribution.

NOUVEAUX CLIENTS

SKY AMÉRIQUE LATINE
TELEFONICA AMÉRIQUE LATINE
DU TV (ÉMIRATS ARABES UNIS)
LCBO
SPORTS EXPERTS
SONOS
VIDÉOTRON MOBILE

CONTRATS RENOUVÉLÉS ET ÉLARGIS

TELUS
COGECO
AT&T



2

Développer de nouveaux produits, de nouvelles technologies et de nouvelles plateformes numériques

Stingray a investi plus de 40 millions de dollars dans la recherche et le développement. Afin de conserver sa position de chef de file mondial des produits et services musicaux multiplateformes, la société s'efforce de demeurer à la fine pointe de la technologie.

FAITS SAILLANTS

**Lancement de Stingray
Ambiance, la première
chaîne de télévision en
format 4K ultra-haute
définition en Amérique
du Nord**

**Lancement de Stingray
Musique sur Sonos**

**Lancement de
l'application mobile
Stingray Musique pour
tablette**

**Au Canada,
l'application mobile
Stingray Musique
atteint un taux de
pénétration de 8 %**

**Lancement de
2 000 chaînes Vibes
accessibles à partir de
l'application mobile
Stingray Musique**

**Commercialisation
de Stingray Pass, une
technologie propriétaire
d'empreinte audio
évolutive (Watermark)**



Steven Chan | Développeur logiciel
Stéphanie Ip | Gestionnaire de projets TI
Sébastien Dion | Développeur logiciel
Daniel Lajoie | Gestionnaire assurance qualité (QA)

3

Continuer de cibler des acquisitions stratégiques

Stingray a démontré sa capacité à acquérir des sociétés dynamiques et créatives de renom et à s'associer à des figures de proue de l'industrie afin de mener à bien son offensive d'expansion mondiale.

FAITS SAILLANTS

Élargissement de notre présence dans la région Asie-Pacifique

Augmentation de la portée, qui est passée de 110 à 400 millions de ménages

Distribution de Stingray dans 152 pays

Acquisitions

Stingray devient le plus important télédiffuseur de concerts en format numérique au monde

Acquisition d'iConcerts, une chaîne télévisée consacrée uniquement aux prestations musicales (diffusion auprès d'environ 250 millions de ménages dans 85 pays)

Stingray prend d'assaut le marché australien

Acquisition de Digital Music Distribution Pty Ltd., un important fournisseur australien de services musicaux numériques

Stingray diversifie son offre de produits et étend son réseau de distribution européen

Acquisition de Brava NL, de Brava HD et de Djazz, distributeurs de trois chaînes thématiques populaires vouées à la diffusion de contenu musical et culturel haut de gamme (diffusion auprès d'environ 35 millions de ménages dans 50 pays)

Nouveau partenariat

Stingray conclut un partenariat stratégique en Asie

Établissement d'une relation stratégique avec Multi Channels Asia (MCA), une entreprise du secteur des médias basée à Singapour qui possède, représente et distribue plusieurs réseaux thématiques de télévision payante desservant l'Asie et le Pacifique



● 2015

● 2016



ATOUS CONCURRENTIELS

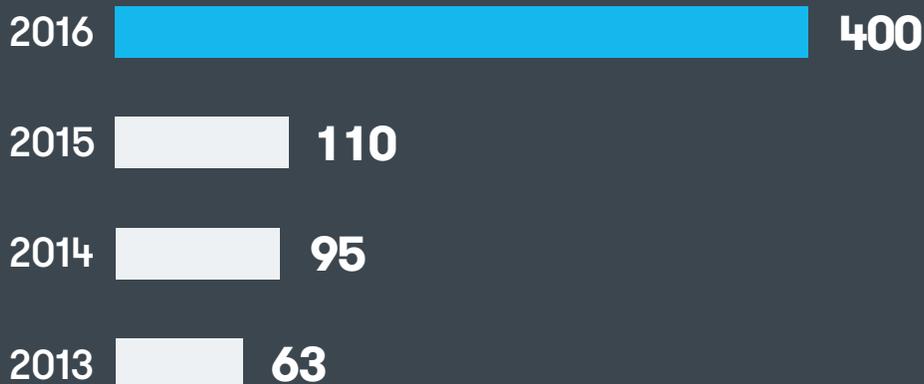
Nous sommes d'avis que les atouts concurrentiels suivants contribueront à la poursuite de notre succès commercial et à notre performance future :

1

Chef de file des services musicaux et des solutions médias multi-plateformes interentreprises

Comptant 400 millions d'abonnés dans 152 pays, nous jouissons d'une portée globale supérieure à celle de la plupart de nos pairs. Nos produits et services sont distribués sur une multitude de plateformes : télévision numérique, télévision satellite, télévision sur protocole Internet, Web, appareils mobiles, systèmes Wi-Fi et consoles de jeux.

Portée globale (millions¹)



Bell, AT&T, Rogers, Shaw, Vidéotron, Comcast, Cogeco, ALDO et Sobeys sont quelques-unes des sociétés de premier ordre qui comptent parmi nos clients.

Nous continuons d'établir la notoriété de la marque au moyen du marketing numérique, de campagnes d'affichage, d'annonces publicitaires télévisuelles ou médiatiques et du marketing associé au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et ailleurs dans le monde.

2

Flux de trésorerie florissants et prévisibles provenant de contrats à long terme et de relations clients durables

Notre modèle d'affaires est basé sur les produits provenant des abonnements et sur la conclusion de contrats à long terme avec des fournisseurs de télévision payante, ce qui nous permet de bien prévoir les flux de trésorerie futurs, diminue le caractère cyclique du résultat net et permet de mieux fidéliser la clientèle. Par conséquent, nous avons établi des relations à long terme profondément intégrées avec bon nombre de nos clients auprès desquels nous avons réalisé des produits annuels récurrents de 86 millions de dollars pour l'exercice 2016 (89 % du total de nos produits).

Grâce au modèle d'entreprise linéaire non interactif sur lequel reposent nos activités, notre barème de droits est plus avantageux que celui des fournisseurs de services ayant un modèle d'entreprise interactif grand public. Le coût inférieur des droits, notre effet de levier opérationnel et notre proposition de valeur contribuent à renforcer et à soutenir nos marges.

En conséquence, nos produits et nos flux de trésorerie sont solides, prévisibles et en progression et nous permettront de poursuivre notre parcours jalonné de succès en matière d'acquisitions tout en continuant d'investir dans le développement de nouveaux produits.

3

Technologies propriétaires innovantes

En tant que précurseur et chef de file du marché de la musique numérique, nous avons mis au point une gamme incomparable de technologies propriétaires qui nous procurent un atout concurrentiel de taille.

Nous cumulons une vaste expérience dans le développement de technologies visant à diffuser de la musique numérique sur une multitude de plateformes comme la télévision, les appareils numériques et le Web. Cette expertise nous permet d'élargir continuellement notre clientèle actuelle et notre nouvelle clientèle souscrivant à notre offre de services. Par exemple, l'application mobile Stingray Musique est un produit innovant qui utilise la technologie d'empreinte audio évolutive Stingray Pass afin d'authentifier automatiquement les abonnés de la télévision payante qui ont accès aux chaînes audio de Stingray Musique à partir de leur téléviseur.

4

Parcours jalonné de succès en matière d'acquisitions et d'intégrations

Depuis la création de Stingray en 2007, nous avons réalisé 24 acquisitions représentant des investissements d'environ 181 millions de dollars, ce qui a permis à notre entreprise d'obtenir de nouveaux clients, d'offrir de nouveaux produits et de pénétrer de nouveaux marchés géographiques. Au cours de l'exercice 2016, nous avons réalisé quatre opérations d'acquisition sur quatre continents pour une contrepartie totale de 33 millions de dollars.

Le parcours jalonné de succès de Stingray en matière d'acquisition et d'intégration de sociétés est le fruit de la stratégie d'acquisition rigoureuse et disciplinée menée par notre équipe de direction expérimentée. La polyvalence, la portabilité et la souplesse des produits et des technologies de Stingray nous permettent d'intégrer et de prendre en charge efficacement les produits et les technologies complémentaires des entreprises que nous acquérons.

5

Expertise de pointe en sélection de contenu

La stratégie de gestion de Stingray repose sur un modèle de consommation de musique passif plutôt qu'actif. Stingray offre certaines des chaînes de musique et certains des catalogues les plus complets du monde, programmés par une centaine d'experts en musique primés du monde entier qui s'adaptent aux goûts et aux tendances des auditeurs afin de leur procurer l'expérience la plus agréable possible, le tout sans pauses publicitaires.

La sélection de musique par une personne physique permet aux auditeurs de se sentir davantage liés à la musique et ainsi de vivre une expérience plus agréable et personnalisée. C'est pourquoi nous croyons que notre expertise en sélection de contenu renforce les relations avec les auditeurs, qui se sentent de plus en plus liés à notre offre de produits.

6

Taux de maintien des effectifs élevé et taux de roulement faible

En tant que société canadienne dynamique et croissante, nous attirons et maintenons en poste des professionnels de talent. Notre équipe de 300 employés dévoués se compose d'experts chevronnés dans les domaines de l'exploitation, des finances, de la technologie, du marketing et des communications, des ventes et des affaires juridiques et réglementaires. Avant de se joindre à Stingray, ces professionnels ont acquis une expérience enviable auprès d'autres grands meneurs de l'industrie.

STRATÉGIE D'ACQUISITION ÉPROUVÉE

\$181

**million
dépensés
en acquisition
depuis sa création**

Est devenu un acteur de premier plan au Mexique et en Amérique latine grâce à 2 acquisitions en moins de 12 mois en 2014.

A livré avec succès son plan d'acquisition pour l'exercice 2016 avec une percée dans la région de l'Asie-Pacifique.

2007

Slep-Tone Entert. Corp/SoundChoice
(Karaoke Channel)

2009

Canadian Broadcast Corp. (Galaxie)
MaxTrax Music Ltd.
Chum Satellites Services (CTV)

2010

Marketing Senscity Inc.
Concert TV Inc.

2011

Music Choice Int'l

2012

Musicoola Ltd.
Zoe Interactive Ltd.

2013

Executive Communication
Emedia Networks Inc.
Stage One Innovations Ltd.
Intertain Media Inc

2014

DMX LATAM (Mood Media)
Archibald Media Group
DMX Canada (Mood Media)
Telefonica - On the Spot

2015

Les Réseaux Urbains Viva Inc.
Brava Group
Digital Music Distribution
iConcerts

2016

Nümedia

PRINCIPAUX RISQUES D'EXPLOITATION

Les stratégies d'exploitation de Stingray sont tributaires des principaux risques et incertitudes liés à ses activités. La société pourrait être assujettie à d'autres risques et incertitudes dont elle ignore actuellement la teneur ou qu'elle juge pour l'instant négligeables. Si un événement lié à ces risques et incertitudes venait à se produire, il pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Pour une analyse détaillée des principaux risques auxquels Stingray est exposée, se reporter à la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2016, qui peut être consultée sur SEDAR à l'adresse sedar.com. Les principaux risques quant à leur probabilité et à l'ampleur des conséquences sont les suivants :

1

Redevances de représentation publique et droits de reproduction mécanique

Nous payons des droits de représentation publique ou de reproduction mécanique aux auteurs-compositeurs et aux éditeurs aux termes de contrats négociés avec des maisons de disques et des sociétés de collecte de droits musicaux partout dans le monde. Si les redevances de représentation publique ou des droits de reproduction mécanique applicables à la musique numérique augmentaient, nos résultats d'exploitation, notre performance financière et notre situation financière pourraient en souffrir. Nous atténuons ce risque en exerçant le plus possible nos activités sous l'égide de régimes et de cadres de délivrance des licences obligatoires régissant les services musicaux non interactifs. Les taux de redevances exigibles aux termes de licences obligatoires peuvent être établis lors de pourparlers ou d'une instance tarifaire tenue devant la Commission du droit d'auteur du Canada. Ces taux de redevances sont généralement stables et fluctuent rarement d'une année à l'autre.

2

Intégration des sociétés acquises

Par le passé, la société a réalisé des acquisitions et des regroupements d'entreprises et conclu des coentreprises en vue de compléter ou de développer nos activités, et elle continuera de le faire à l'avenir. La société pourrait avoir de la difficulté à intégrer à nos activités les actifs acquis. De plus, il se peut qu'elle ne réalise pas les profits, les économies d'échelle et les synergies que nous comptons réaliser au moment de conclure ces opérations. Afin d'atténuer ce risque, la société s'est engagée à élaborer et à améliorer des contrôles au chapitre de l'exploitation, des finances et de la gestion, à optimiser ses systèmes et procédures d'information et à recruter, à former et à maintenir en poste du personnel hautement qualifié, ce qui lui permettra de tirer parti efficacement de ses services par l'intermédiaire de nouveaux marchés, de nouvelles plateformes et de nouvelles technologies.

3

Plan à long terme d'expansion des activités sur les marchés internationaux

Notre stratégie de croissance repose en bonne partie sur la poursuite de l'expansion de nos activités sur les marchés internationaux. Pour l'exercice 2016, environ 41 % de nos produits sont tirés de nos clients à l'extérieur du Canada. Il faut beaucoup de ressources et une grande attention des dirigeants pour exercer des activités à l'échelle internationale. L'expansion de nos activités à l'échelle internationale nous exposera à des risques d'ordre politique, économique et réglementaire différents de ceux auxquels nous sommes exposés au Canada. Afin d'atténuer ce risque, la société s'est engagée à élaborer et à améliorer des contrôles au chapitre de l'exploitation, des finances et de la gestion, à optimiser ses systèmes et procédures d'information et à recruter, à former et à maintenir en poste du personnel hautement qualifié, ce qui lui permettra de poursuivre l'expansion de ses activités sur les marchés internationaux.

4

Dépendance envers les fournisseurs de télévision payante

La société rejoint la majeure partie de la clientèle d'abonnés de Stingray Musique pour la télévision payante par l'intermédiaire d'un petit nombre d'importants fournisseurs de télévision payante qui ont conclu avec elle des contrats à long terme. Les décisions prises par les fournisseurs de télévision payante quant à la composition de leurs forfaits de services peuvent influencer sur la clientèle d'abonnés. De plus, les obligations contractuelles des fournisseurs de télévision payante aux termes de nos contrats sont assujetties aux modifications apportées aux règles du CRTC, y compris au nouveau cadre stratégique du CRTC présenté dans la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-96 (se reporter à la rubrique « Nos activités – Questions liées à la réglementation canadienne – Faits récents » de la notice annuelle 2016). Nous atténuons ce risque en cernant les besoins commerciaux des fournisseurs de télévision payante et en leur proposant une offre de services attrayante, distribuée par l'intermédiaire de nombreuses plateformes et technologies propriétaires et assortie d'une proposition de valeur démontrable. D'après notre interprétation des contrats à long terme et nos relations solides avec les fournisseurs de télévision payante, nous nous attendons à ce que ceux-ci continuent de s'acquitter de leur obligation contractuelle d'inclure notre service de programmation sonore payante dans le volet non réglementé du forfait de base offert à leurs abonnés (s'il est offert).

5

Croissance rapide dans un marché en évolution

Le secteur du divertissement audio et vidéo est un marché qui évolue rapidement. Le marché de la musique et des vidéos numériques en ligne a connu des changements rapides et spectaculaires au cours de notre existence relativement récente et il se heurte à d'importants défis. En outre, nos engagements contractuels existants avec des concurrents qui nous empêchent de solliciter des clients sur certains marchés pourraient faire obstacle à notre croissance sur ces marchés. Afin d'atténuer ce risque, notre personnel de vente aguerri a mis un accent soutenu sur la vente croisée de notre gamme croissante de produits, tandis que nos ingénieurs qualifiés continuent d'innover et de développer de nouveaux produits et de nouvelles technologies propriétaires de distribution numérique, ce qui nous permet d'attirer et de fidéliser des clients et d'accroître notre offre de services sur des plateformes numériques autres que la télévision. Pour gérer la croissance prévue de nos activités et de notre personnel, nous devons continuer d'améliorer nos contrôles liés à l'exploitation, aux finances et à la gestion, ainsi que nos systèmes et procédures d'information.

6

Concurrence des autres fournisseurs de contenus

Le marché de l'acquisition de droits numériques exclusifs auprès de propriétaires de contenu est concurrentiel. Bon nombre des enregistrements les plus attrayants font déjà l'objet de conventions de distribution numérique ou ont déjà été placés directement auprès de services de divertissement numériques. Nous subissons une concurrence accrue pour gagner des auditeurs et/ou des téléspectateurs de la part d'une variété croissante d'entreprises qui offrent du contenu médiatique audio et/ou vidéo sur téléphones mobiles et autres appareils sans fil. La croissance des médias sociaux pourrait favoriser l'émergence de nouvelles formes d'abonnement qui feraient concurrence à la société. Pour atténuer ce risque, la société continue de tabler sur la programmation réalisée par des personnes physiques et la sélection de contenu par des experts musicaux primés du monde entier, qui s'adaptent aux goûts et aux tendances des auditeurs afin de leur procurer l'expérience la plus agréable possible. La société reste également déterminée à créer et à acquérir des enregistrements de concerts télévisés en version longue afin de mettre sur pied son propre catalogue exclusif.

MEMBRES DE LA DIRECTION



Eric Boyko
Président, cofondateur et
chef de la direction



Mario Dubois
Vice-président et chef de la
direction technique



Lloyd Feldman
Vice-président principal,
avocat général et secrétaire
général



Ratha Khuong
Directrice Générale,
Stingray Affaires Inc.



Mathieu Péloquin
Vice-président
principal, marketing et
communications



Stephen Tapp
Vice-président principal,
développement des affaires



Jean-Pierre Trahan
Chef de la direction
financière



Tom Pentefountas
Vice-président principal,
ventes internationales,
Europe, Moyen-Orient,
Afrique et Asie

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans s'y limiter toutefois, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre, ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportent. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques suivants : augmentation des redevances ou limitation de l'accès aux droits musicaux; dépendance de la société à l'égard des fournisseurs de télévision payante; évolution rapide du secteur du divertissement audio et vidéo; concurrence d'autres fournisseurs de contenu; expansion de nos activités sur les marchés internationaux; croissance rapide et stratégie de croissance de la société; acquisitions, regroupements d'entreprises et coentreprises de la société; dépendance de la société à l'égard du personnel clé; fluctuations des taux de change; instabilité économique et politique des pays émergents; méthodes de calcul des redevances; transformations rapides de la technologie et du secteur; incapacité à obtenir du financement supplémentaire; incapacité à générer des rentrées de trésorerie; accès aux facilités de crédit de la société; longueur et coût élevé des litiges relatifs aux contenus protégés par le droit d'auteur; incapacité de la société à protéger sa technologie exclusive; recours de la société au matériel, aux logiciels et aux services connexes de tiers; incapacité de la société à maintenir sa culture d'entreprise; conjoncture économique défavorable; assujettissement de la société aux lois étrangères sur la protection de la vie privée et la sécurité des données; utilisation interdite ou piratage de contenu musical et vidéo; catastrophes naturelles et interruptions causées par des problèmes d'origine humaine; assujettissement à des obligations fiscales supplémentaires; sauvegarde de la réputation de la société; litiges et autres réclamations; risque de crédit; risque de liquidité; défaut de la société de se conformer aux exigences du CRTC; échec du renouvellement ou du maintien en vigueur des licences du CRTC; augmentation des droits de licence de radiodiffusion payables par la société; changements défavorables dans la réglementation gouvernementale touchant le secteur.

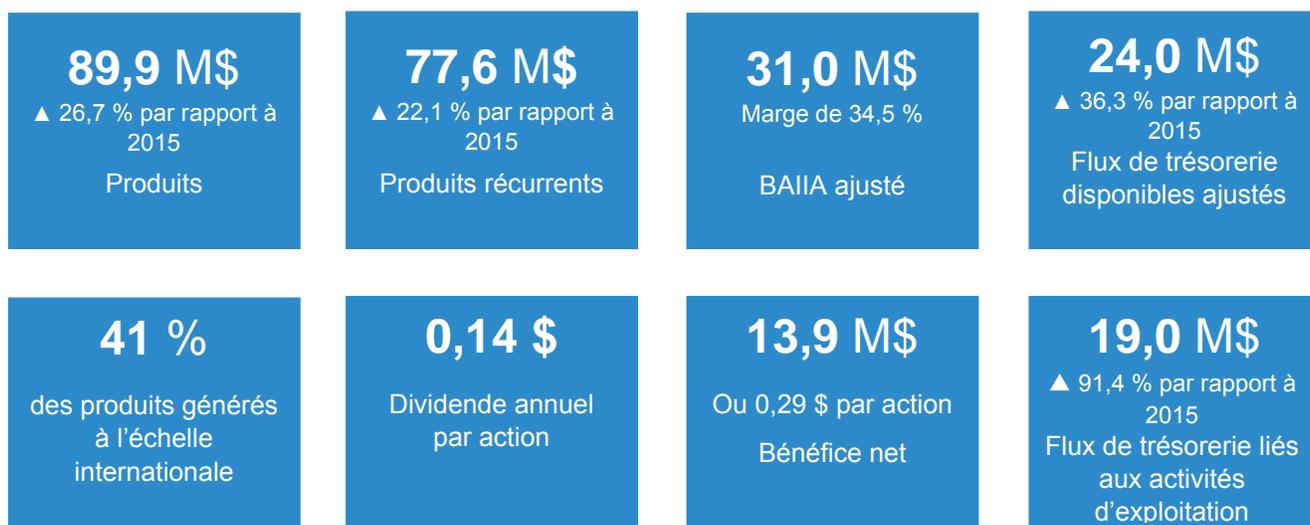
De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changement dans la législation, les politiques administratives ou les exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris dans nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payante offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société estime que le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, la dette nette compte tenu et compte non tenu des contreparties conditionnelles et le ratio dette nette/BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour évaluer son rendement. Toutes ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les IFRS et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs du rendement de la société, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT¹⁾

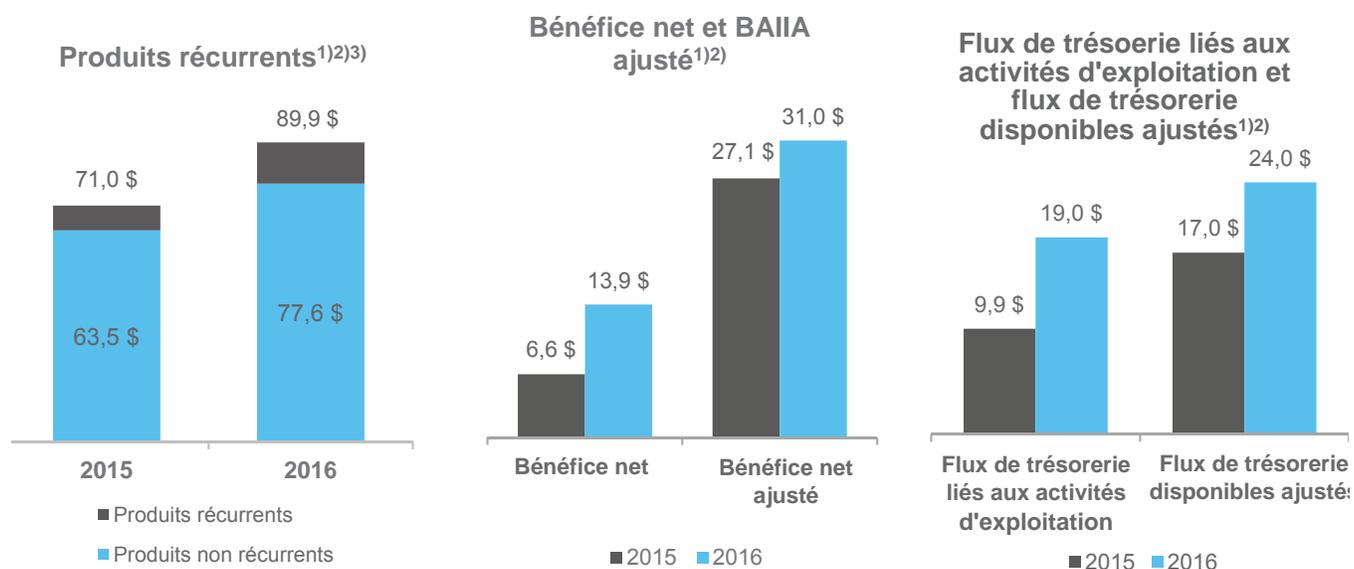
Exercice clos le 31 mars 2016



Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 21 et 25.

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 21 et 25.
- 3) Les produits récurrents comprennent les frais d'abonnement et d'utilisation ainsi que les frais fixes facturés aux clients mensuellement, trimestriellement et annuellement pour des services musicaux continus. Les produits non récurrents proviennent essentiellement des services de soutien et d'installation, du matériel et des frais ponctuels.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants de l'exercice clos le 31 mars 2016

Comparaison avec l'exercice clos le 31 mars 2015 (l'« exercice 2015 ») :

- Les produits ont augmenté de 26,7 % pour atteindre 89,9 millions de dollars, comparativement à 71,0 millions de dollars à l'exercice 2015.
- Les produits récurrents se sont élevés à 77,6 millions de dollars (86 % du total des produits), en hausse de 22,1 %.
- La part des produits générés à l'échelle internationale a augmenté, passant de 32,8 % à 40,5 %.
- Le BAIIA ajusté a progressé de 13,7 % pour s'établir à 31,0 millions de dollars, comparativement à 27,3 millions de dollars à l'exercice 2015.
- La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 34,5 %, comparativement à 38,4 % à l'exercice 2015.
- Le bénéfice net a bondi de 110,1 % pour atteindre 13,9 millions de dollars (0,29 \$ par action après dilution), comparativement à 6,6 millions de dollars (0,19 \$ par action après dilution) à l'exercice 2015.
- Le bénéfice net ajusté a augmenté de 36,3 % pour s'élever à 24,3 millions de dollars (0,50 \$ par action après dilution), comparativement à 17,8 millions de dollars (0,52 \$ par action après dilution) à l'exercice 2015.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont grimpé de 91,4 % pour atteindre 19,0 millions de dollars, comparativement à 9,9 millions de dollars à l'exercice 2015.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés ont monté à 24,0 millions de dollars, comparativement à 17,0 millions de dollars à l'exercice 2015, en hausse de 40,8 %.

Faits saillants du quatrième trimestre clos le 31 mars 2016

Comparaison avec le quatrième trimestre clos le 31 mars 2015 (le « T4 2015 ») :

- Les produits ont augmenté de 30,6 % pour atteindre 25,7 millions de dollars, comparativement à 19,6 millions de dollars au T4 2015.
- Les produits récurrents ont été de 21,9 millions de dollars (85 % du total des produits), en hausse de 27,6 %.
- La part des produits générés à l'échelle internationale a augmenté, passant de 32,9 % à 47,4 %.
- Le BAIIA ajusté a progressé de 6,3 % pour atteindre 8,2 millions de dollars, comparativement à 7,7 millions de dollars au T4 2015.
- La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 32,0 %, comparativement à 39,3 % au T4 2015.
- Le bénéfice net a augmenté de 68,9 % pour atteindre 3,2 millions de dollars (0,06 \$ par action après dilution), comparativement à 1,9 million de dollars (0,06 \$ par action après dilution) au T4 2015.
- Le bénéfice net ajusté a augmenté de 35,6 % pour s'établir à 7,1 millions de dollars (0,14 \$ par action après dilution), comparativement à 5,3 millions de dollars (0,15 \$ par action après dilution) au T4 2015.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont grimpé de 476,6 % à 7,7 millions de dollars, comparativement à 1,3 million de dollars au T4 2015.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés se sont chiffrés à 6,3 millions de dollars, comparativement à 5,4 millions de dollars au T4 2015, en hausse de 17,4 %.

Autres faits saillants des activités pour le quatrième trimestre et événements postérieurs à la clôture

- Le 2 mai 2016, la société a annoncé l'élargissement de son entente de distribution avec Comcast afin d'offrir des milliers de nouvelles pièces musicales par l'intermédiaire de la plateforme de vidéo sur demande Xfinity On Demand.
- Le 18 avril 2016, la société a annoncé la signature d'un contrat afin d'offrir des solutions musicales sur mesure dans les quelque 650 succursales de la LCBO.
- Le 15 mars 2016, la société a annoncé que sa chaîne de télévision DJAZZ.tv est maintenant incluse dans le bouquet « Grand Angle » de l'opérateur français Bouygues Telecom.
- Le 29 février 2016, la société a annoncé la signature d'une entente stratégique avec la société de télécommunications émirienne du. Grâce à cette entente, les services Stingray Musique et Stingray Concerts seront désormais offerts aux abonnés de la télévision de du de l'ensemble des Émirats arabes unis.
- Le 24 février 2016, la société a annoncé l'acquisition de Nümedia qui offre des solutions médias intelligentes en lieu de vente, notamment de la musique, des expériences sensorielles, des communications, des stratégies d'engagement des consommateurs et des initiatives d'activation de marque. La valeur de la transaction est évaluée à 1,9 million de dollars.
- Le 15 janvier 2016, la société a présenté aux marchés de l'Amérique latine et des Caraïbes les chaînes Vibes, une nouvelle interface à l'application mobile Stingray Musique.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars					
	2016		2015		2016		2015		2014	
	T4 2016		T4 2015		Exercice 2016		Exercice 2015		Exercice 2014	
Produits	25 658	100,0 %	19 648	100,0 %	89 944	100,0 %	70 989	100,0 %	60 022	100,0 %
Produits récurrents	21 860	85 %	17 127	87 %	77 587	86 %	63 535	89 %	51 778	86 %
Produits	25 658	100,0 %	19 648	100,0 %	89 944	100,0 %	70 989	100,0 %	60 022	100,0 %
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	8 973	35,0 %	7 101	36,1 %	31 162	34,6 %	23 283	32,8 %	19 168	31,9 %
Frais de vente et de marketing	3 467	13,5 %	2 251	11,5 %	10 680	11,9 %	8 010	11,3 %	6 126	10,2 %
Frais de recherche et développement, de soutien et de technologies de l'information	2 254	8,8 %	1 592	8,1 %	7 613	8,5 %	5 973	8,4 %	4 908	8,2 %
Charges générales et administratives	3 957	15,4 %	2 281	11,6 %	13 247	14,7 %	10 089	14,2 %	7 893	13,2 %
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	21	0,1 %	—	— %	5 821	6,5 %	—	— %	—	— %
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	3 218	12,5 %	4 250	21,6 %	15 028	16,7 %	14 979	21,1 %	9 733	16,2 %
Charges financières (produits financiers), montant net ³⁾	836	3,3 %	942	4,8 %	(418)	(0,5)%	4 686	6,6 %	3 481	5,8 %
Variation de la juste valeur des placements	1 113	4,3 %	(451)	(2,3)%	(7 345)	(8,2)%	(1 801)	(2,5)%	(3 937)	(6,6)%
Bénéfice avant impôts	1 819	7,1 %	1 682	8,6 %	14 156	15,7 %	5 770	8,1 %	12 650	21,1 %
Impôts	(1 428)	(5,6)%	(241)	(1,2)%	275	0,3 %	(837)	(1,2)%	3 959	6,6 %
Bénéfice net	3 247	14,1 %	1 923	9,8 %	13 881	15,4 %	6 607	9,3 %	8 691	14,5 %
BAIIA ajusté¹⁾	8 219	32,0 %	7 731	39,3 %	31 004	34,5 %	27 275	38,4 %	24 151	40,2 %
Bénéfice net ajusté¹⁾	7 135	27,8 %	5 260	26,8 %	24 309	27,0 %	17 834	25,1 %	14 389	24,0 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	6 280	24,5 %	5 351	27,2 %	23 994	26,7 %	17 037	24,0 %	13 853	23,1 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7 709	30,0 %	1 337	6,8 %	18 968	21,1 %	9 908	14,0 %	12 853	21,4 %
Bénéfice net par action - de base	0,06		0,06		0,29		0,20		0,27	
Bénéfice net par action - dilué	0,06		0,06		0,29		0,19		0,25	
Bénéfice net ajusté par action - de base ¹⁾	0,14		0,15		0,51		0,54		0,44	
Bénéfice net ajusté par action - dilué ¹⁾	0,14		0,15		0,50		0,53		0,42	
Produits par catégorie										
Diffusion musicale	19 425	75,7 %	14 075	71,6 %	66 172	73,6 %	53 499	75,4 %	46 598	77,6 %
Musique pour entreprises	6 233	24,3 %	5 573	28,4 %	23 772	26,4 %	17 490	24,6 %	13 424	22,4 %
Produits	25 658	100,0 %	19 648	100,0 %	89 944	100,0 %	70 989	100,0 %	60 022	100,0 %
Produits par région										
Canada	13 500	52,6 %	13 192	67,1 %	53 536	59,5 %	47 738	67,2 %	44 166	73,6 %
International ⁴⁾	12 158	47,4 %	6 456	32,9 %	36 408	40,5 %	23 251	32,8 %	15 856	26,4 %
Produits	25 658	100,0 %	19 648	100,0 %	89 944	100,0 %	70 989	100,0 %	60 022	100,0 %
Situation financière										
Total des actifs					176 109		125 170		98 085	
Total des passifs financiers non courants					43 730		75 549		60 259	
Dette nette compte non tenu des contreparties conditionnelles¹⁾					31 834		107 423		72 584	
Dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles¹⁾					44 181		119 832		78 818	
Ratio dette nette/BAIIA ajusté¹⁾²⁾					1,43x		4,39x		3,26x	
Dividendes en trésorerie et distributions déclarées par action					0,13		0,59		0,45	

Notes :

- 1) Voir les rubriques *Information prospective* et *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 21 et pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 25.
- 2) Le ratio dette nette/BAIIA ajusté est le quotient de la dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles divisée par le BAIIA ajusté.
- 3) Les intérêts payés durant le T4 2016 ont été de 244 \$ (contre 993 \$ au T4 2015) et de 1 426 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2016 (3 845 \$ en 2015).
- 4) Le poste « International » désigne tous les territoires à l'extérieur du Canada.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, la dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles, la dette nette compte non tenu des contreparties conditionnelles et le ratio dette nette/BAIIA ajusté constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance opérationnelle. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 21.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2016	2015	2016	2015
	T4 2016	T4 2015	Exercice 2016	Exercice 2015
Bénéfice net	3 247	1 923	13 881	6 607
Charges financières (produits financiers), montant net	836	942	(418)	4 686
Variation de la juste valeur des placements	1 113	(451)	(7 345)	(1 801)
Impôts	(1 428)	(241)	275	(837)
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	594	597	2 146	2 125
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 624	3 653	12 882	12 854
Rémunération fondée sur des actions	390	376	1 351	800
Charges liées aux unités d'actions inaccessibles et aux unités d'actions différées	319	221	963	221
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	21	–	5 821	–
Coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers	503	711	1 448	2 620
BAIIA ajusté	8 219	7 731	31 004	27 275
Charges financières (produits financiers), montant net	(836)	(942)	418	(4 686)
Impôts	1 428	241	(275)	837
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	(594)	(597)	(2 146)	(2 125)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions inaccessibles et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux frais liés au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC ainsi qu'aux coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers	(1 082)	(1 173)	(4 692)	(3 467)
Bénéfice net ajusté	7 135	5 260	24 309	17 834

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2016	2015	2016	2015
	T4 2016	T4 2015	T4 2016	T4 2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7 709	1 337	18 968	9 908
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Dépenses d'investissement	(1 100)	(528)	(3 429)	(2 439)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	(718)	4 164	1 576	8 018
Coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers ¹⁾	368	378	1 058	1 550
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC ¹⁾	21	–	5 821	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés	6 280	5 351	23 994	17 037

1) Déduction faite des impôts, sauf dans le cas des frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC pour lesquels seul l'impôt différé a été comptabilisé, d'où l'effet nul sur la trésorerie.

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette compte tenu et compte non tenu des contreparties conditionnelles.

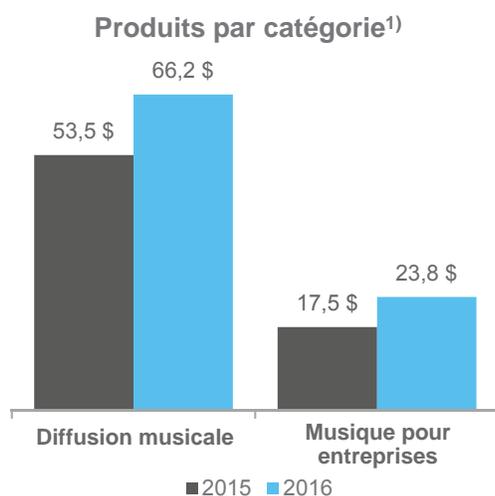
(en milliers de dollars canadiens)	31 mars 2016	31 mars 2015
Prêt à terme, y compris la partie courante	–	80 835
Contreparties conditionnelles, y compris la partie courante	12 347	12 409
Crédit-relais	–	20 000
Facilité renouvelable	35 035	7 902
(Trésorerie et équivalents de trésorerie) découvert bancaire	(3 201)	(1 314)
Dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles (« dette nette »)	44 181	119 832
Contreparties conditionnelles, y compris la partie courante	(12 347)	(12 409)
Dette nette compte non tenu des contreparties conditionnelles	31 834	107 423

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2016 ET 2015

Produits

Les produits de l'exercice 2016 ont progressé de 26,7 % pour atteindre 89,9 millions de dollars par rapport aux 71,0 millions de dollars de l'exercice 2015. Cette hausse est principalement attribuable aux acquisitions, combinées à la croissance enregistrée sur les marchés internationaux et aux produits non récurrents tirés des services d'installation et des ventes de matériel. Le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain a aussi eu un effet favorable sur les produits.

Tendances des produits par catégorie



Note :

1) En millions de dollars canadiens.

Diffusion musicale

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 23,7 % ou de 12,7 millions de dollars des produits tirés de la diffusion musicale par rapport à l'exercice 2015 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

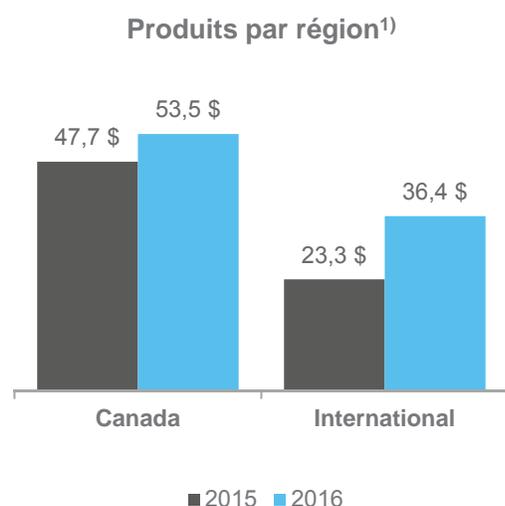
- ▲ Acquisition de Groupe Brava, de Digital Music Distribution Pty. Ltd. (« DMD »), de Transmedia Communications SA (« iConcerts ») et de Telefonica – On The Spot.
- ▲ Croissance interne sur les marchés internationaux (p. ex. les États-Unis, l'Europe et l'Amérique latine).

Musique pour entreprises

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 35,9 % ou de 6,3 millions de dollars des produits tirés de la musique pour entreprises par rapport à l'exercice 2015 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Acquisition de la société *Les Réseaux Urbains Viva Inc.* comptabilisée en totalité au cours de l'exercice 2016.
- ▲ Produits non récurrents tirés des services d'installation et du matériel vendus à des clients, nouveaux et existants.

Tendances des produits par région



Note :

1) En millions de dollars canadiens.

Canada

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 12,1 % ou de 5,8 millions de dollars des produits générés au Canada par rapport à l'exercice 2015 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Acquisition de *Les Réseaux Urbains Viva* comptabilisée en totalité au cours de l'exercice 2016 comme il a été précisé à la rubrique *Musique pour entreprises*, ci-dessus et produits non récurrents tirés des services d'installation et des ventes de matériel.

International

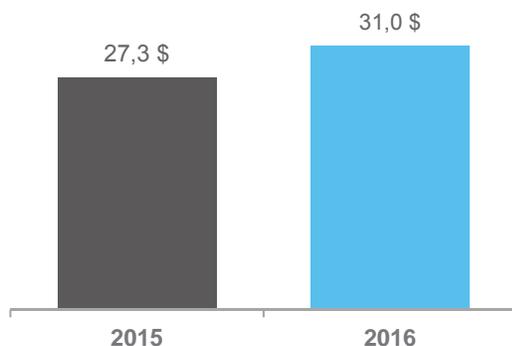
Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 56,6 % ou de 13,1 millions de dollars des produits générés à l'échelle internationale par rapport à l'exercice 2015 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Apport des acquisitions mentionnées ci-dessus et croissance interne des ventes de services musicaux et d'autres produits musicaux tels que les vidéoclips et le karaoké.
- ▲ Effet favorable du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur les produits.

Charges d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	Exercice 2016 % des produits	Exercice 2015 % des produits	Variations	Facteurs importants en lien avec les variations
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	31 162 \$ 34,6 %	23 283 \$ 32,8 %	7 879 \$ 33,8 %	Essentiellement les acquisitions récentes, l'embauche de personnel supplémentaire, les frais liés au contenu pour soutenir la croissance internationale et les coûts des ventes supplémentaires de services d'installation et de matériel, les hausses étant compensées en partie par un effet favorable sur le calcul des droits touchant les produits et les redevances.
Frais de vente et de marketing	10 680 \$ 11,9%	8 010 \$ 11,3 %	2 670 \$ 33,3 %	Principalement les frais engagés pour soutenir la croissance des produits sur les marchés internationaux.
Frais de technologies de l'information et de recherche et développement	7 613 \$ 8,5%	5 973 \$ 8,4 %	1 640 \$ 27,5 %	L'embauche de personnel supplémentaire du fait de la croissance sur les marchés internationaux et des nouveaux produits développés à l'interne.
Charges générales et administratives	13 247 \$ 14,7 %	10 089 \$ 14,2 %	3 158 \$ 31,3 %	Surtout les coûts d'acquisition, les coûts relatifs aux obligations en tant que société ouverte, les coûts de dotation en personnel pour soutenir la croissance et les coûts du régime d'unités d'actions incessibles et d'unités d'actions différées à l'intention des employés et des administrateurs.
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	15 028 \$ 16,7 %	14 979 \$ 21,1 %	49 \$ 0,3 %	Relativement stable.

BAIIA ajusté¹⁾²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS, aux pages 21 et 25.

Le **BAIIA ajusté** a atteint 31,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2016, contre 27,3 millions de dollars à l'exercice 2015, soit une hausse de 13,7 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 34,5 % pour l'exercice 2016, contre 38,4 % à l'exercice 2015. L'augmentation du BAIIA ajusté est d'abord attribuable aux acquisitions récentes de Brava, DMD et iConcerts, desquelles des synergies futures sont attendues, puis à la croissance interne sur les marchés internationaux. La contraction de la marge du BAIIA ajusté s'explique avant tout par des frais engagés pour soutenir la croissance des produits sur les marchés internationaux et la hausse des produits non récurrents tirés des services d'installation et des ventes de matériel, dont les marges sont généralement plus modestes et des charges générales et administratives supplémentaires imputables aux obligations en tant que société ouverte.

Les **coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers** consistent principalement en honoraires de consultation en lien avec des acquisitions et en frais engagés pour des acquisitions futures.

Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC

Les frais liés au premier appel public à l'épargne (« PAPE ») ont totalisé 1,6 million de dollars au cours de l'exercice 2016 et ils découlent du placement secondaire, soit la vente d'un total de 9 112 900 actions au public par Novacap et TéléSystème. Les frais liés au PAPE pour ce qui est du placement d'actions sur le capital autorisé réalisé par la société ont été comptabilisés à l'état de la situation financière dans le capital-actions.

Le CRTC a approuvé la modification de la propriété et du contrôle effectif de la société le 22 avril 2015. Aux termes de cette décision, le CRTC exige que la société paie des avantages tangibles d'un montant de 5,5 millions de dollars sous forme de versements annuels égaux sur une période de sept ans. Comme ces frais ne satisfont pas aux critères d'inscription à l'actif énoncés aux termes des IFRS, la société a comptabilisé une charge de 4,2 millions de dollars au T1 2016, qui reflète la juste valeur d'une série de paiements, actualisée à un taux de 7,0 %, soit le taux d'intérêt effectif estimé de la société majoré d'une prime de risque.

Charges financières (produits financiers), montant net

Les charges financières tenaient compte des produits financiers d'un montant net de 0,4 million de dollars contre des charges financières d'un montant net de 4,7 millions de dollars à l'exercice 2015. Cette baisse est attribuable aux réévaluations à la juste valeur de contreparties conditionnelles et à des charges d'intérêts moindres. La société a affecté environ 101 millions de dollars du produit du PAPE au remboursement de sa dette en juin 2015 et elle a accru de 27,1 millions de dollars sa facilité de crédit.

Variation de la juste valeur des placements

Un profit de 7,3 millions de dollars a été constaté sur la juste valeur des placements à l'exercice 2016, comparativement à un profit de 1,8 million de dollars à l'exercice 2015. Le 21 septembre 2015, la société a injecté une somme supplémentaire de 0,3 million de dollars (0,3 million de dollars américains) dans AppDirect, une société qui offre une plateforme de commerce et de gestion de services infonuagiques permettant aux entreprises de distribuer leurs services sur le Web. Au 31 mars 2016, la société détenait une participation de 1,76 % dans AppDirect et la juste valeur était estimée à 15,6 millions de dollars.

Impôts

Les impôts représentent une charge de 0,3 million de dollars à l'exercice 2016, comparativement à un recouvrement de 0,8 million de dollars à l'exercice 2015. La hausse résulte essentiellement de la variation de la juste valeur des placements et de l'amélioration des résultats d'exploitation, atténuées par une baisse des coûts de financement. Cette hausse a été neutralisée en grande partie par la comptabilisation des actifs d'impôt différé de 3,4 million de dollars attribuables à des pertes fiscales non comptabilisées antérieurement de filiales à l'étranger au cours de l'exercice 2016 et de 2,7 millions de dollars à l'exercice 2015.

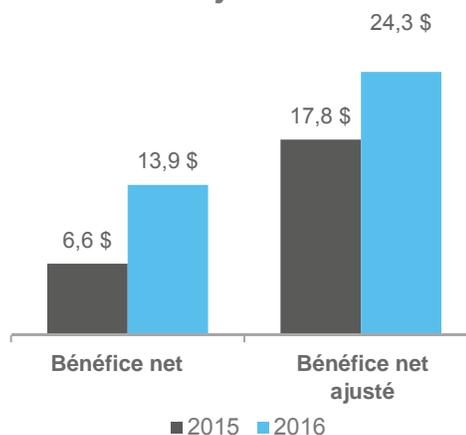
Bénéfice net et bénéfice net par action

Le bénéfice net a augmenté à 13,9 millions de dollars (0,29 \$ par action après dilution) à l'exercice 2016, comparativement à 6,6 millions de dollars (0,19 \$ par action après dilution) à l'exercice 2015. L'augmentation, principalement attribuable à la hausse des résultats d'exploitation, à la variation de la juste valeur des placements et à la baisse du montant net des charges financières, a été contrebalancée par les frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC ainsi que par la hausse des impôts.

Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Le bénéfice net ajusté a augmenté pour atteindre 24,3 millions de dollars (0,50 \$ par action après dilution) à l'exercice 2016, comparativement à 17,8 millions de dollars (0,52 \$ par action après dilution) à l'exercice 2015. L'augmentation, principalement attribuable à la hausse du BAIIA ajusté induite par les acquisitions récentes, combinée à la croissance sur les marchés internationaux, aux services d'installation et des ventes de matériel supplémentaires ainsi qu'à la baisse du montant net des charges financières, a été contrebalancée par la hausse de la charge d'impôts.

Bénéfice net et bénéfice net ajusté¹⁾²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 21 et 25.

Résultats trimestriels

Les produits de la société ont augmenté de façon régulière au cours des huit derniers trimestres, passant de 15,6 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2015 à 25,7 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2016. Cette augmentation traduit principalement l'intégration fructueuse des acquisitions ainsi que les nouveaux contrats conclus au Canada et sur les marchés internationaux. Sur les huit derniers trimestres, les produits récurrents ont représenté environ 88 % du total des produits.

Le BAIIA ajusté a progressé, passant de 5,8 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2015 à 8,2 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2016. Cette hausse est principalement attribuable à l'intégration fructueuse des acquisitions et à la croissance naturelle enregistrée au Canada et à l'échelle internationale.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

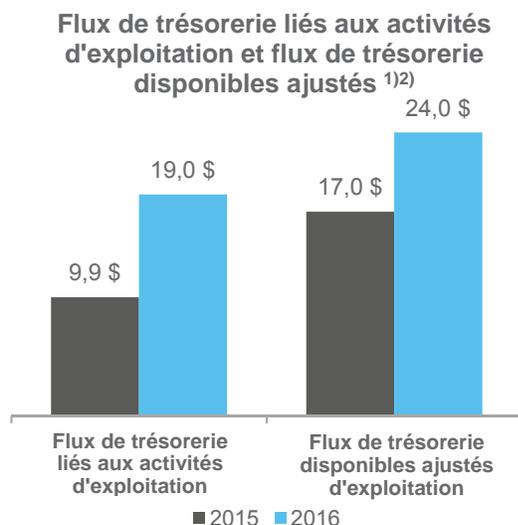
(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestres clos les							
	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2014	30 juin 2014
	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2015
Produits par catégorie								
Diffusion musicale	19 425	17 013	15 614	14 120	14 075	13 896	13 064	12 464
Musique pour entreprises	6 233	6 076	5 688	5 775	5 573	4 633	4 115	3 169
Total des produits	25 658	23 089	21 302	19 895	19 648	18 529	17 179	15 633
Produits par région								
Canada	13 500	13 759	13 094	13 183	13 192	12 144	11 714	10 688
International	12 158	9 330	8 208	6 712	6 456	6 385	5 465	4 945
Total des produits	25 658	23 089	21 302	19 895	19 648	18 529	17 179	15 633
Produits récurrents	21 860	19 699	18 785	17 243	17 127	16 416	15 618	14 374
Produits récurrents en pourcentage du total des produits	85 %	85 %	88 %	87 %	87 %	89 %	91 %	92 %
BAIIA ajusté	8 219	8 009	7 625	7 151	7 731	6 986	6 734	5 824
Bénéfice net (perte nette)	3 247	3 169	9 242	(1 777)	1 923	1 499	2 167	1 018
Bénéfice net (perte nette) par action – de base	0,06	0,06	0,18	(0,05)	0,06	0,04	0,06	0,04
Bénéfice net (perte nette) par action – dilué(e)	0,06	0,06	0,18	(0,05)	0,06	0,04	0,06	0,03
Bénéfice net ajusté	7 135	6 194	6 198	4 783	5 260	4 376	4 607	3 591
Bénéfice net ajusté par action – de base	0,14	0,12	0,12	0,12	0,15	0,13	0,14	0,11
Bénéfice net ajusté par action - dilué	0,14	0,12	0,12	0,12	0,15	0,13	0,13	0,10

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les							
	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2014	30 juin 2014
	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2015
Bénéfice net (perte nette)	3 247	3 169	9 242	(1 777)	1 923	1 499	2 167	1 018
Charges financières (produits financiers), montant net	836	(810)	(1 310)	866	942	1 310	1 202	1 232
Variation de la juste valeur des placements	1 113	(646)	(7 549)	(263)	(451)	(450)	(450)	(450)
Impôts	(1 428)	920	2 117	(1 334)	(241)	(114)	(348)	(134)
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	594	609	488	455	597	586	541	401
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 624	3 443	3 592	3 223	3 653	3 583	3 288	2 330
Rémunération fondée sur des actions	390	369	371	221	376	112	80	232
Charges liées aux unités d'actions incessibles et aux unités d'actions différées	319	227	242	175	221	–	–	–
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	21	–	305	5 495	–	–	–	–
Coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers	503	728	127	90	711	460	254	1 195
BAIIA ajusté	8 219	8 009	7 625	7 151	7 731	6 986	6 734	5 824
Charges financières (produits financiers), montant net	(836)	810	1 310	(866)	(942)	(1 310)	(1 202)	(1 232)
Impôts	1 428	(920)	(2 117)	1 334	241	114	348	134
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	(594)	(609)	(488)	(455)	(597)	(586)	(541)	(401)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions incessibles et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux frais liés au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC ainsi qu'aux coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers	(1 082)	(1 096)	(132)	(2 381)	(1 173)	(828)	(732)	(734)
Bénéfice net ajusté	7 135	6 194	6 198	4 783	5 260	4 376	4 607	3 591

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

Les activités d'exploitation et les sommes pouvant être empruntées sur la facilité renouvelable constituent les principales sources de trésorerie de la société. La trésorerie est principalement affectée au financement des activités, aux besoins en fonds de roulement, aux acquisitions d'entreprises, aux dépenses d'investissement et aux distributions aux actionnaires de la société. La variation des besoins en fonds de roulement est essentiellement attribuable aux produits et aux services non récurrents, pour lesquels les produits tendent à connaître un sommet au troisième trimestre de l'exercice. Les flux de trésorerie tirés des produits et des services récurrents sont stables et prévisibles pendant l'exercice et constituent sa principale source d'entrées de trésorerie. Le fonds de roulement de la société était déficitaire au 31 mars 2016 et 2015. La société a respecté ses obligations grâce à ses solides flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et à sa capacité d'obtenir du financement auprès de banques ou des actionnaires existants. Au cours de l'exercice 2016, la société a réduit considérablement certains passifs courants et non courants. Elle prévoit continuer de verser à ses actionnaires des dividendes qui devraient être financés au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 21 et 25.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 29,7 millions de dollars à l'exercice 2016, comparativement à 23,0 millions de dollars à l'exercice 2015. Cette augmentation de 6,7 millions de dollars est principalement imputable à des décaissements afférents aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2016 eu égard à l'exercice 2015, à des dépenses d'investissement et à l'acquisition de placements au cours de l'exercice 2016.

Activités de financement

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 12,7 millions de dollars à l'exercice 2016, comparativement à 14,8 millions de dollars à l'exercice 2015. Ce recul de 2,1 millions de dollars est surtout imputable à plusieurs facteurs, dont le remboursement net du prêt à terme et du crédit-relais, le produit de l'émission d'actions liée au PAPE, le remboursement plus élevé d'autres crédettes et la baisse des versements du dividende.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté à 19,0 millions de dollars à l'exercice 2016, comparativement à 9,9 millions de dollars à l'exercice 2015. L'augmentation est attribuable avant tout aux acquisitions, à la croissance internationale et au recul de la variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés ont augmenté pour atteindre 24,0 millions de dollars à l'exercice 2016, par rapport aux 17,0 millions de dollars de l'exercice 2015. La hausse est principalement attribuable à l'amélioration des résultats d'exploitation et à la diminution des intérêts payés, contrebalancée en partie par des dépenses d'investissement plus élevées.

Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières prévues aux termes de sa convention de crédit, sa licence de diffusion et ses engagements relatifs aux redevances de droits d'auteur. Le tableau suivant présente un sommaire des obligations contractuelles importantes de la société au 31 mars 2016, y compris les paiements et engagements estimés au titre des contrats de location :

(en milliers de dollars canadiens)	Moins de un an	Entre un an et cinq ans	Plus de cinq ans	Montant total
Engagements				
Engagements visant des contrats de location simple	2 692	3 155	–	5 847
Obligations financières				
Facilité renouvelable	–	35 035	–	35 035
Créditeurs et charges à payer	25 819	–	–	25 819
Autres créditeurs	8 006	6 443	2 252	16 701
Total des obligations	36 517	44 633	2 252	83 402

Licence de diffusion

Selon les exigences du CRTC, les services de programmation sonore payante canadiens doivent avoir une certaine proportion de contenu canadien dans leur programmation et, dans la plupart des cas, affecter une partie de leurs produits au développement de contenu canadien. La société doit veiller à ce qui suit : i) au plus une chaîne audio payante non canadienne est assemblée avec chaque chaîne audio payante produite au Canada ou liée à chaque chaîne audio payante produite au Canada et en aucun cas les abonnés d'un service de programmation sonore payante devraient-ils se voir offrir un forfait de chaînes audio payantes dans lequel les chaînes produites à l'étranger prédominent; ii) 25 % de l'ensemble des chaînes canadiennes, sauf celles qui diffusent uniquement de la musique instrumentale ou de la musique dans d'autres langues que le français ou l'anglais, consacrent au moins 65 % de leur programmation aux pièces musicales vocales de langue française chaque semaine; et iii) au moins 35 % de la musique diffusée chaque semaine sur l'ensemble de nos chaînes audio payantes produites au Canada est canadienne.

Aux termes des conditions de sa licence pour service national de programmation sonore payante du CRTC, la société doit affecter chaque année au moins 4 % de ses produits de radiodiffusion réglementés canadiens au développement de contenu canadien, selon la répartition suivante : i) 1 % des produits bruts à la Foundation Assisting Canadian Talent On Recordings (FACTOR), organisme sans but lucratif qui se consacre à la croissance et au développement du secteur canadien de la musique; ii) 1 % des produits bruts à Musicaction, un organisme sans but lucratif dont la mission est d'encourager le développement de la musique locale francophone et qui offre un soutien financier aux projets de maisons de disques indépendantes et aux artistes canadiens; et iii) 2 % des produits bruts au programme Prix Étoiles Stingray, qui vise à découvrir, à stimuler et à promouvoir les nouveaux artistes canadiens.

Le CRTC a approuvé la modification de la propriété et du contrôle effectif de la société le 22 avril 2015. Aux termes de cette décision, le CRTC exige que la société paie des avantages tangibles d'un montant de 5,5 millions de dollars sous forme de versements annuels égaux sur une période de sept ans. La société a ainsi comptabilisé une charge de 4,2 millions de dollars qui reflète la juste valeur d'une série de paiements, actualisée à un taux de 7,0 %, soit le taux d'intérêt effectif de la société majoré d'une prime de risque. Dans sa décision du 18 août 2015, le CRTC a accepté de renouveler la licence de diffusion jusqu'au 31 août 2020.

Au cours de l'exercice 2016, un montant de 0,4 million de dollars (0,8 million de dollars en 2015) a été pris en compte à titre de charge au poste « Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu ».

Redevances de droits d'auteur

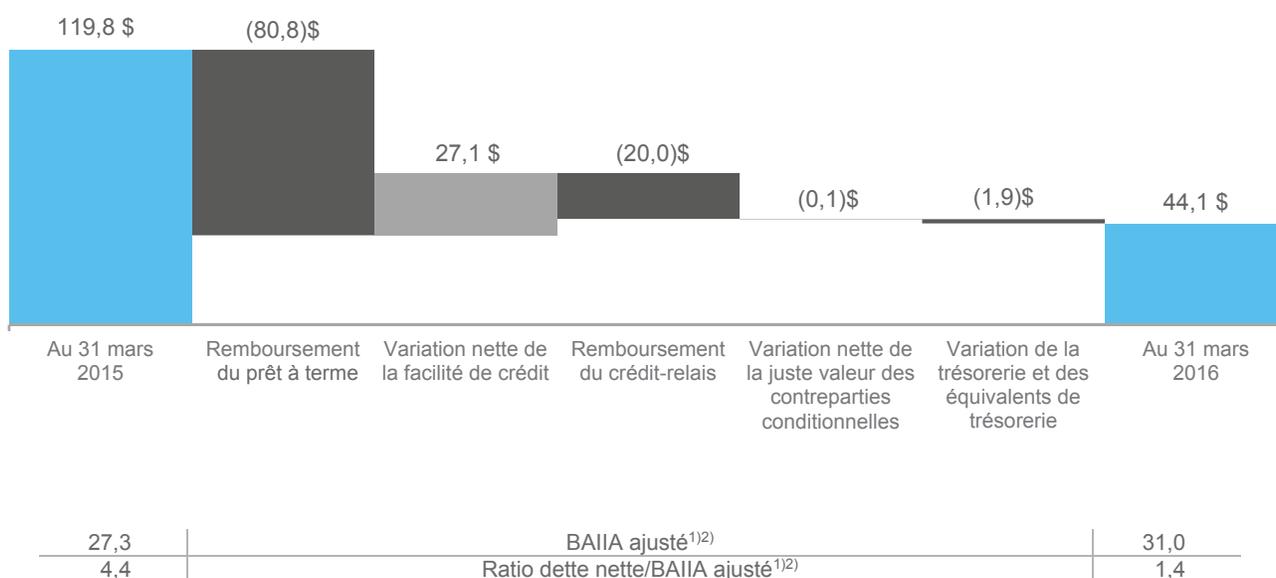
La société doit verser des redevances sur l'utilisation de la musique pour la majeure partie de ses services de diffusion musicale. Par l'intermédiaire de sociétés collectives de gestion de droits d'auteur, la société paie des redevances à deux types de titulaires de droits d'auteur : i) les titulaires de droits visant les œuvres musicales, qui englobent la musique et les paroles, et ii) les titulaires de droits visant la performance des artistes et les enregistrements sonores, qui comprennent les performances réelles et les enregistrements d'œuvres musicales.

Ressources en capital

Le 11 juin 2015, la société a renégocié sa convention de crédit afin d'intégrer l'encours du prêt à terme à la facilité de crédit renouvelable modifiée (la « facilité renouvelable »), de rembourser le crédit-relais, de porter sa capacité d'emprunt à 100,0 millions de dollars et d'y apporter des modifications concernant les intérêts, l'échéance, la garantie et les clauses restrictives. La facilité renouvelable, qui arrivera à échéance en juin 2019, porte intérêt au taux annuel des acceptations bancaires majoré d'une marge de 1,38 % à 3,00 % et est garantie par les filiales et par un privilège de premier rang sur l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures de la société. De plus, la société doit payer des commissions d'attente de 0,28 % à 0,60 % sur la portion inutilisée de la facilité renouvelable, en plus de se conformer à certaines clauses financières restrictives. Au 31 mars 2016, la société respectait toutes les exigences afférentes à sa convention de crédit.

Le tableau qui suit résume les variations de la dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, avec les ratios correspondants :

Variation de la dette nette ¹⁾²⁾



Notes :

1) En millions de dollars canadiens.

2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 21 et 25.

Arrangements hors bilan

La société n'a aucun arrangement hors bilan autre que des contrats de location simple (lesquels ont été présentés à la rubrique « Obligations contractuelles ») qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AUX 31 MARS 2016 ET 2015

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2016 :

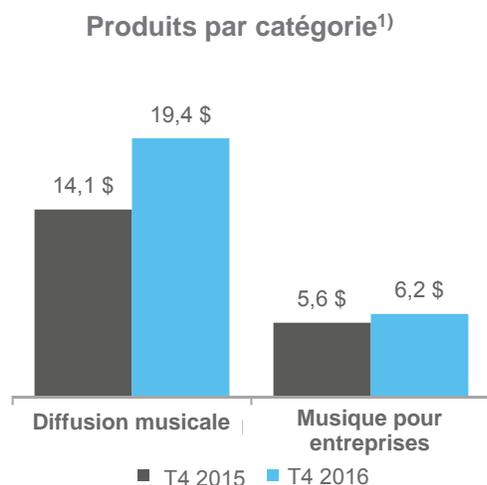
(en milliers de dollars canadiens)	31 mars 2016	31 mars 2015	Variations	Facteurs importants en lien avec les variations
<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	27 761 \$	17 370 \$	10 391 \$ ▲	Les cycles de paiements prolongés pour les produits générés à l'échelle internationale, y compris les acquisitions, la hausse du délai de règlement (en jours) des créances afférentes à la musique pour entreprises et à la diffusion musicale au Canada et l'effet favorable du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.
<i>Immobilisations incorporelles</i>	47 901 \$	45 441 \$	2 460 \$ ▲	Principalement la comptabilisation des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de l'exercice 2016 (après amortissement).
<i>Goodwill</i>	62 022 \$	39 129 \$	22 893 \$ ▲	Principalement la comptabilisation du goodwill résultant des acquisitions de l'exercice 2016.
<i>Créditeurs et charges à payer</i>	25 819 \$	16 923 \$	8 896 \$ ▲	Principalement les créiteurs repris dans le bilan d'ouverture des acquisitions réalisées à l'exercice 2016 et la hausse des charges d'exploitation.
<i>Contreparties conditionnelles, y compris la partie courante</i>	12 347 \$	12 409 \$	(62) \$ ▼	Principalement la comptabilisation des contreparties conditionnelles liées aux acquisitions de Brava et de DMD, déduction faite des versements effectués au titre des acquisitions de DMX Canada et DMX Latin America, et la variation de la juste valeur de contreparties conditionnelles résiduelles.
<i>Obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC</i>	4 230 \$	340 \$	3 890 \$ ▲	Le changement de la structure de propriété et du contrôle effectif de la société à la suite du PAPE.
<i>Facilité renouvelable</i>	35 035 \$	7 902 \$	27 133 \$ ▲	La contrepartie en trésorerie versée pour les acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2016 et les paiements de contreparties conditionnelles.
<i>Crédit-relais</i>	– \$	20 000 \$	(20,000) \$ ▼	Le remboursement de la dette avec le produit net du PAPE.
<i>Prêt à terme, y compris la partie courante</i>	– \$	80 835 \$	(80 835) \$ ▼	Le remboursement de la dette avec le produit net du PAPE.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS 2016 ET 2015

Produits

Les produits pour le trimestre clos le 31 mars 2016 (« T4 2016 ») ont augmenté de 30,6 % pour atteindre 25,7 millions de dollars, comparativement à 19,6 millions de dollars pour le T4 2015. Cette hausse est principalement attribuable aux acquisitions, combinées à la forte croissance sur les marchés internationaux et au lancement de nouveaux produits. Le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain a aussi eu un effet favorable sur les produits.

Tendances des produits par catégorie



Note :

1) En millions de dollars canadiens.

Diffusion musicale

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 38,0 % ou de 5,4 millions de dollars des produits tirés de la diffusion musicale par rapport au T4 2015 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

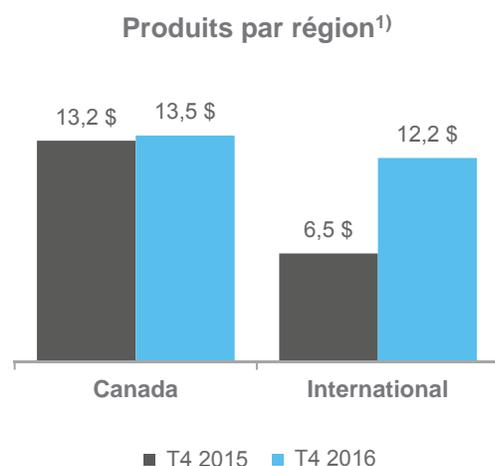
- ▲ Acquisitions de Brava, de DMD et de iConcerts au cours de l'exercice 2016.
- ▲ Contrats avec de nouveaux clients, principalement des États-Unis, d'Europe et du Moyen-Orient.

Musique pour entreprises

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 11,8 % ou de 0,7 million de dollars des produits tirés de la musique pour entreprises par rapport au T4 2015 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Produits non récurrents tirés des services d'installation et du matériel vendus à des clients, nouveaux et existants.

Tendances des produits par région



Note :

1) En millions de dollars canadiens.

Canada

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 2,3 % ou de 0,3 million de dollars des produits générés au Canada par rapport au T4 2015 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Produits non récurrents tirés des services d'installation et des ventes de matériel à des clients, nouveaux et existants.

International

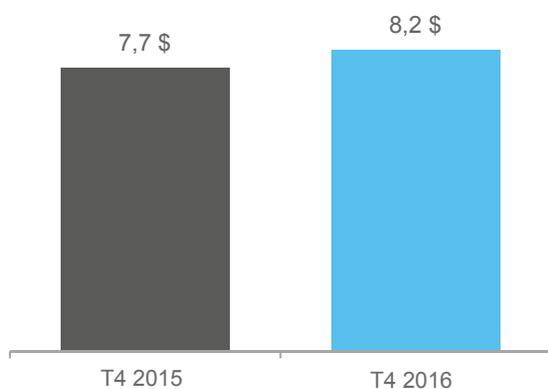
Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 88,3 % ou de 5,7 millions de dollars des produits générés à l'échelle internationale par rapport au T4 2015 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Comme il est indiqué à la rubrique *Diffusion musicale* ci-dessus, acquisitions comptabilisées en totalité au T4 2016 et croissance interne sur les marchés internationaux.
- ▲ Le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain a aussi eu un effet favorable sur les produits.

Charges d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	T4 2016 % des produits	T4 2015 % des produits	Variations	Principaux facteurs en lien avec les variations
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	8 973 \$ 35,0 %	7 101 \$ 36,1 %	1 872 \$ 26,4 %	▲ Attribuable principalement aux acquisitions, à l'embauche de personnel supplémentaire, aux frais liés au contenu pour soutenir la croissance internationale, et aux coûts des ventes de services d'installation et de matériel, hausses compensées en partie par un effet favorable sur le calcul des droits touchant les produits et les redevances.
Frais de vente et de marketing	3 467 \$ 13,5 %	2 251 \$ 11,5 %	1 216 \$ 54,0 %	▲ Attribuable principalement aux frais engagés pour soutenir la croissance des produits sur les marchés internationaux.
Frais de technologies de l'information et de recherche et développement	2 254 \$ 8,8 %	1 592 \$ 8,1 %	662 \$ 41,6 %	▲ Attribuable à l'embauche de personnel supplémentaire du fait de la croissance à l'échelle internationale et des nouveaux produits développés.
Charges générales et administratives	3 957 \$ 15,4 %	2 281 \$ 11,6 %	1 676 \$ 73,5 %	▲ Attribuable principalement à la dotation en personnel pour soutenir la croissance, aux charges administratives incluses dans les récentes acquisitions, aux coûts d'acquisition et de restructuration, et aux coûts relatifs aux obligations en tant que société ouverte.
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	3 218 \$ 12,5 %	4 250 \$ 21,6 %	(1 032)\$ (24,3) %	▼ Attribuable principalement aux acquisitions antérieures d'immobilisations incorporelles qui ont été entièrement amorties.

BAIIA ajusté¹⁾²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 21 et 25.

Le **BAIIA ajusté** a atteint 8,2 millions de dollars au T4 2016, contre 7,7 millions de dollars au T4 2015, soit une hausse de 6,3 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 32,0 % au T4 2016, contre 39,3 % au T4 2015. L'augmentation du BAIIA ajusté est d'abord attribuable aux acquisitions récentes de Brava, DMD et iConcerts, desquelles des synergies futures sont attendues, puis à la croissance interne sur les marchés internationaux. Le repli de la marge du BAIIA ajusté s'explique avant tout par les charges administratives incluses dans les récentes acquisitions, à l'embauche de personnel supplémentaire, aux frais liés au contenu pour soutenir les acquisitions et des charges générales et administratives supplémentaires afférentes aux obligations en tant que société ouverte.

Les **coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers** consistent principalement en honoraires de consultation payés dans le cadre d'acquisitions et en frais engagés pour des acquisitions futures.

Charges financières, montant net

Les charges financières ont diminué, passant de 0,9 million de dollars au T4 2015 à 0,8 million de dollars. Cette baisse est attribuable à des gains moindres sur les réévaluations à la juste valeur de contreparties conditionnelles et à une réduction des charges d'intérêts. La société a affecté environ 101 millions de dollars du produit du PAPE au remboursement de sa dette en juin 2015 et elle a accru de 27,1 millions de dollars sa facilité de crédit.

Variation de la juste valeur des placements

Une perte de 1,1 million de dollars a été constatée à l'égard d'AppDirect au T4 2016, comparativement à un profit de 0,5 million de dollars au T4 2015. La perte inscrite au cours du T4 2016 est imputable à la conversion en dollars américains compte tenu du taux de change plus faible. Le 21 septembre 2015, la société a injecté une somme supplémentaire de 0,3 million de dollars (0,3 million de dollars américains) dans AppDirect, une société qui offre une plateforme de commerce et de gestion de services infonuagiques permettant aux entreprises de distribuer leurs services sur le Web. Au 31 mars 2016, la société détenait, sur une base entièrement diluée, une participation de 1,76 % dans AppDirect et la juste valeur était estimée à 15,6 millions de dollars.

Impôts

Le recouvrement d'impôts a augmenté, passant de 0,2 million de dollars au T4 2015 à 1,4 million de dollars au T4 2016. L'augmentation est imputable en grande partie à la constatation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement de filiales à l'étranger.

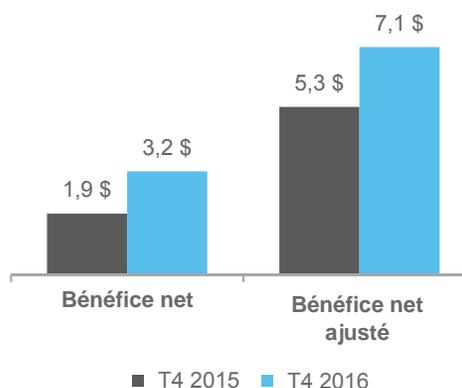
Bénéfice net et bénéfice net par action

Le bénéfice net a augmenté à 3,2 millions de dollars (0,06 \$ par action après dilution) au T4 2016, comparativement à 1,9 million de dollars (0,06 \$ par action après dilution) au T4 2015. L'augmentation, principalement attribuable à la hausse des résultats d'exploitation, à la hausse du recouvrement d'impôt afférent à la constatation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement, à la baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles, a été contrebalancée par la variation de la juste valeur des placements.

Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Le bénéfice net ajusté a augmenté pour atteindre 7,1 millions de dollars (0,14 \$ par action après dilution) au T4 2016, comparativement à 5,3 millions de dollars (0,15 \$ par action après dilution) au T4 2015. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du BAIIA ajusté induite par les acquisitions, combinée à la conclusion de nouveaux contrats sur les marchés internationaux et à la hausse du recouvrement d'impôts.

Bénéfice net et bénéfice net ajusté¹⁾²⁾



Notes :

1) En millions de dollars canadiens.

2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 21 et 25.

SITUATION DE TRÉSORERIE POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2016

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 21 et 25.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté à 7,7 millions de dollars au T4 2016, comparativement à 1,3 million de dollars au T4 2015. L'augmentation est attribuable avant tout à la croissance des résultats d'exploitation et au recul de la variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés ont augmenté pour atteindre 6,2 millions de dollars au T4 2016, par rapport aux 5,4 millions de dollars du T4 2015. La hausse est principalement attribuable à l'amélioration des résultats d'exploitation et à la diminution des coûts de financement contrebalancée en partie par des dépenses d'investissement plus élevées.

L'accroissement des dépenses d'investissement de 0,6 million de dollars par rapport au T4 2015 s'explique avant tout par l'amélioration des boîtiers décodeurs de musique pour des entreprises abonnées.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 2,4 millions de dollars au T4 2016, comparativement à 2,0 millions de dollars au T4 2015. Cette augmentation de 0,4 million de dollars est principalement attribuable à la hausse des dépenses d'investissement.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont été de 4,6 millions de dollars au T4 2016, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 1,5 million de dollars au T4 2015. Ce recul de 6,1 millions de dollars est principalement imputable au remboursement de la facilité de crédit, au versement du dividende trimestriel et au paiement des autres crédettes.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel clé.

La rémunération des principaux dirigeants et administrateurs se détaille comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	2016	2015
Avantages du personnel à court terme	2 927 \$	1 918 \$
Frais de gestion	–	315
Rémunération fondée sur des actions	976	423
Unités d'actions incessibles	178	50
Unités d'actions différées	371	
	4 452 \$	2 706 \$

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	15 juin 2016	31 mars 2016
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	34 340 171	34 178 371
Actions à droit de vote subalterne variable	498 519	635 319
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	16 294 285
	51 132 975	51 107 975
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	1 229 722	1 288 757

En outre, dans le cadre du placement, la société a établi un nouveau régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 2 500 000 actions à droit de vote subalterne ont été réservées aux fins d'émission. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, 479 787 options ont été exercées, 14 035 ont fait l'objet d'une renonciation et 512 880 ont été attribuées à des employés admissibles, sous réserve de délais d'acquisition fondés sur le nombre d'années de service, soit de 3 à 4 ans.

Risques financiers

Risque de change

La société est exposée au risque de change en raison des ventes et des charges qui sont libellées dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de ses filiales, soit essentiellement le dollar américain, le dollar australien et l'euro. Par ailleurs, la conversion, aux taux de change en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des filiales de la société accentue les variations du bénéfice. L'incidence de cette conversion est présentée en tant que profit ou perte de change aux états consolidés du résultat global.

Par la gestion de son risque de change, la société cherche à limiter son exposition nette aux flux de trésorerie en monnaies étrangères en transigeant, dans la mesure du possible, avec des tiers dans les devises susmentionnées, étant donné que ce type de transaction tiendra lieu de couverture économique naturelle pour chacune de ces monnaies.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. Par ailleurs, la société gère son risque de liquidité en assurant une surveillance continue des flux de trésorerie réels et prévus tant dans des conditions normales que sous contrainte. Le conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement, ainsi que toute transaction importante qui ne s'inscrit pas dans le cours normal des activités, notamment des propositions de fusions, des acquisitions et d'autres investissements ou désinvestissements importants.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt de la société provient essentiellement de sa facilité d'exploitation renouvelable qui porte intérêt à taux variable.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la société subisse une perte financière inattendue si un client ou une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Ce risque découle principalement des créances clients et autres débiteurs de la société. Le risque de crédit de la société provient principalement de ses créances clients. Les montants inscrits dans les états consolidés de la situation financière sont présentés après déduction d'une provision pour créances douteuses que la direction de la société a estimée en se fondant, en partie, sur l'ancienneté du solde spécifique des débiteurs et sur les tendances actuelles et prévues en matière de recouvrement. L'exposition de la société au risque de crédit dépend principalement des caractéristiques propres à chaque client. Les données démographiques de la clientèle de la société, y compris le risque de défaut au sein du secteur et dans le pays où le client exerce ses activités, ont moins d'incidence sur le risque de crédit. Habituellement, la société n'exige pas de sûreté ni de garantie de la part de ses clients eu égard aux créances clients. Cependant, le crédit est accordé après évaluation de la solvabilité des clients. De plus, la société passe constamment en revue le crédit de ses clients et constitue une provision pour créances douteuses lorsque la probabilité de recouvrer les montants a diminué de façon importante. La société estime que son exposition au risque de crédit découlant de ses créances clients est limitée.

Estimations comptables critiques

L'établissement des présents états financiers consolidés conformément aux IFRS a exigé que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses influant sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Cette rubrique présente un aperçu des domaines qui comportent un degré élevé de jugement ou de complexité ainsi que des éléments qui seront vraisemblablement ajustés de façon importante du fait que les estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes. Les estimations reposent sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et des mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée au cours de la période où les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des périodes ultérieures touchées par ces révisions.

Les domaines qui nécessitent des estimations ou jugements importants sont les suivants :

Estimation sur l'impôt exigible et la charge d'impôts

Pour calculer l'impôt exigible, la société doit faire des estimations importantes du fait qu'elle est assujettie aux lois fiscales de plusieurs territoires dans lesquelles elle exerce ses activités. Les impôts et les crédits d'impôt comptabilisés sont examinés et approuvés par les administrations fiscales et pourraient par conséquent se révéler différents des montants constatés.

Comptabilisation de l'actif d'impôt différé aux fins des pertes fiscales reportées en avant

Pour calculer l'impôt différé, il faut recourir à des estimations afin de déterminer les taux et montants appropriés et pour tenir compte de la probabilité de réalisation. Les actifs d'impôt différé reflètent également l'avantage des pertes fiscales inutilisées pouvant être reportées en avant afin d'abaisser les impôts dans les années à venir. Les actifs d'impôt différé comprennent un montant qui se rapporte à des pertes fiscales reportées en avant de certaines filiales européennes et australiennes. Ces filiales ont subi des pertes au cours des derniers exercices précédant leur acquisition par la société, mais elles génèrent désormais un bénéfice imposable. La société a conclu que les actifs différés pourront être recouverts à l'aide du bénéfice imposable futur estimé selon les plans d'affaires et les prévisions budgétaires approuvées pour les filiales.

Juste valeur estimée de certains actifs financiers (placements)

La juste valeur des placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. La société doit faire preuve de jugement lorsqu'elle choisit une méthode d'évaluation et formule des hypothèses qui s'appuient pour l'essentiel sur la conjoncture qui prévaut à la clôture de chaque période de présentation de l'information.

Estimation des justes valeurs des contreparties conditionnelles dans le cadre de regroupements d'entreprises

Le paiement de la contrepartie conditionnelle relative à un regroupement d'entreprises donné dépend de la réalisation de cibles de croissance des produits au cours d'une période démarrant à la date de l'acquisition jusqu'au renouvellement du contrat avec le client. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été estimée en calculant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus.

Regroupements d'entreprises

En vertu de la méthode d'acquisition, à la date d'obtention du contrôle, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. Selon la complexité du calcul de la valeur de certains actifs, la société utilise des techniques d'évaluation appropriées pour déterminer leur juste valeur estimée à la date d'acquisition. Ces évaluations se fondent généralement sur une projection du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus et sont étroitement liées aux hypothèses posées par la direction quant au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation appliqué, lequel correspond au taux présumé qu'utiliserait un intervenant sur le marché.

Modifications comptables futures

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers* [l'« IFRS 9 (2014) »]. L'IFRS 9 (2014) présente quelques différences avec l'IFRS 9 (2009) et l'IFRS 9 (2010), que la société a adoptées de façon anticipée le 1^{er} avril 2012. Ces différences ont trait au classement et à l'évaluation des actifs financiers et à la comptabilisation des passifs financiers. L'IFRS 9 (2014) instaure également un nouveau modèle fondé sur les pertes sur créances attendues aux fins du calcul de la dépréciation des actifs financiers ainsi que de nouvelles exigences générales concernant la comptabilité de couverture. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est autorisée. La société n'a pas l'intention d'adopter l'IFRS 9 (2014) de façon anticipée. Elle étudie actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 – Comptabilisation des produits

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. L'IFRS 15 remplace la totalité des normes antérieures sur la comptabilisation des produits, y compris l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et les interprétations connexes, telles que l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme définit les exigences de comptabilisation des produits. Plus précisément, elle instaure un cadre exhaustif dont le principe général est le suivant : une entité doit comptabiliser des produits montrant le transfert des produits et des services promis selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces produits et de ces services. La norme présente également de nouvelles directives plus prescriptives que celles présentées dans les normes précédentes, ce qui pourrait se traduire par des modifications du classement de certains types de produits, des informations à fournir à leur égard ainsi que du moment où ils seront comptabilisés. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est autorisée. La société étudie actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés. Elle n'a pas l'intention d'adopter cette norme de façon anticipée.

IAS 1 – Présentation des états financiers

Le 18 décembre 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le cadre de son initiative majeure visant à améliorer la présentation et les informations à fournir dans les rapports financiers. Ces modifications n'entraînent pas de changements importants par rapport à la pratique actuelle, mais elles devraient faciliter l'amélioration de la présentation des informations à fournir dans les états financiers. La société envisage d'adopter ces modifications aux fins de ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2016. Elle ne s'attend pas à ce que les modifications aient une incidence significative sur ses états financiers.

IAS 16 – Immobilisations corporelles

Le 12 mai 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, ainsi qu'à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Les modifications apportées à l'IAS 16 mentionnent explicitement que les modes d'amortissement fondés sur les produits ne peuvent être utilisés pour les immobilisations corporelles. La raison en est que ces modes d'amortissement reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques représentatifs de l'actif. Les modifications à l'IAS 38 introduisent une présomption réfutable selon laquelle l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits est inappropriée dans le cas des immobilisations incorporelles. Cette présomption ne pourrait être écartée que si les produits et la consommation des avantages économiques de l'immobilisation incorporelle présentent une « corrélation élevée », ou si l'immobilisation incorporelle est exprimée comme une mesure des produits. Les modifications s'appliquent prospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, et leur adoption anticipée est autorisée. La société entend adopter les modifications à l'IAS 16 et l'IAS 38 aux fins de ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2016. Elle ne s'attend pas à ce que les modifications aient une incidence significative sur ses états financiers.

IAS 7 – Initiative concernant les informations à fournir

Le 7 janvier 2016, l'IASB a publié l'*Initiative concernant les informations à fournir (modifications de l'IAS 7)*. Ces modifications exigent d'une entité qu'elle fournisse des informations permettant aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement, ce qui comprend les changements résultant des flux de trésorerie, mais aussi les changements sans contrepartie de trésorerie. Un moyen de satisfaire à cette obligation d'information consiste à fournir un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des passifs issus des activités de financement. La société envisage d'adopter ces modifications aux fins de ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2017. L'ampleur des répercussions de leur adoption n'a pas encore été établie.

IFRS 16 – Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Son adoption anticipée est autorisée si une entité adopte également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la même date ou avant. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*. Cette norme prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige celui-ci à comptabiliser les actifs et les passifs de tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf s'ils portent sur des actifs de faible valeur. Le preneur est tenu de comptabiliser un

actif lié au droit d'utilisation représentant son droit d'utiliser l'actif sous-jacent et un passif représentant son obligation de verser des paiements locatifs. Cette norme reprend pour l'essentiel les exigences comptables imposées aux bailleurs par l'IAS 17 tout en les obligeant à fournir des informations plus étoffées. Elle modifie également d'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location, notamment leur définition et comporte des dispositions transitoires. La société envisage d'adopter l'IFRS 16 aux fins de ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2019. L'ampleur des répercussions de l'adoption de cette norme n'a pas encore été établie.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le « contrôle interne à l'égard de l'information financière » (CIIF) est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (CPCI) et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

Le 31 mars 2016 marque le premier exercice suivant le PAPE, à l'issue duquel des actions à droit de vote subalterne et à droit de vote subalterne variable de la société ont été inscrites à la Bourse de Toronto. En conséquence, la direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, ont conçu le CIIF pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la conformité des états financiers destinés au public avec les IFRS et le cadre COSO 2013. Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de divulguer dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Une évaluation a été menée en date du 31 mars 2016 sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière en ce qui a trait à la conception et au fonctionnement des CPCI de la société. Selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les CPCI de la société étaient conçus adéquatement et fonctionnaient efficacement au 31 mars 2016.

Une évaluation a été menée en date du 31 mars 2016 sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière en ce qui a trait à l'efficacité du CIIF selon le cadre COSO 2013. En se fondant sur cette évaluation, ils ont conclu que le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière était efficace au 31 mars 2016.

Aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu au cours de la période considérée.

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception et l'efficacité du CIIF au 16 juin 2016 ne tenait pas compte des contrôles et procédures liés aux activités de 9076-3392 Québec Inc. (exerçant ses activités sous la dénomination Nümedia), de Transmedia Communications SA, de Digital Music Distribution Pty. Ltd., de Brava HDTV BV, de Brava NL BV et de Djazz TV BV, toutes acquises au cours de l'exercice 2016. En effet, la société s'est prévaluée de la disposition 3.3 (1)b) du Règlement 52-109, qui l'autorise à exclure ces acquisitions du périmètre de l'évaluation de la conception et de l'efficacité de son CIIF, et ce, pendant un maximum de 365 jours suivant la date de l'acquisition.

Dans le tableau suivant, on y présente l'information financière relative à 9076-3392 Québec Inc. (exerçant ses activités sous la dénomination Nümedia), à Transmedia Communications SA (iConcerts), à Digital Music Distribution Pty Ltd. (DMD), à Brava HDTV B.V., à Brava NL B.V. et à Djazz TV B.V. (collectivement, le « Groupe Brava ») :

(en milliers de dollars canadiens)	Nümedia	iConcerts	DMD	Groupe Brava
Résultats d'exploitation				
Produits	233 \$	1 794 \$	1 364 \$	3 555 \$
Bénéfice net	14	101	326	78
Situation financière				
Actifs courants	394 \$	2 093 \$	728 \$	2 841 \$
Actifs non courants	1 776	9 531	12 987	12 451
Passifs courants	276	3 473	661	1 830
Passifs non courants	306	462	1 733	1 072

Événements postérieurs à la clôture

Acquisition d'entreprise

Le 15 juin 2016, 2Connect Media BV, filiale en propriété exclusive de la société, a acquis la chaîne de télé Festival 4K, le plus important diffuseur de contenu en format 4K Ultra-HD rejoignant une clientèle internationale, pour une contrepartie totale de 3 126 \$ (2 174 euros) incluant la contrepartie conditionnelle.

Nouveau contrat de location

Le 9 mai 2016, la société a signé une lettre d'intention visant le renouvellement de son contrat de location et l'ajout d'une superficie additionnelle dans le nouvel immeuble en construction situé au 99, rue Prince, à Montréal, dont la date de commencement est le 1^{er} juillet 2017. Le renouvellement du contrat est pour une période de cinq ans et une option de prolongation de cinq ans est prévue. L'engagement estimé aux termes des contrats de location simple visant ces locaux s'élève à 5 810 \$.

Avis de plainte

Le 6 juin 2016, la société a reçu un avis de plainte pour contrefaçon de brevets, plainte que Music Choice a déposée devant la Cour du district est du Texas, division Marshall, et dans laquelle elle allègue qu'il y a eu contrefaçon des brevets américains n^{os} 8 769 602, 9 357 245, 7 320 025 et 9 351 045. La société est d'avis que la plainte de Music Choice est sans fondement et entend la contester vigoureusement.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site Web www.stingray.com et sur le site SEDAR à www.sedar.com.



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Groupe Stingray Digital Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Groupe Stingray Digital Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 mars 2016 et 2015, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 mars 2016, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Groupe Stingray Digital Inc. aux 31 mars 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices compris dans la période de deux ans close les 31 mars 2016, conformément aux Normes internationales d'information financière.



Le 15 juin 2016

Montréal, Canada

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse.
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A115894

États consolidés du résultat global

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)	Note	2016	2015
Produits		89 944 \$	70 989 \$
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu		31 162	23 283
Frais de vente et de marketing		10 680	8 010
Frais de recherche et de développement, de soutien et de technologies de l'information, déduction faite des crédits d'impôt de 850 \$ (518 \$ – 2015)		7 613	5 973
Charges générales et administratives		13 247	10 089
Frais liés au premier appel public à l'épargne et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	5, 18, 19	5 821	–
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	5	15 028	14 979
(Produits financiers) charges financières, montant net	6	(418)	4 686
Variation de la juste valeur des placements	15	(7 345)	(1 801)
Bénéfice avant impôts		14 156	5 770
Impôts (recouvrement)	7	275	(837)
Bénéfice net		13 881 \$	6 607 \$
Bénéfice net par action – de base	8	0,29	0,20
Bénéfice net par action – dilué	8	0,29	0,19
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	8	47 822 515	33 642 546
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	8	48 380 253	34 393 243
Résultat global			
Bénéfice net		13 881 \$	6 607 \$
Autres éléments du résultat global, après impôts			
<i>Éléments pouvant être reclassés en résultat net</i>			
Écarts de change à la conversion des comptes des établissements à l'étranger		804	–
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</i>			
Réévaluations des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		(67)	(79)
Total des autres éléments du résultat global		737	(79)
Résultat global total		14 618 \$	6 528 \$

Le bénéfice net est entièrement attribuable aux actionnaires.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés de la situation financière

31 mars 2016 et 31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)	Note	31 mars 2016	31 mars 2015 (retraité, voir la note 3)
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 201 \$	1 314 \$
Créances clients et autres débiteurs	9	27 761	17 494
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	10	236	334
Stocks	11	910	876
Charges payées d'avance et autres actifs courants		3 487	2 667
		35 595	22 685
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	12	4 628	4 330
Immobilisations incorporelles	13	47 901	45 441
Goodwill	14	62 022	39 129
Placements	15	16 943	7 933
Placement dans une coentreprise		815	858
Autres actifs		1 088	919
Actifs d'impôt différé	7	7 117	3 875
Total des actifs		176 109 \$	125 170 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Facilité renouvelable	17	– \$	7 902 \$
Créditeurs et charges à payer	16	25 819	16 743
Dividendes à verser	19	1 789	–
Produits différés		915	714
Autres créditeurs courants	18	8 006	8 463
Impôts à payer		1 711	393
Crédit-relais	17	–	20 000
Partie courante du prêt à terme	17	–	9 830
		38 240	64 045
Passifs non courants			
Facilité renouvelable	17	35 035	–
Prêt à terme	17	–	71 005
Instruments financiers dérivés		–	110
Autres créditeurs	18	8 695	4 434
Passifs d'impôt différé	7	3 745	3 418
Total des passifs		85 715	143 012
Capitaux propres			
Capital-actions	19	102 040	2 240
Surplus d'apport		2 196	1 759
Déficit		(14 646)	(21 841)
Cumul des autres éléments du résultat global		804	–
Total des capitaux propres		90 394	(17 842)
Total du passif et des capitaux propres		176 109 \$	125 170 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration,

(Signé) Eric Boyko, administrateur

(Signé) L. Jacques Ménard, administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions du capital-actions)	Capital-actions			Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant	Surplus d'apport			
Solde au 31 mars 2014	32 670 254	1 006 \$	2 500 \$	(8 721)\$	– \$	(5 215)\$
Émission d'actions à l'exercice d'options (note 19)	1 310 834	1 682	(1 472)	–	–	210
Dividendes sur les actions ordinaires et diminution de leur capital déclaré (note 19)	–	(448)	–	(19 601)	–	(20 049)
Rémunération fondée sur des actions (note 21)	–	–	800	–	–	800
Rachat d'options sur actions (note 19)	–	–	(69)	(47)	–	(116)
Bénéfice net	–	–	–	6 607	–	6 607
Autres éléments du résultat global	–	–	–	(79)	–	(79)
Solde au 31 mars 2015	33 981 088	2 240 \$	1 759 \$	(21 841)\$	– \$	(17 842)\$
Émission d'actions à l'exercice d'options (note 19)	479 787	1 298	(914)	–	–	384
Dividendes (note 19)	–	–	–	(6 619)	–	(6 619)
Émission d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote subalterne variable (note 19)	16 647 100	104 044	–	–	–	104 044
Frais d'émission d'actions – déduction faite d'impôts de 1 993 \$ (note 19)	–	(5 542)	–	–	–	(5 542)
Rémunération fondée sur des actions (note 21)	–	–	1 351	–	–	1 351
Bénéfice net	–	–	–	13 881	–	13 881
Autres éléments du résultat global	–	–	–	(67)	804	737
Solde au 31 mars 2016	51 107 975	102 040 \$	2 196 \$	(14 646)\$	804 \$	90 394 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)	Note	2016	2015
Activités d'exploitation :			
Bénéfice net		13 881 \$	6 607 \$
Ajustements visant ce qui suit :			
Rémunération fondée sur des actions	21	1 351	800
Charge liée aux unités d'actions incessibles	21	592	211
Charge liée aux unités d'actions différées	21	371	–
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	12	2 146	2 057
Amortissement des immobilisations incorporelles	13	12 882	12 854
Amortissement et radiation des coûts de financement		263	369
Autres charges financières		1 627	3 961
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés		(110)	(72)
Variation de la juste valeur des placements		(7 345)	(1 801)
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles		(2 064)	485
Radiation d'autres actifs		–	(200)
Charge de désactualisation de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC		248	–
Quote-part des résultats de la coentreprise		43	(128)
Charge (recouvrements) d'impôts		275	(837)
Autres		–	11
Intérêts payés		(1 426)	(3 845)
Impôts payés		(2 190)	(2 546)
		20 544	17 926
Variation nette des éléments d'exploitation hors trésorerie	20	(1 576)	(8 018)
		18 968	9 908
Activités de financement :			
Augmentation de la facilité renouvelable		26 948	2 704
Émission du prêt à terme	17	–	20 000
Émission du crédit-relais	17	–	20 000
Remboursement sur le prêt à terme et sur le crédit-relais	17	(100 960)	(6 564)
Paiement de dividendes sur les actions ordinaires et diminution du capital déclaré des actions ordinaires	19	(4 830)	(20 049)
Rachat d'options sur actions	19	–	(116)
Produit de l'exercice d'options sur actions	19	384	210
Émission d'actions	19	104 044	–
Frais d'émission du capital-actions	19	(7 535)	–
Coûts de financement différés		(431)	(161)
Remboursement d'autres crédateurs		(4 851)	(1 154)
Autres		(91)	(108)
		12 678	14 762
Activités d'investissement :			
Acquisitions d'entreprises et d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3	(24 665)	(20 572)
Acquisition de placements	15	(1 665)	–
Acquisition d'immobilisations corporelles		(2 300)	(1 688)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(1 129)	(751)
		(29 759)	(23 011)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1 887	1 659
Trésorerie et équivalents de trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de l'exercice		1 314	(345)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		3 201 \$	1 314 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Principaux changements et faits saillants :

Les événements et transactions indiqués ci-après ont particulièrement touché la situation financière et la performance consolidées de Groupe Stingray Digital Inc. (la « société ») au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016.

- La réalisation de son premier appel public à l'épargne (le « PAPE ») en juin 2015, lequel a donné lieu à une augmentation du capital-actions (note 19), à la constatation de frais du PAPE en lien avec le reclassement de titres (note 19) et au remboursement du prêt à terme et du crédit-relais (note 17).
- Les acquisitions de Groupe Brava des Pays-Bas en juillet 2015, de iConcerts de Genève en décembre 2015, de Digital Media Distribution d'Australie en décembre 2015 et de Nümédia du Canada en février 2016 (note 3). Ces acquisitions ont donné lieu à la constatation d'un goodwill (notes 3 et 14), d'immobilisations incorporelles (notes 3 et 13), de contreparties conditionnelles (notes 3 et 18) et d'un bénéfice d'exploitation supplémentaire (note 3). La société a financé ces acquisitions au moyen de sa facilité renouvelable modifiée.
- L'approbation, par le CRTC, du changement de propriété et du contrôle effectif de la société en avril 2015, ce qui a mené à la comptabilisation d'une obligation au titre des avantages tangibles (note 18) et de frais liés aux avantages tangibles exigés par le CRTC.
- Un placement supplémentaire dans AppDirect Inc. et, en conséquence, son évaluation à la juste valeur, ce qui a donné lieu à une hausse des placements (note 15) et à la constatation d'un profit sur la réévaluation à la juste valeur (note 24).

2. Événements postérieurs à la date clôture de l'exercice :

Acquisition d'entreprise

Le 15 juin 2016, 2Connect Media BV, filiale en propriété exclusive de la société, a acquis la chaîne de télé Festival 4K, le plus important diffuseur de contenu en format 4K Ultra-HD rejoignant une clientèle internationale, pour une contrepartie totale de 3 126 \$ (2 174 euros) incluant la contrepartie conditionnelle.

Nouveau contrat de location

Le 9 mai 2016, la société a signé une lettre d'intention visant le renouvellement de son contrat de location et l'ajout d'une superficie additionnelle dans le nouvel immeuble en construction situé au 99, rue Prince, à Montréal, dont la date de commencement est le 1^{er} juillet 2017. Le renouvellement du contrat est pour une période de cinq ans et une option de prolongation de cinq ans est prévue. L'engagement estimé aux termes des contrats de location simple visant ces locaux s'élève à 5 810 \$.

Avis de plainte

Le 6 juin 2016, la société a reçu un avis de plainte pour contrefaçon de brevets, plainte que Music Choice a déposée devant la Cour du district est du Texas, division Marshall, et dans laquelle elle allègue qu'il y a eu contrefaçon des brevets américains nos 8 769 602, 9 357 245, 7 320 025 et 9 351 045. La société est d'avis que la plainte de Music Choice est sans fondement et entend la contester vigoureusement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3. Acquisitions d'entreprises :

Exercice clos le 31 mars 2016

Nümédia

Le 15 février 2016, la société a acquis la totalité des actions en circulation de 9076-3392 Québec Inc. (« Nümédia ») pour une contrepartie totale de 1 851 \$. Cette acquisition permettra à la société de consolider les activités qu'elle mène au Canada. Par suite de l'acquisition, un goodwill de 775 \$ a été constaté en lien avec les synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les actifs existants de la société. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des créances clients acquises était 260 \$, ce qui représentait leur montant contractuel brut. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en espèces d'un maximum de 300 \$ correspondant à un certain multiple des produits sur une période de 12 mois et reflétant d'autres conditions, montant qui serait payable le 15 février 2017. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés.

Les résultats de l'acquisition de Nümédia pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont été pris en compte dans les résultats de la société depuis la date d'acquisition. Les produits comptabilisés pour la période allant de la date d'acquisition au 31 mars 2016 ont été de 233 \$ et le bénéfice net, de 14 \$. Si cette acquisition avait eu lieu au début de l'exercice, les produits liés à l'entreprise ainsi acquise auraient été d'environ 1 397 \$ et le bénéfice net, de 83 \$.

	Nümédia
Actifs acquis :	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	257 \$
Débiteurs	260
Charges payées d'avance et autres actifs courants	33
Immobilisations corporelles	185
Immobilisations incorporelles	841
Goodwill	775
	2 351
Passifs repris :	
Créditeurs et charges à payer	289
Dette à long terme	185
Passifs d'impôt différé	26
	500
Actifs nets acquis à la juste valeur	1 851 \$
Contrepartie versée :	
Trésorerie	1 700
Contrepartie conditionnelle	151
	1 851 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

iConcerts

Le 17 décembre 2015, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Transmedia Communications SA (« iConcerts ») pour une contrepartie totalisant 5 600 CHF (7 810 \$ CA). Cette acquisition permettra à la société de consolider ses activités internationales en Europe. Par suite de l'acquisition, un goodwill de 6 979 \$ a été constaté en lien avec les synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les actifs que détient la société à l'échelle mondiale. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des créances clients acquises était 912 \$. Le montant contractuel brut de ces créances est 1 587 \$, montant dont une tranche de 675 \$ ne devrait pas être recouvrable. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en espèces d'un maximum de 2 100 CHF (2 929 \$ CA) correspondant à un certain multiple des produits sur une période de 12 mois et reflétant d'autres conditions, montant qui serait payable le 30 novembre 2016. Selon les estimations de la direction, il a été établi que la juste valeur de la contrepartie conditionnelle était de néant.

Les résultats de l'acquisition de iConcerts pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont été pris en compte dans les résultats de la société depuis la date d'acquisition. Les produits comptabilisés pour la période allant de la date d'acquisition au 31 mars 2016 ont été de 1 794 \$ et le bénéfice net, de 101 \$. Si cette acquisition avait eu lieu au début de l'exercice, les produits liés à l'entreprise ainsi acquise auraient été d'environ 5 382 \$ et le bénéfice net, de 303 \$.

	Chiffres préliminaires	Ajustements	Chiffres ajustés
Actifs acquis :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	505 \$	\$	505 \$
Débiteurs	1 966	(1 054)	912
Charges payées d'avance et autres actifs courants	997	(546)	451
Immobilisations corporelles	51		51
Immobilisations incorporelles	2 334	116	2 450
Goodwill	6 921	58	6 979
	12 774	(1 426)	11 348
Passifs repris :			
Créditeurs et charges à payer	4 410	(977)	3 433
Impôts à payer	209	(209)	–
Passifs d'impôt différé	345	(240)	105
	4 964	(1 426)	3 538
Actifs nets acquis à la juste valeur	7 810 \$	– \$	7 810 \$
Contrepartie versée :			
Trésorerie	7 810		7 810
	7 810 \$	– \$	7 810 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Digital Media Distribution

Le 14 décembre 2015, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Digital Music Distribution Pty Ltd. (« DMD ») pour une contrepartie totalisant 11 990 \$ AU (11 853 \$ CA). Cette acquisition permettra à la société de consolider ses activités internationales dans la région de l'Asie-Pacifique. Par suite de l'acquisition, un goodwill de 7 326 \$ a été constaté en lien avec les synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les actifs que détient la société à l'échelle mondiale. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des créances clients acquises était 98 \$, ce qui représentait leur montant contractuel brut. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en espèces de 4 002 \$ AU (3 956 \$ CA) si des contrats conclus avec des clients sont renouvelés avant décembre 2017.

Les résultats de l'acquisition de DMD pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont été pris en compte dans les résultats de la société depuis la date d'acquisition. Les produits comptabilisés pour la période allant de la date d'acquisition au 31 mars 2016 ont été de 1 364 \$ et le bénéfice net, de 326 \$. Si cette acquisition avait eu lieu au début de l'exercice, les produits liés à l'entreprise ainsi acquise auraient été d'environ 4 093 \$ et le bénéfice net, de 979 \$.

	Chiffres préliminaires	Ajustements	Chiffres ajustés
Actifs acquis :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	210 \$	(5) \$	205 \$
Débiteurs	123	(25)	98
Charges payées d'avance et autres actifs courants	292	5	297
Immobilisations incorporelles	2 924	2 576	5 500
Goodwill	9 166	(1 840)	7 326
	12 715	711	13 426
Passifs repris :			
Créditeurs et charges à payer	306	(19)	287
Passifs d'impôt différé	497	789	1 286
	803	770	1 573
Actifs nets acquis à la juste valeur	11 912 \$	(59) \$	11 853 \$
Contrepartie versée :			
Trésorerie	7 862	(183)	7 679
Ajustement du fonds de roulement	–	218	218
Contrepartie conditionnelle	4 050	(94)	3 956
	11 912 \$	(59) \$	11 853

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Groupe Brava

En juillet 2015, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Brava HDTV B.V., Brava NL B.V. et DjazzTV B.V. (le « Groupe Brava ») pour une contrepartie totalisant 8 334 EUR (11 548 \$ CA). Cette acquisition permettra à la société de consolider ses activités internationales en Europe. Par suite de l'acquisition, un goodwill de 7 428 \$ a été constaté en lien avec les synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les actifs que détient la société à l'échelle mondiale. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des créances clients acquises était 1 594 \$, ce qui représentait leur montant contractuel brut. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en espèces d'un maximum de 2 971 EUR (4 117 \$ CA) correspondant à un certain multiple des produits sur une période de 36 mois, montant qui sera versé à chaque date anniversaire dans les trois prochaines années jusqu'en juin 2018. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, et elle a été actualisée pour refléter la valeur temps de l'argent.

Les résultats de l'acquisition de Groupe Brava pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont été pris en compte dans les résultats de la société depuis la date d'acquisition. Les produits comptabilisés pour la période allant de la date d'acquisition au 31 mars 2016 ont été de 3 555 \$ et le bénéfice net, de 78 \$. Si cette acquisition avait eu lieu au début de l'exercice, les produits liés à l'entreprise ainsi acquise auraient été d'environ 4 740 \$ et le bénéfice net, de 104 \$.

	Chiffres préliminaires	Ajustements	Chiffres ajustés
Actifs acquis :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	282 \$	\$	282 \$
Débiteurs	1 576	18	1 594
Charges payées d'avance et autres actifs courants	164		164
Immobilisations corporelles	61		61
Immobilisations incorporelles	4 795		4 795
Goodwill	7 153	275	7 428
	14 031	293	14 324
Passifs repris :			
Créditeurs et charges à payer	1 186		1 186
Impôts à payer	391		391
Passifs d'impôt différé	1 199		1 199
	2 776		2 776
Actifs nets acquis à la juste valeur	11 255 \$	293 \$	11 548 \$
Contrepartie versée :			
Trésorerie	8 502		8 502
Ajustement du fonds de roulement	25	275	300
Contrepartie conditionnelle	2 728	18	2 746
	11 255 \$	293 \$	11 548 \$

À la date de clôture, la société n'avait pas terminé la répartition du prix d'achat entre les actifs nets identifiables et le goodwill, car il lui restait à obtenir des informations confirmant la valeur des éléments du fonds de roulement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2015

Les Réseaux Urbains Viva Inc.

Le 10 février 2015, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Les Réseaux Urbains Viva Inc. pour une contrepartie totale de 4 420 \$. Cette acquisition permettra à la société de consolider sa position au sein du secteur canadien des solutions médias en magasin et des solutions d'affichage numérique. Par suite de l'acquisition, un goodwill de 2 621 \$, qui reflète l'expertise stratégique de l'ancien propriétaire et des anciens employés, les synergies d'exploitation qui devraient être réalisées au moyen de l'intégration de l'entreprise acquise aux activités existantes de la société et les avantages qui seront tirés de l'expertise de la société en matière de services musicaux et d'affichage numérique, a été comptabilisé. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, en mars 2018, la société sera tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en espèces d'un maximum de 3 881 \$ correspondant à un certain multiple des produits annualisés sur une période de 24 mois. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, et elle a été actualisée pour refléter la valeur temps de l'argent.

La société a parachevé l'évaluation des justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de cette acquisition et certains ajustements à l'évaluation préliminaire ont été enregistrés à l'état consolidé de la situation financière, tel qu'illustré ci-dessous. Les données comparatives ont été ajustées pour refléter ces changements.

	Chiffres préliminaires	Ajustements	Chiffres définitifs
Actifs acquis :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	495 \$	– \$	495 \$
Débiteurs	973	124	1 097
Stocks	531	(283)	248
Immobilisations corporelles	108	–	108
Immobilisations incorporelles	2 160	–	2 160
Goodwill	2 235	386	2 621
	6 502	227	6 729
Passifs repris :			
Créditeurs et charges à payer	1 019	227	1 246
Produits différés	333	–	333
Dette à long terme	150	–	150
Passifs d'impôt différé	580	–	580
	2 082	227	2 309
Actifs nets acquis à la juste valeur	4 420 \$	– \$	4 420 \$
Contrepartie versée :			
Trésorerie	2 000	–	2 000
Contrepartie conditionnelle	2 420	–	2 420
	4 420 \$	– \$	4 420 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Telefonica – On The Spot

Le 10 octobre 2014, la société a acquis les services musicaux de Telefonica On The Spot Services S.A.U. (« On The Spot ») pour une contrepartie totale de 3 490 \$ US (3 906 \$ CA). Cette acquisition permettra à la société de consolider ses activités internationales en Amérique latine. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, en novembre 2016, la société sera tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en espèces d'un maximum de 887 \$ US (1 110 \$ CA) correspondant à un certain multiple des produits sur une période de 24 mois. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, et elle a été actualisée pour refléter la valeur temps de l'argent.

DMX Canada

Le 27 juin 2014, la société a acquis les actifs canadiens des services pour entreprises de Mood Media Entertainment LTD (« DMX Canada ») pour une contrepartie totale de 11 770 \$. L'acquisition permettra à la société de renforcer son statut de plus important fournisseur de services de musique pour entreprises au Canada et devrait donner lieu à des réductions de coûts grâce aux économies d'échelle. Par suite de l'acquisition, un goodwill de 4 260 \$, qui reflète les synergies d'exploitation qui devraient être réalisées au moyen de l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société et les avantages qui seront tirés de l'expertise de la société au Canada, a été comptabilisé. Une tranche de 2 816 \$ du goodwill devrait être déductible aux fins de l'impôt. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société était tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en espèces d'un maximum de 1 803 \$ correspondant à un certain pourcentage des produits sur une période de 12 mois, montant qui a été versé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, et elle a été actualisée pour refléter la valeur temps de l'argent.

La société a parachevé l'évaluation des justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de ces acquisitions et aucun ajustement à l'évaluation préliminaire n'a été constaté à l'état consolidé de la situation financière.

	Telefonica	DMX Canada
Actifs acquis :		
Immobilisations corporelles	– \$	511 \$
Immobilisations incorporelles	3 906	7 504
Goodwill	–	4 260
	3 906	12 275
Passifs repris :		
Passifs d'impôt différé	–	505
		505
Actifs nets acquis à la juste valeur	3 906 \$	11 770 \$
Contrepartie versée :		
Trésorerie	2 978	10 217
Contrepartie conditionnelle	928	1 553
	3 906 \$	11 770 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Archibald Media Group

Le 12 juin 2014, la société a acquis la totalité des actions en circulation d'Archibald Media Group B.V. pour une contrepartie totale de 5 319 EUR (7 824 \$ CA). Cette acquisition permettra à la société de consolider ses activités internationales en Europe. Par suite de l'acquisition, un goodwill de 3 918 \$, qui reflète les synergies d'exploitation qui devraient être réalisées au moyen de l'intégration de l'entreprise acquise aux actifs existants de la société à l'échelle mondiale et les avantages qui seront tirés de l'expertise de la société en Europe, a été comptabilisé. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, en juillet 2016, la société sera tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en espèces d'un maximum de 1 378 EUR (1 880 \$ CA) correspondant à un certain multiple des produits sur une période de 24 mois. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, et elle a été actualisée pour refléter la valeur temps de l'argent.

La société a parachevé l'évaluation des justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de cette acquisition et certains ajustements à l'évaluation préliminaire ont été enregistrés à l'état consolidé de la situation financière, tel qu'illustré ci-dessous. Les données comparatives ont été ajustées pour refléter ces changements.

	Chiffres préliminaires	Ajustements	Chiffres définitifs
Actifs acquis :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	207 \$	– \$	207 \$
Débiteurs	511	–	511
Immobilisations corporelles	111	–	111
Immobilisations incorporelles	4 070	(303)	3 767
Placement dans une coentreprise	–	730	730
Goodwill	4 255	(337)	3 918
	9 154	90	9 244
Passifs repris :			
Créditeurs et charges à payer	486	–	486
Passifs d'impôt différé	844	90	934
	1 330	90	1 420
Actifs nets acquis à la juste valeur	7 824 \$	– \$	7 824 \$
Contrepartie versée :			
Trésorerie	6 079	–	6 079
Contrepartie conditionnelle	1 745	–	1 745
	7 824 \$	– \$	7 824 \$

Les résultats des entreprises acquises DMX Canada, On the Spot, Archibald Media Group B.V. et Les Réseaux Urbains Viva Inc. pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ont été pris en compte dans ceux de la société depuis la date d'acquisition respective de ces dernières. Les produits comptabilisés pour la période allant des dates d'acquisition au 31 mars 2015 se sont établis à 6 300 \$. La société n'est pas en mesure de déterminer le bénéfice net lié à ces entreprises acquises. Si ces acquisitions avaient eu lieu au début de l'exercice, les produits liés à ces entreprises acquises se seraient chiffrés à environ 12 000 \$. Cependant, la société n'est pas en mesure de déterminer le bénéfice net qui en aurait alors été dégagé. La société a intégré entièrement ces acquisitions à ses activités; par conséquent, il serait impraticable de séparer les coûts de façon adéquate.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Autres

La société a également modifié la répartition du prix d'achat versé pour l'acquisition de Pay Audio Services Limited Partnership en réduisant de 3 321 \$ le goodwill et les passifs d'impôt différé.

Estimation importante

En vertu de la méthode d'acquisition, à la date d'obtention du contrôle, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur (instruments financiers – niveau 3). Selon la complexité du calcul de la valeur de certains actifs, la société utilise des techniques d'évaluation appropriées pour déterminer leur juste valeur estimée à la date d'acquisition. Ces évaluations se fondent généralement sur une projection du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus et sont étroitement liées aux hypothèses posées par la direction quant au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation appliqué, lequel correspond au taux présumé qu'utiliserait un intervenant sur le marché.

4. Informations sectorielles :

Description des activités :

La société a été constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 730, rue Wellington, Montréal (Québec), H3C 1T4. La société est un fournisseur de services musicaux multiplateformes. Elle diffuse de la musique et du contenu vidéo de haute qualité sur différentes plateformes, comme la télévision numérique, par satellite et par protocole Internet, sur Internet, les applications mobiles et les consoles de jeu.

Secteurs opérationnels :

Aux termes de l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la société a déterminé que, pour les exercices clos les 31 mars 2016 et 2015, elle avait exercé ses activités en tant que secteur d'exploitation unique, puisque les activités, les ressources et les actifs sont essentiellement centralisés, optimisés et gérés au Canada. Les activités exercées à l'échelle internationale tirent parti de l'expertise canadienne.

Les tableaux suivants contiennent des données géographiques sur les produits de la société, ainsi que sur ses immobilisations corporelles, incorporelles et son goodwill.

Les produits proviennent des régions suivantes selon l'endroit où sont effectuées les ventes :

	2016	2015
Produits		
Canada	53 535 \$	47 738 \$
Autres pays	36 409	23 251
	89 944 \$	70 989 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les actifs à long terme sont générés dans les régions ci-dessous, en fonction des emplacements des filiales.

	2016	2015
Immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill		
Canada	53 524 \$	56 681 \$
Pays-Bas	18 811	7 597
Royaume-Uni	16 857	20 847
Australie	12 620	–
Autres pays	12 739	3 775
	114 551 \$	88 900 \$

5. Autres informations :

Le tableau suivant présente les charges par catégorie.

	2016	2015
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	19 780 \$	16 480 \$
Recherche et développement	5 725	4 966
Coûts liés au matériel	4 505	1 760
Rémunération fondée sur des actions	1 351	800
Unités d'actions incessibles	592	211
Unités d'actions différées	371	–

Le tableau suivant indique, par catégorie, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations, ainsi que les frais liés au PAPE et l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC par fonction.

	2016	2015
<i>Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiation :</i>		
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	13 749 \$	13 237 \$
Charges générales et administratives	1 279	1 742
	15 028 \$	14 979 \$
<i>Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC :</i>		
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	4 158 \$	– \$
Charges générales et administratives	1 663	–
	5 821 \$	– \$

Les frais liés à la programmation musicale, le coût des services et les frais liés au contenu ainsi que les charges générales et administratives se seraient établis à 49 069 \$ (36 520 \$ – 2015) et à 16 189 \$ (11 831 \$ – 2015), respectivement, si la présentation, par catégorie, de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiation, des frais liés au PAPE et de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC avait été adoptée aux fins des états du résultat global.

Des coûts de transaction liés aux acquisitions d'entreprises d'un montant de 691 \$ (233 \$ – 2015) ont été comptabilisés dans les charges générales et administratives des états du résultat global.

La quote-part du bénéfice d'une coentreprise de 105 \$ (200 \$ – 2015) a été présentée dans les charges générales et administratives des états du résultat global. Le dividende reçu de cette coentreprise s'est chiffré à 148 \$ (72 \$ – 2015).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

6. (Produits financiers) charges financières, montant net:

	2016	2015
Charge d'intérêt et commissions d'attente	1 627 \$	3 961 \$
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	(2 064)	485
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(107)	(72)
Charge de désactualisation de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTD	248	–
Amortissement et radiation des coûts de financement	263	369
Radiation d'autres actifs	–	200
Profit de change	(385)	(257)
	<u>(418) \$</u>	<u>4 686 \$</u>

7. Impôts:

La charge d'impôt se compose des éléments suivants :

	2016	2015
Impôt exigible		
Exercice à l'étude	4 160 \$	2 780 \$
Ajustement lié à des exercices précédents	70	111
	<u>4 230</u>	<u>2 891</u>
Impôt différé :		
Naissance et renversement des différences temporaires	(447)	(1 052)
Ajustement lié à des exercices précédents	(67)	30
Variation des pertes fiscales comptabilisées et des différences temporaires déductibles	(3 441)	(2 706)
	<u>(3 955)</u>	<u>(3 728)</u>
Total de la charge d'impôt	<u>275 \$</u>	<u>(837) \$</u>

Le tableau suivant fait le rapprochement des impôts sur le résultat calculés au taux prévu par la loi au Canada de 26,9 % (26,9 % – 2015) et du total de la charge d'impôts pour les exercices clos les 31 mars.

	2016	2015
Bénéfice avant impôts	14 156 \$	5 770 \$
Impôts au taux combiné prévu par la loi au Canada	3 808	1 552
(Diminution) augmentation découlant de ce qui suit :		
Incidence des écarts de taux de change	(599)	(240)
Différences permanentes	(1 009)	404
Partie non imposable d'un gain en capital	(993)	(242)
Variation des pertes fiscales comptabilisées et des différences temporaires déductibles	(3 441)	(2 706)
Retenues d'impôts à la source	1 170	543
Changement du taux d'impôt futur applicable aux placements	(687)	–
Autres	8	(148)
Total de la charge d'impôts	<u>275 \$</u>	<u>(837) \$</u>

Estimation importante

Les impôts et les crédits d'impôt comptabilisés sont examinés et approuvés par les administrations fiscales et pourraient, par conséquent, se révéler différents des montants comptabilisés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

Le tableau suivant présente l'incidence fiscale des principales composantes des différences temporaires donnant lieu à des actifs et passifs d'impôt différé.

	2016		2015	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Immobilisations corporelles	339 \$	22 \$	266 \$	42 \$
Immobilisations incorporelles et goodwill	114	5 177	121	6 762
Coûts de financement	2 016	–	157	–
Pertes fiscales reportées en avant	6 666	–	4 446	–
Placements	–	1 930	–	1 624
Obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	1 138	–	–	–
Autres	273	45	385	28
Actifs et passifs d'impôt	10 546	7 174	5 375	8 456
Compensation des actifs et des passifs	(3 429)	(3 429)	(1 500)	(5 038)
Actifs et passifs d'impôt, montant net	7 117 \$	3 745 \$	3 875 \$	3 418 \$

Actifs d'impôt différé non comptabilisés

La société dispose de pertes d'exploitation fiscales reportées en avant de 115 379 \$ et de différences temporaires déductibles non comptabilisées de 5 217 \$ qui pourront servir à réduire son bénéfice imposable futur. Un avantage fiscal lié à une tranche de 79 862 \$ de ces pertes fiscales reportées en avant et de ces différences temporaires déductibles n'a pas été comptabilisé. Les actifs d'impôt différé se rapportant à ces éléments n'ont pas été comptabilisés puisqu'il n'est pas probable que la société disposera d'un bénéfice imposable futur lui permettant d'en utiliser l'avantage fiscal. Le tableau suivant présente, aux 31 mars 2016 et 2015, les montants et les dates d'expiration des pertes fiscales reportées en avant et d'autres différences temporaires déductibles non comptabilisées d'une durée illimitée.

	2016				2015	
	Canada	Australie	Suisse	Royaume-Uni	Canada	Royaume-Uni
Pertes fiscales reportées en avant :						
2017	– \$	– \$	8 040 \$	– \$	– \$	–
2018	–	–	4 613	–	–	–
2019	–	–	5 116	–	–	–
2020	–	–	4 844	–	–	–
2021	–	–	3 474	–	–	–
2026	23	–	–	–	–	–
2027	373	–	–	–	262	–
2028	84	–	–	–	324	–
2029	49	–	–	–	28	–
2030	7	–	–	–	–	–
2034	–	–	–	–	175	–
Durée indéterminée	–	684	–	88 072	–	91 481
Autre différence temporaire déductible d'une durée illimitée	–	–	–	5 217	–	6 258
	536 \$	684	26 087 \$	93 289 \$	789 \$	97 739

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Passifs d'impôt différé non comptabilisés

La société n'a pas comptabilisé de passif d'impôt différé sur les résultats non distribués de ses filiales pour l'exercice considéré ni pour les exercices antérieurs étant donné que pour le moment, elle ne prévoit pas que ces résultats non distribués se résorberont et deviendront imposables dans un avenir rapproché. Un passif d'impôt différé sera comptabilisé lorsque la société prévoira récupérer ces résultats non distribués par un moyen fiscal, comme la vente d'un placement ou l'encaissement de dividendes.

Estimation importante

Les actifs d'impôt différé comprennent un montant de 6 666 \$ qui a trait à des pertes fiscales reportées en avant de certaines filiales canadiennes, européennes et australiennes. Ces filiales avaient comptabilisé ces pertes au cours de leurs derniers exercices, avant que la société en fasse l'acquisition, et génèrent désormais un bénéfice imposable. Compte tenu des résultats d'exploitation futurs estimés, selon les plans d'affaires et les budgets approuvés de ces filiales, la société a conclu qu'il est probable que ces actifs d'impôt différé pourront être recouverts.

8. Bénéfice par action :

	2016	2015
Bénéfice net	13 881 \$	6 607 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple, de base	47 822 515	33 642 546
Effet dilutif des options sur actions	557 738	750 697
Nombre moyen pondéré, d'actions ordinaires, d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple, dilué	48 380 253	34 393 243
Bénéfice par action – de base	0,29 \$	0,20 \$
Bénéfice par action – dilué	0,29 \$	0,19 \$

9. Créances clients et autres débiteurs :

	2016	2015
Créances clients	25 447 \$	16 379 \$
Autres débiteurs	2 314	1 115
	27 761 \$	17 494 \$

10. Crédits d'impôt à la recherche et au développement :

Au 31 mars 2016, les crédits d'impôt à recevoir d'un montant de 236 \$ (334 \$ – 2015) se composent des crédits d'impôt à la recherche et au développement à recevoir du gouvernement provincial, lesquels se rapportent aux dépenses de recherche et de développement admissibles en vertu des lois fiscales applicables. Les montants inscrits comme étant à recevoir sont assujettis à une vérification fiscale et les montants définitifs reçus pourraient être différents de ceux qui ont été inscrits.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11. Stocks :

	2016	2015
Matériel de transmission de musique	586 \$	451 \$
Équipement de télévision, haut-parleurs et autres	324	425
	910 \$	876 \$

12. Immobilisations corporelles :

	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Autres	Total
Coût :				
Solde au 31 mars 2014	3 400 \$	2 750 \$	821 \$	6 971 \$
Entrées	2 063	835	125	3 023
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	618	112	—	730
Cessions et radiations	(119)	(33)	(89)	(241)
Solde au 31 mars 2015	5 962	3 664	857	10 483
Entrées	807	1 019	320	2 146
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	44	246	7	297
Cessions et radiations	(224)	(3)	—	(227)
Écarts de change	(2)	6	1	5
Solde au 31 mars 2016	6 587	4 932	1 185	12 704
Cumul de l'amortissement :				
Solde au 31 mars 2014	2 040	1 843	454	4 337
Amortissement pour l'exercice	1 123	691	169	1 983
Cessions et radiations	(66)	(26)	(75)	(167)
Solde au 31 mars 2015	3 097	2 508	548	6 153
Amortissement pour l'exercice	869	854	257	1 980
Cessions et radiations	(58)	(3)	—	(61)
Écarts de change	—	4	—	4
Solde au 31 mars 2016	3 908 \$	3 363 \$	805 \$	8 076 \$
Valeur comptable nette :				
31 mars 2015	2 865 \$	1 156 \$	309 \$	4 330 \$
31 mars 2016	2 679 \$	1 569 \$	380 \$	4 628 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13. Immobilisations incorporelles :

	Catalogue musical	Liste de clients et relations clients	Marques de commerce	Licences, applications Web et logiciels	Ententes de non-concurrence	Total
Coût :						
Solde au 31 mars 2014	6 977 \$	58 921 \$	2 147 \$	4 346 \$	3 097 \$	75 488 \$
Entrées	308	–	–	585	–	893
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	450	15 679	735	46	427	17 337
Solde au 31 mars 2015	7 735	74 600	2 882	4 977	3 524	93 718
Entrées	352	–	–	883	–	1 235
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	156	11 818	1 492	264	79	13 809
Écart de change	(1)	296	3	(1)	2	299
Solde au 31 mars 2016	8 242	86 714	4 377	6 123	3 605	109 061
Cumul de l'amortissement :						
Solde au 31 mars 2014	2 462	28 049	414	3 217	1 281	35 423
Amortissement pour l'exercice	774	10 519	175	764	622	12 854
Solde au 31 mars 2015	3 236	38 568	589	3 981	1 903	48 277
Amortissement pour l'exercice	530	10 634	336	872	510	12 882
Écart de change	1	3	–	(1)	(2)	1
Solde au 31 mars 2016	3 767 \$	49 205 \$	925 \$	4 852 \$	2 411 \$	61 160 \$
Valeur comptable nette :						
31 mars 2015	4 499 \$	36 032 \$	2 293 \$	996 \$	1 621 \$	45 441 \$
31 mars 2016	4 475 \$	37 509 \$	3 452 \$	1 271 \$	1 194 \$	47 901 \$

14. Goodwill :

	2016	2015 (retraité - voir la note 3)
Solde à l'ouverture de l'exercice	39 129 \$	28 330 \$
Acquisitions d'entreprises (note 3)	22 508	10 799
Écart de change	385	–
Solde à la clôture de l'exercice	62 022 \$	39 129 \$

Aux fins du test de dépréciation, un goodwill de 62 022 \$ a été attribué à la seule UGT représentant l'ensemble des services musicaux. La société a effectué son test de dépréciation annuel du goodwill au cours du dernier trimestre de 2016. La valeur recouvrable de l'UGT excédait sa valeur comptable. Aucune modification raisonnablement possible des hypothèses ne pourrait faire en sorte que la valeur comptable excède la valeur recouvrable estimée. Par conséquent, aucune perte de valeur du goodwill n'a été comptabilisée.

Technique d'évaluation et estimation importante

La valeur recouvrable de l'UGT est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de vente. Les méthodes et hypothèses qui suivent ont été appliquées pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La juste valeur diminuée des coûts de vente a été calculée à partir de données non observables (niveau 3), comme les produits et la marge du BAIIA prévus et budgétisés pour la période allant de 2017 à 2021. Le BAIIA s'entend du bénéfice net avant les produits financiers nets, la variation de la juste valeur du placement, les impôts et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La société a tenu compte de l'expérience passée, des tendances économiques ainsi que des tendances du secteur d'activité et du marché pour évaluer si le montant du BAIIA pourra être maintenu dans l'avenir. Aux fins du présent test, la direction a utilisé une période de cinq ans pour établir ses flux de trésorerie futurs prévisionnels. Au-delà de cette période, la société a tenu compte d'un taux de croissance de 2 % et d'une marge du BAIIA de 35 %. La société a également utilisé un taux d'actualisation de 10 %, qui représente le coût moyen pondéré du capital (le « CMPC »). Le CMPC est une estimation du taux de rendement global que les actionnaires et les détenteurs de titres d'emprunt souhaitent dégager de leur investissement. La détermination du CMPC requiert une analyse distincte du coût de la dette et du coût des capitaux propres et la prise en compte d'une prime de risque établie en fonction de l'UGT.

Aux fins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill, la direction doit recourir à son jugement pour cerner le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie en grande partie indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »).

Les montants utilisés aux fins du calcul de la dépréciation reposent sur des estimations des flux de trésorerie futurs de la société, notamment sur des estimations de ses produits, de son BAIIA, des taux d'actualisation (CMPC) et des prix du marché à venir.

De par leur nature, ces estimations et hypothèses sont assujetties à des incertitudes relatives à la mesure; par conséquent, les résultats réels pourraient différer des estimations.

15. Placements :

	2016	2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	7 933 \$	6 132 \$
Entrées au cours de l'exercice	1 665	–
Variation de la juste valeur au cours de l'exercice, incluant le profit de change	7 345	1 801
Solde à la clôture de l'exercice	16 943 \$	7 933 \$

Les placements sont constitués d'un investissement dans les actions privilégiées convertibles d'une entité fermée, AppDirect, et d'un autre dans un billet convertible d'une entité fermée, Multi-Channels Asia PTE Ltd. (« MCA »).

AppDirect

L'investissement de la société dans les actions privilégiées convertibles d'AppDirect a été évalué et inscrit à la juste valeur par le biais du résultat net. Le 21 septembre 2015, la société a investi 300 \$ US (330 \$ CA) dans ces actions privilégiées convertibles.

MCA

L'investissement de la société dans un billet convertible de MCA a été inscrit à la juste valeur par le biais du résultat net. Le 11 novembre 2015, la société a investi 1 000 \$ US (1 335 \$ CA) dans un billet convertible. Celui-ci est d'une durée de cinq ans, porte intérêt au taux de 7 % par année et son montant en capital est convertible, au gré de la société, en actions ordinaires de MCA en tout temps, et ce, jusqu'à son échéance.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Estimation importante

La juste valeur des placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie au moyen de techniques d'évaluation. La société pose des jugements aux fins de la sélection de diverses méthodes ainsi que des hypothèses qui reposent essentiellement sur les conditions de marché prévalant à la clôture de chaque exercice. Il y a lieu de se reporter à la note 24 pour obtenir des précisions sur les principales hypothèses qui ont été utilisées et sur l'incidence qu'auraient des changements à ces hypothèses.

16. Crédoeurs et charges à payer :

	2016	2015
Dettes fournisseurs	8 624 \$	2 624 \$
Charges à payer	16 338	14 021
Taxes de vente à payer	857	98
	25 819 \$	16 743 \$

17. Prêts et emprunts :

Le tableau suivant présente les variations dans les prêts et emprunts.

	Facilité renouvelable	Crédit-relais	Prêt à terme
Exercice clos le 31 mars 2015			
Valeur comptable nette à l'ouverture, au 31 mars 2014	5 198 \$	– \$	67 041 \$
Augmentation de la facilité renouvelable, montant net	2 704	–	–
Nouvelle dette	–	20 000	20 150
Remboursements d'emprunts	–	–	(6 564)
Nouveaux coûts de financement	–	–	(161)
Amortissement des coûts de financement	–	–	369
Valeur comptable nette à la clôture, au 31 mars 2015	7 902 \$	20 000 \$	80 835 \$
Partie courante	7 902 \$	20 000 \$	9 830 \$
Partie non courante	–	–	71 005

	Facilité renouvelable	Crédit-relais	Prêt à terme
Exercice clos le 31 mars 2015			
Valeur comptable nette à l'ouverture, au 31 mars 2015	7 902 \$	20 000 \$	80 835 \$
Augmentation de la facilité renouvelable, montant net	27 133	–	–
Remboursements d'emprunts	–	(20 000)	(80 960)
Amortissement et radiation des coûts de financement	–	–	125
Valeur comptable nette à la clôture, au 31 mars 2016	35 035 \$	– \$	– \$
Partie courante	– \$	– \$	– \$
Partie non courante	35 035	–	–

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Facilité de crédit renouvelable

Le 11 juin 2015, la société a renégocié sa convention de crédit afin d'intégrer l'encours du prêt à terme dans la facilité de crédit renouvelable modifiée (la « facilité renouvelable »), de rembourser le crédit-relais, de porter sa capacité d'emprunt à 100 000 \$ et d'y apporter des modifications concernant les intérêts, l'échéance, la garantie et les clauses restrictives. La facilité renouvelable, qui arrivera à échéance en juin 2019, porte intérêt à un taux annuel équivalant à celui des acceptations bancaires majoré d'une marge allant de 1,38 % à 3,00 % et est garantie par les filiales et par un privilège de premier rang grevant l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures de la société. De plus, la société doit payer des commissions d'attente variant entre 0,28 % et 0,60 % sur la portion inutilisée de la facilité renouvelable en plus de se conformer à certaines clauses restrictives financières.

Au 31 mars 2016, la société se conformait à toutes les exigences de sa convention de crédit.

Prêt à terme

Le prêt à terme a été remboursé le 11 juin 2015. Il portait intérêt au taux préférentiel majoré de la marge applicable (entre 1,00 % et 3,00 %), ce qui correspondait à un taux d'intérêt de 4,85 % au 31 mars 2015, et devait venir à échéance le 18 décembre 2016.

Crédit-relais

Le 11 juin 2015, la société a remboursé la totalité de l'encours du crédit-relais. Celui portait intérêt à un taux annuel équivalant soit au taux préférentiel des prêts soit au taux des acceptations bancaires majoré de 3,00 % et de 4,00 %, respectivement, jusqu'au 13 décembre 2015 et de 3,50 % et 4,50 %, respectivement par la suite, ce qui correspondait à un taux d'intérêt de 6,85 % au 31 mars 2015. Ce crédit-relais devait venir à échéance en mars 2016 et était garanti par des filiales et par un privilège de premier rang grevant l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles. La société était tenue, en vertu de la convention de crédit, de se conformer à des clauses restrictives financières trimestrielles.

18. Autres crédateurs:

Les autres crédateurs sont constitués de ce qui suit :

	2016	2015
Contreparties conditionnelles	12 347 \$	12 409 \$
Obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	4 230	340
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	124	148
	16 701	12 897
Partie courante	(8 006)	(8 463)
	8 695 \$	4 434 \$

Obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC

Le CRTC a approuvé la modification de la propriété et du contrôle effectif de la société le 22 avril 2015. Aux termes de cette décision, le CRTC exige que la société paie des avantages tangibles d'un montant de 5 508 \$ sous forme de versements annuels égaux sur une période de sept ans. La société a comptabilisé une charge de 4 382 \$, qui reflète la juste valeur du flux des paiements actualisée à un taux de 7,0 %, soit le taux d'intérêt effectif de la société majoré d'une prime de risque. Dans sa décision du 18 août 2015, le CRTC a accepté de renouveler la licence de diffusion de la société jusqu'au 31 août 2020.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Estimation importante – contreparties conditionnelles

Advenant que les entreprises acquises réalisent certains volumes des ventes établis d'avance, renouvellent des contrats spécifiques ou remplissent d'autres conditions, des contreparties conditionnelles pourraient devoir être versées dans l'avenir.

La juste valeur des contreparties conditionnelles, soit 12 347 \$, a été estimée en calculant la valeur actualisée des sorties de trésorerie attendues dans l'avenir. Il y a lieu de se reporter à la note 24 pour obtenir des précisions sur les principales hypothèses qui ont été utilisées et sur l'incidence qu'auraient des changements à ces hypothèses. Ces estimations reposent sur des taux d'actualisation variant de 5 % à 15 %. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, les contreparties conditionnelles associées à DMX Canada, DMX Latin, Groupe Brava et Archibald Media Group ont été examinées puisque les produits réels tirés des ventes que devraient réaliser les entreprises acquises sont supérieurs ou inférieurs à un seuil maximal. Un profit global de 2 064 \$ a été pris en compte dans les produits financiers nets. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, les contreparties conditionnelles de DMX Canada et de DMX Latin ont été versées.

19. Capital-actions :

Autorisé :

Avant la clôture du premier appel public à l'épargne (le « placement »), le capital-actions autorisé de la société était composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A, B et C, avec droit de vote et de participation et sans valeur nominale ainsi que d'un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, B et C, avec droit de vote sans participation et sans valeur nominale.

Le capital-actions autorisé de la société a été modifié immédiatement avant la clôture du placement et toutes les catégories d'actions qui le composaient avant sa modification ont été annulées et remplacées par :

un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne avec droit de participation, sans valeur nominale;

un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne variable avec droit de participation, sans valeur nominale;

un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple (10 voix par action) avec droit de participation, sans valeur nominale;

un nombre illimité d'actions spéciales avec droit de participation, sans valeur nominale;

un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, sans participation, sans valeur nominale.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Émis et en circulation :

Le tableau suivant présente les variations dans le capital-actions.

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Exercice clos le 31 mars 2015		
Au 31 mars 2014		
Actions ordinaires de catégorie A	16 440 535	562 \$
Actions ordinaires de catégorie B	6 229 719	12
Actions ordinaires de catégorie C	10 000 000	432
	32 670 254	1 006
Émises à l'exercice d'options sur actions		
Actions ordinaires de catégorie A	1 310 834	1 682
Dividende et diminution du capital déclaré		
Actions ordinaires de catégorie A	–	(16)
Actions ordinaires de catégorie C	–	(432)
	–	(448)
Au 31 mars 2015		
Actions ordinaires de catégorie A	17 751 369	2 228
Actions ordinaires de catégorie B	6 229 719	12
Actions ordinaires de catégorie C	10 000 000	–
	33 981 088	2 240 \$

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Exercice clos le 31 mars 2016		
Au 31 mars 2015		
Actions ordinaires de catégorie A	17 751 369	2 228 \$
Actions ordinaires de catégorie B	6 229 719	12
Actions ordinaires de catégorie C	10 000 000	–
	33 981 088	2 240
Émises à l'exercice d'options sur actions		
Actions ordinaires de catégorie A	80 000	192
Converties		
Actions ordinaires de catégorie A	(17 831 369)	(2 420)
Actions ordinaires de catégorie B	(6 229 719)	(12)
Actions ordinaires de catégorie C	(10 000 000)	–
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	17 766 803	1 316
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	–	–
Émises dans le cadre du premier appel public à l'épargne et à l'exercice de l'option de surallocation		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	16 647 100	104 044
Frais d'émission d'actions, déduction faite d'impôts de 1 993 \$	–	(5 542)
Émises à l'exercice d'options sur actions		
Actions à droit de vote subalterne	399 787	1 106
Au 31 mars 2016		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	34 813 690	100 924
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	51 107 975	102 040 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Afin de se conformer à la *Loi sur la radiodiffusion* ainsi qu'aux directives et règlements promulgués de temps à autre en application de celle-ci et qui permettent aux non-Canadiens, au sens attribué à ce terme dans les Instructions au CRTC (inadmissibilité de non-Canadiens) (DORS/97-192), de détenir la propriété et le contrôle directs ou indirects d'au plus 20 % des actions avec droit de vote et 20 % des droits de vote rattachés aux actions d'un titulaire de licence d'exploitation qui est une personne morale, comme la société, cette dernière a imposé des restrictions en ce qui a trait à l'émission et au transfert de ses actions, ainsi qu'en ce qui a trait aux droits de vote liés à ces actions, le cas échéant. Les restrictions comprennent des limitations en matière de participations étrangères dans les actions avec droit de vote émises et en circulation

Transactions pour l'exercice clos le 31 mars 2016

Au cours de l'exercice, 479 787 options sur actions ont été exercées et, par conséquent, la société a émis 80 000 actions ordinaires de catégorie A et 399 787 actions à droit de vote subalterne. Le produit s'est établi à 384 \$. Un surplus d'apport de 914 \$ au titre de ces options sur actions a été transféré au solde du compte des actions ordinaires de catégorie A ou des actions à droit de vote subalterne.

Le 23 mars 2016, la société a déclaré un dividende de 0,035 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple, dividende qui sera payable le 15 juin 2016 ou vers cette date aux porteurs des actions à droit de vote subalterne, des actions à droit de vote subalterne variable et des actions à droit de vote multiple inscrits en date du 31 mai 2016.

Le 3 février 2016, la société a déclaré un dividende de 0,035 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Le dividende de 1 781 \$ a été versé le 15 mars 2016.

Le 11 novembre 2015, la société a déclaré un dividende de 0,03 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Le dividende de 1 526 \$ a été versé le 15 décembre 2015.

Le 11 août 2015, la société a déclaré un dividende de 0,03 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Le dividende de 1 523 \$ a été versé le 15 septembre 2015.

Le 3 juin 2015, la société a complété le placement de ses actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable auprès des organismes de réglementation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada. La société a émis 13 287 100 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable pour un produit brut de 83 044 \$. Le 9 juin 2015, la société a émis 3 360 000 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable suite à l'exercice de l'option de surallocation attribuée aux preneurs fermes dans le cadre du placement. La société a tiré de cette émission un produit brut de 21 000 \$.

Les coûts de transaction associés à ces émissions se sont chiffrés à 9 198 \$ et, de ce montant, une tranche de 1 663 \$ a été constatée en tant que charge dans les états consolidés du résultat global, et une autre de 7 535 \$, déduction faite d'avantages fiscaux de 1 993 \$, soit un montant de 5 542 \$, a été portée en diminution du capital-actions.

Transactions pour l'exercice clos le 31 mars 2015

Au cours de l'exercice, 1 310 834 options sur actions ont été exercées et, par conséquent, la société a émis 1 310 834 actions ordinaires de catégorie A. Le produit s'est établi à 210 \$. Un surplus d'apport de 1 472 \$ au titre de ces options sur actions a été transféré au solde du compte des actions ordinaires de catégorie A.

Le 18 mars 2015, la société a déclaré et payé aux porteurs des actions ordinaires de catégorie A, B et C des dividendes en espèces de 0,59 \$ par action et a réduit le capital déclaré des actions ordinaires de catégorie A et de catégorie C de 16 \$ et de 432 \$, respectivement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le 29 juillet 2014, la société a racheté 54 167 options détenues par d'anciens membres du personnel à un prix de rachat de 116 \$. Ces options ont, par la suite, été annulées.

20. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :

	2016	2015
Créances clients et autres débiteurs	(7 684) \$	(2 893) \$
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	(214)	148
Stocks	(34)	(238)
Charges payées d'avance et autres actifs courants	169	(990)
Autres actifs	124	(519)
Créditeurs et charges à payer	1 493	(487)
Impôts à payer	695	(2 599)
Produits différés	203	(440)
Autres créditeurs (obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC)	3 672	—
	(1 576) \$	(8 018) \$

Les entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont chiffrées à 341 \$ (495 \$ – 2015) et à 249 \$ (142 \$ – 2015), respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2016.

21. Rémunération fondée sur des actions :

Régime d'options sur actions

Dans le cadre du placement, la société a établi un nouveau régime d'options d'achat d'actions pour attirer et maintenir en poste les employés, administrateurs, dirigeants et consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options d'achat d'actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 2 500 000 actions à droit de vote subalterne ont été réservées pour émission. Les modalités d'acquisition des droits et d'exercice des options sont édictées par le conseil d'administration, tout comme la durée des options, laquelle ne peut toutefois excéder sept ans ou toute autre période plus courte que stipule le conseil d'administration, conformément au règlement du régime. Le nombre total d'actions émises à une seule personne ne peut excéder 5 % de l'ensemble des actions ordinaires émises et en circulation de la société, après dilution.

Aux termes de l'ancien régime d'options sur actions ainsi que du nouveau, 1 288 757 options sur actions étaient en circulation au 31 mars 2016. Les options en circulation sont assujetties à des critères d'acquisition des droits liés au nombre d'années de service des membres du personnel, qui va de 0 à 4 ans.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente un sommaire des changements apportés au régime pour les exercices clos les 31 mars 2016 et 2015.

	2016		2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation à l'ouverture de l'exercice	1 269 699 \$	1,29 \$	2 326 734 \$	0,57 \$
Attribution	512 880	6,43	504 699	2,26
Exercice (note 19)	(479 787)	0,80	(1 310 834)	0,16
Renonciation	(14 035)	2,26	(196 733)	1,06
Rachat	–	–	(54 167)	0,70
Options en circulation à la clôture de l'exercice	1 288 757	3,50	1 269 699	1,29
Options exerçables à la clôture de l'exercice	482 427 \$	1,21 \$	673 333 \$	0,56 \$

Ce qui suit résume l'information concernant les options sur actions en circulation aux 31 mars 2016 et 2015.

Prix d'exercice ⁱ⁾	Nombre d'options en circulation	Options en circulation	Options exerçables
		Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Nombre
31 mars 2016			
0,46 \$	260 000	3,11	260 000
1,46	75 000	4,63	50 000
2,26	440 877	5,91	172 427
6,25	387 880	6,12	–
7,00	125 000	6,36	–
3,50 \$	1 288 757	5,38	482 427
31 mars 2015			
0,46 \$	615 000	3,99	615 000
1,46	150 000	5,57	50 000
2,26	504 699	6,43	8 333
1,29 \$	1 269 699	5,15	673 333

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016 a été 3,43 \$ (1,65 \$ – 2015). Cette juste valeur a été estimée à la date à laquelle les options ont été attribuées selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et en fonction des hypothèses suivantes :

	2016	2015
Volatilité moyenne pondérée	65,0 % – 70,0 %	70 %
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	0,73 % – 1,01 %	0,59 % - 1,72 %
Durée de vie attendue moyenne pondérée des options	5 – 6,25 ans	5 ans
Valeur moyenne pondérée des actions à droit de vote subalterne à la date d'attribution	6,43 \$	2,85 \$
Taux de dividende attendu moyen pondéré	néant – 2,0 %	néant

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La volatilité moyenne pondérée est calculée en fonction de sociétés ouvertes comparables, et ce, sur la même période que la durée de vie attendue.

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée aux termes de ce régime d'options sur actions s'est élevé à 1 351 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2016 (800 \$ – 2015).

Le prix moyen pondéré de l'action à la date de l'exercice des options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016 a été 6,93 \$ (2,85 \$ – 2015).

- ¹⁾ Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, les administrateurs de la société ont annulé toutes les options sur actions qui avaient été émises et qui étaient en circulation et ont émis de nouvelles options dont le prix d'exercice a été réduit de 0,59 \$, ce qui correspond au montant payé à titre de dividende aux porteurs des actions ordinaires de catégorie A, B et C ou à la diminution de leur capital déclaré (note 19). Cette nouvelle réduction du prix d'exercice des options sur actions connexes a eu pour effet d'accroître la charge de rémunération fondée sur des actions de 434 \$, montant dont une tranche de 278 \$ a été comptabilisée dans chacun des exercices.

Régime d'unités d'actions incessibles

Le 1^{er} avril 2014, la société a instauré un régime d'unités d'actions incessibles (les « UAI ») pouvant être attribuées aux administrateurs, aux hauts dirigeants, aux cadres et aux membres du personnel dans le cadre de leur plan de rémunération à long terme, lesquelles devraient être réglées en trésorerie. La valeur du paiement est déterminée au moyen de la multiplication du nombre d'UAI dont les droits ont été acquis à la date du paiement par la juste valeur des actions de la société le jour précédant le paiement. La juste valeur du paiement est déterminée à chaque date de clôture selon la juste valeur des actions de la société à cette date. La juste valeur est amortie sur la période d'acquisition des droits, à savoir trois ans.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, 65 469 UAI (166 349 – 2015) ont été attribuées au prix de 6,25 \$ (2,85 \$ – 2015) chacune à des cadres et à des membres du personnel, et aucun droit associé aux UAI n'est devenu acquis. Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions et liée à ce régime s'est chiffré à 592 \$ en 2016 (211 \$ – 2015). Au 31 mars 2016, la juste valeur d'une unité était 7,05 \$ (3,52 \$ – 2015), ce qui signifie un total de 771 \$ (205 \$ – 2015), lequel a été pris en compte dans les charges à payer des états consolidés de la situation financière.

Régime d'unités d'actions différées

Le 3 juin 2015, la société a instauré un régime d'unités d'actions différées (les « UAD ») pouvant être attribuées aux administrateurs, aux hauts dirigeants et aux membres du personnel dans le cadre de leur plan de rémunération, lesquelles devraient être réglées en trésorerie. La valeur du paiement est déterminée au moyen de la multiplication du nombre d'UAD dont les droits ont été acquis à la date du paiement par la juste valeur des actions de la société le jour précédant le paiement. La juste valeur du paiement est déterminée chaque date de clôture selon la juste valeur des actions de la société à cette date.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, 52 722 UAD (néant – 2015) ont été attribuées à des administrateurs à des prix variant entre 6,90 \$ et 7,04 \$ chacune. Le total de la charge liée à ce régime s'est chiffré à 371 \$ en 2016 (néant – 2015). Au 31 mars 2016, la juste valeur d'une unité était 7,05 \$, ce qui signifie un total de 371 \$, lequel a été pris en compte dans les charges à payer des états consolidés de la situation financière.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

22. Engagements :

Contrats de location simple

Au 31 mars 2016, le solde des engagements aux termes des contrats de location simple visant les locaux de la société s'établissait à 5 847 \$. Les paiements minimaux au titre des contrats de location au cours des cinq prochaines années se présentent comme suit :

2017	2 692 \$
2018	1 801
2019	1 093
2020	192
2021	69

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, un montant de 1 068 \$ (741 \$ – 2015) au titre des contrats de location simple a été comptabilisé dans les charges générales et administratives.

Licence de diffusion

Selon les exigences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadien (le « CRTC »), les services de programmation sonore payante canadiens doivent avoir une certaine proportion de contenu canadien dans leur programmation et, dans la plupart des cas, affecter une partie de leurs produits au développement de contenu canadien. La société doit s'assurer de ce qui suit : i) au plus une chaîne audio payante non canadienne est assemblée avec chaque chaîne audio payante produite au Canada ou liée à chaque chaîne audio payante produite au Canada et en aucun cas les abonnés d'un service de programmation sonore payante devraient-ils se voir offrir un forfait de chaînes audio payantes dans lequel les chaînes produites à l'étranger prédominent; ii) 25 % de l'ensemble des chaînes canadiennes, sauf celles qui diffusent uniquement de la musique instrumentale ou de la musique dans d'autres langues que le français ou l'anglais, consacrent au moins 65 % de leur programmation aux pièces musicales vocales de langue française chaque semaine; et iii) au moins 35 % de la musique diffusée chaque semaine sur l'ensemble de nos chaînes audio payantes produites au Canada est canadienne.

Aux termes des conditions de notre licence pour service national de programmation sonore payante du CRTC, la société doit affecter chaque année au moins 4 % de ses produits de radiodiffusion réglementés canadiens au développement de contenu canadien, selon la répartition suivante : i) 1 % des produits bruts à la Foundation Assisting Canadian Talent On Recordings (« FACTOR »), organisme sans but lucratif qui se consacre à la croissance et au développement du secteur canadien de la musique; ii) 1 % des produits bruts à Musicaction, organisme sans but lucratif dont la mission est d'encourager le développement de la musique locale francophone et qui offre un soutien financier aux projets de maisons de disques indépendantes et aux artistes canadiens; et iii) 2 % des produits bruts au programme Prix Étoiles Stingray, qui vise à découvrir, à stimuler et à promouvoir les nouveaux artistes canadiens.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, un montant de 382 \$ (780 \$ – 2015) a été passé en charges au titre de la programmation musicale, du coût des services et des frais liés au contenu.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Redevances de droits d'auteur

La société doit verser des redevances sur l'utilisation de la musique pour la majeure partie de ses services de diffusion musicale. Par l'intermédiaire de sociétés de gestion de droits d'auteur, la société paie des redevances à deux types de titulaires de droits d'auteur : les titulaires de droits visant les œuvres musicales, qui englobent la musique et les paroles, et les titulaires de droits visant la performance des artistes et les enregistrements sonores, qui comprennent les performances réelles et les enregistrements d'œuvres musicales.

23. Recours à des estimations et à des jugements :

L'établissement des présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS ») a exigé que la direction pose des jugements et fasse des estimations et des hypothèses influant sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La présente note fait le survol des questions qui ont exigé un degré plus élevé de jugement ou qui étaient plus complexes ainsi que des éléments qui sont les plus susceptibles d'être grandement ajustés en raison d'estimations et d'hypothèses qui se révéleraient erronées. Des informations détaillées concernant chacun de ces jugements et estimations sont présentées dans les notes 4 à 18 qui renferment également des renseignements sur le mode de calcul de chaque élément des états financiers consolidés qui en est touché.

Estimations importantes

Les questions qui mettent en jeu des estimations importantes sont les suivantes :

- Estimation de l'impôt exigible à payer et de la charge d'impôt exigible – note 7
- Constatation des actifs d'impôt différé découlant des pertes fiscales reportées en avant – note 7
- Juste valeur estimée de certains placements – note 15
- Dépréciation estimée du goodwill – note 14
- Estimation de la juste valeur des actifs, passifs et contreparties conditionnelles identifiables et liés à des regroupements d'entreprises – notes 3 et 18

Les estimations reposent sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et des mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée au cours de l'exercice où les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des exercices ultérieurs touchés par ces révisions.

Jugements critiques

Les jugements critiques exercés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

- Dépréciation d'actifs non courants

Aux fins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill, la direction doit recourir à son jugement afin de cerner le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie en grande partie indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs (une « unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les montants utilisés aux fins du calcul de la dépréciation reposent sur des estimations des flux de trésorerie futurs de la société, notamment sur des estimations des produits, charges d'exploitation, taux d'actualisation et prix sur le marché futurs. De par leur nature, ces estimations et ces hypothèses sont assujetties à des incertitudes relatives à la mesure; par conséquent, les résultats réels pourraient différer des estimations.

24. Instruments financiers :

Juste valeur

La société a déterminé que la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des autres créditeurs courants, exclusion faite des contreparties conditionnelles, représentait une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. C'est pourquoi aucun détail concernant leur juste valeur n'est présenté ci-dessous. La juste valeur de la facilité renouvelable, du crédit-relais et du prêt à terme portant intérêt à taux variables se rapproche de la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires plus une marge, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus pour des emprunts assortis de modalités et d'un risque de crédit semblables.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel ils appartiennent.

Au 31 mars 2016	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 201 \$				
Créances clients et autres débiteurs	27 456				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	16 943 \$	16 943 \$	– \$	– \$	16 943 \$
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilité renouvelable	35 035 \$				
Créditeurs et charges à payer	24 963				
Autres créditeurs, exception faite des contreparties conditionnelles	4 354	4 354	–	–	4 354
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contreparties conditionnelles	12 347 \$	12 347 \$	– \$	– \$	12 347 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 mars 2015	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 314 \$				
Créances clients et autres débiteurs	17 494				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	7 933 \$	7 933 \$	– \$	– \$	7 933 \$
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilité renouvelable	7 902 \$				
Créditeurs et charges à payer	16 645				
Crédit-relais	20 000				
Autres créditeurs, exception faite des contreparties conditionnelles prêt à terme	488	488	–	–	488
	80 835				
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contreparties conditionnelles	12 409 \$	12 409 \$	– \$	– \$	12 409 \$
Instruments financiers dérivés	110	110	–	110	–

Évaluation de la juste valeur (Niveaux 2 et 3) :

	Placements	Instruments financiers dérivés	Contreparties conditionnelles
Exercice clos le 31 mars 2015			
Montant à l'ouverture, au 31 mars 2014	6 132 \$	182 \$	6 234 \$
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	–	–	6 644
Variation de la juste valeur	1 801	(72)	487
Paievements	–	–	(956)
Montant à la clôture, au 31 mars 2015	7 933 \$	110 \$	12 409 \$

	Placements	Instruments financiers dérivés	Contreparties conditionnelles
Exercice clos le 31 mars 2016			
Montant à l'ouverture, au 31 mars 2015	7 933 \$	110 \$	12 409 \$
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	–	–	6 852
Entrées au cours de l'exercice	1 665	–	–
Variation de la juste valeur	7 345	(107)	(2 063)
Paievements	–	(3)	(4 851)
Montant à la clôture, au 31 mars 2016	16 943 \$	– \$	12 347 \$

Aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation des instruments dérivés et des contreparties conditionnelles au cours des exercices clos les 31 mars 2016 et 2015.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Placements

Instrument de capitaux propres d'une entité fermée

La juste valeur de l'instrument de capitaux propres d'une entité fermée, AppDirect, a été estimée en utilisant l'approche par le marché.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, la juste valeur a été établie au moyen du prix d'émission d'actions lors de la plus récente transaction sur le marché, moins un escompte de 25 % en considération du facteur de liquidité. L'escompte choisi reflète la négociabilité du titre. Pour estimer la juste valeur, la direction s'est appuyée sur toute l'information pertinente dont elle disposait et a appliqué la méthode qui, selon elle, aurait été employée par des intervenants sur le marché. La société a changé la technique d'évaluation de cet instrument puisqu'elle a jugé que cela donnerait une image plus fidèle de sa juste valeur.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, l'instrument de capitaux propres d'une entité fermée a été classé comme un actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net. Une variation de 5,0 % de l'escompte en considération du facteur de liquidité aurait augmenté ou diminué la juste valeur du placement d'environ 1 043 \$ pour cet exercice.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, la technique d'évaluation a compris une répartition de la valeur des catégories d'actions sous-jacentes, ce qui a nécessité la calibration du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes pour tenir compte du prix d'émission d'actions dans le cadre de la plus récente transaction sur le marché. La juste valeur a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et à partir des hypothèses suivantes :

	2015
Volatilité	60,0 %
Taux d'intérêt sans risque	0,5 %
Période	2 ans
Rendement en dividende	–

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, l'instrument de capitaux propres d'une entité fermée a été classé comme un actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net. Une variation de 5,0 % de la valeur de l'action ordinaire aurait augmenté ou diminué la juste valeur du placement d'environ 317 \$ pour cet exercice.

Billet convertible

Le billet convertible comporte deux composantes de valeur – un billet conventionnel et une option de conversion en capitaux propres de Multi-Channels Asia PTE Ltd (« MCA »). D'après ses modalités, le contrat hybride, soit l'option de conversion ainsi que le billet convertible, a été évalué dans son ensemble à des fins de classement. Lors de sa comptabilisation initiale, le contrat hybride a été constaté à sa juste valeur et désigné à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de la composante option a été évaluée au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et selon le prix d'émission d'actions lors de la plus récente transaction sur le marché.

La juste valeur de la composante option a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et à partir des hypothèses suivantes :

	2016
Volatilité	40,0 %
Taux d'intérêt sans risque	1,69 %
Période	5 ans
Rendement en dividende	–

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La juste valeur a été calculée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs d'après un taux d'actualisation ajusté en fonction des risques.

Une variation de 5,0 % du prix de l'action ordinaire aurait augmenté ou diminué la juste valeur du placement d'environ 10 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2016.

Contreparties conditionnelles

Les contreparties conditionnelles associées aux regroupements d'entreprises sont payables à la réalisation d'objectifs en matière de croissance des produits au cours d'une période débutant à la date d'acquisition et au renouvellement de contrats avec des clients. L'évaluation de la juste valeur d'une contrepartie conditionnelle est déterminée au moyen de données non observables (niveau 3). Ces données comprennent i) le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés et ii) le taux d'actualisation ajusté en fonction des risques utilisé pour actualiser les flux de trésorerie, lequel est fonction du risque associé à l'atteinte des cibles de produits. Si les flux de trésorerie projetés avaient été haussés ou réduits de 10 %, la juste valeur aurait augmenté ou diminué de 3 319 \$. Un taux d'actualisation variant entre 5 % et 15 % a été appliqué pour refléter la valeur temps de l'argent. Un changement de 100 points de base du taux d'actualisation aurait accru ou réduit la juste valeur de 111 \$. Les contreparties conditionnelles ont été classées à titre de passifs financiers et inscrites dans les autres créditeurs (note 18). La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les produits financiers nets (note 6).

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, établis sur la base de courbes de taux observables. Les dérivés ont été classés comme des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les produits financiers nets (note 6).

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la société subisse une perte financière inattendue si un client ou une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Ce risque découle principalement des créances clients et autres débiteurs de la société.

Le risque de crédit de la société provient principalement de ses créances clients. Les montants inscrits dans les états consolidés de la situation financière sont présentés après déduction d'une provision pour créances douteuses que la direction de la société a estimée en se fondant, en partie, sur l'ancienneté du solde spécifique des débiteurs et sur les tendances actuelles et prévues en matière de recouvrement. L'exposition de la société au risque de crédit dépend principalement des caractéristiques propres à chaque client. Les données démographiques de la clientèle de la société, y compris le risque de défaut au sein du secteur et dans le pays où le client exerce ses activités, ont moins d'incidence sur le risque de crédit. Habituellement, la société n'exige pas de sûreté ni de garantie de la part de ses clients eu égard aux créances clients. Cependant, le crédit est accordé après évaluation de la solvabilité des clients. De plus, la société passe constamment en revue le crédit de ses clients et constitue une provision pour créances douteuses lorsque la probabilité de recouvrer les montants a diminué de façon importante. La société estime que son exposition au risque de crédit découlant de ses créances clients est limitée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le classement chronologique des soldes des créances clients et la provision pour créances douteuses au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015 sont comme suit.

	2016	2015
En règle	11 089 \$	2 761 \$
En souffrance depuis 0 à 30 jours	5 537	5 698
En souffrance depuis 31 à 60 jours	1 253	3 133
En souffrance depuis 61 à 90 jours	1 261	1 975
En souffrance depuis plus de 90 jours	6 656	3 264
Total des créances clients	25 796	16 831
Moins la provision pour créances douteuses	349	452
	25 447 \$	16 379 \$

La variation de la provision pour créances douteuses relativement aux créances clients s'établit comme suit.

	2016	2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	452 \$	194 \$
Créances douteuses	228	447
Radiation portée en réduction de la provision	(331)	(189)
Solde à la clôture de l'exercice	349 \$	452 \$

Sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses autres débiteurs, son placement dans un billet convertible et ses instruments financiers dérivés exposent également la société au risque de crédit. La société gère ce risque en n'investissant qu'après d'institutions financières fiables.

La valeur comptable des actifs financiers inscrits aux états consolidés de la situation financière représente l'exposition maximale de la société au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. Par ailleurs, la société gère son risque de liquidité en assurant une surveillance continue des flux de trésorerie réels et prévus tant dans des conditions normales que sous contrainte. Le conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement, ainsi que toute transaction importante qui ne s'inscrit pas dans le cours normal des activités, notamment des propositions de fusions, des acquisitions et d'autres investissements ou désinvestissements importants.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, au 31 mars 2015.

	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Facilité renouvelable	35 035 \$	35 035 \$	– \$	30 035 \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	25 819	25 819	25 819	–	–
Autres créditeurs	16 701 \$	16 701 \$	8 006 \$	6 443 \$	2 252 \$

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que des variations des prix de marché, comme les cours des monnaies étrangères, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les résultats de la société ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir l'exposition au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

Risque de change

La société est exposée au risque de change en raison des ventes et des charges qui sont libellées dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de ses filiales, soit essentiellement le dollar américain (« \$ US »), le dollar australien (« \$ AU ») et l'euro (« EUR »). Par ailleurs, la conversion, aux taux de change en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des filiales de la société accentue les variations du bénéfice. L'incidence de cette conversion est présentée en tant que profit ou perte de change aux états consolidés du résultat global.

Par la gestion de son risque de change, la société cherche à limiter son exposition nette aux flux de trésorerie en monnaies étrangères en transigeant, dans la mesure du possible, avec des tiers dans les devises susmentionnées, étant donné que ce type de transaction tiendra lieu de couverture économique naturelle pour chacune de ces monnaies.

L'exposition de la société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit :

	31 mars 2016			31 mars 2015	
	\$ US	\$ AU	EUR	\$ US	EUR
Trésorerie et équivalents de trésorerie	313	–	1 006	206	375
Créances clients	8 368	–	1 960	6 043	1 150
Impôts à recevoir (à payer)	201	–	(50)	–	–
Placements	13 046	–	–	6 340	–
Placements dans une coentreprise	–	–	85	–	94
Facilité de crédit	(4 450)	–	–	(700)	–
Créditeurs et charges à payer	(3 929)	(34)	(1 349)	(2 580)	(1 640)
Contreparties conditionnelles	(438)	(4 002)	(2 765)	(3 844)	(1 267)
Exposition nette	13 111	(4 036)	(1 113)	5 465	(1 288)
Équivalent en dollars canadiens	17 027	(4 019)	(1 644)	6 922	(1 754)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les taux de change suivants s'appliquent aux périodes et aux dates indiquées.

	2016		2015	
	Taux moyen	Taux de présentation	Taux moyen	Taux de présentation
\$ US par \$ CA	1,3210	1,2987	1,1362	1,2666
\$ AU par \$ CA	0,9922	0,9957	–	–
EUR par \$ CA	1,4721	1,4775	1,4383	1,3615

Selon les expositions au change de la société indiquées ci-dessus, la variation des taux de change présentés dans le tableau précédent par suite d'un renforcement de 5 % du dollar américain, du dollar australien et de l'euro aurait accru le bénéfice net et réduit le déficit comme suit, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées constantes :

	31 mars 2016			31 mars 2015	
	\$ US	\$ AU	EUR	\$ US	EUR
Augmentation du bénéfice net	622	(147)	(60)	253	(64)

Un recul hypothétique de 5 % des monnaies étrangères aurait eu un effet équivalent, mais inverse, en présumant que toutes les autres variables soient demeurées constantes.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt de la société provient essentiellement de sa facilité d'exploitation renouvelable qui porte intérêt à taux variable.

La société détient la majorité de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie dans des comptes portant intérêt à des taux inférieurs à 1,25 %. Par conséquent, sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des variations des taux d'intérêt du marché. Les équivalents de trésorerie se composent de dépôts à terme dont l'échéance ne dépasse pas trois mois et sont, par conséquent, également exposés au risque de taux d'intérêt eu égard à leur juste valeur. Toutefois, le risque lié à la juste valeur n'est pas important, compte tenu de l'échéance relativement rapprochée de ces instruments.

La facilité renouvelable est un instrument à taux d'intérêt variable qui échoit à plus d'un an. Cet instrument est exposé aux variations des taux d'intérêt futurs, lesquelles pourraient faire fluctuer les flux de trésorerie dans l'avenir.

À la date de clôture, le profil des taux d'intérêt des passifs financiers portant intérêts de la société était celui de sa facilité renouvelable, dont la valeur comptable était de 35 035 \$ et qui porte intérêt à taux variable.

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêt des instruments à taux variable aurait augmenté ou diminué le déficit et aurait réduit le bénéfice net d'environ 149 \$ (795 \$ – 2015) au cours de l'exercice. Cette analyse part du principe que toutes les autres variables, surtout les cours des monnaies étrangères, sont demeurées constantes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

25. Gestion du capital :

Les objectifs de la société en matière de gestion du capital sont les suivants :

Poursuivre sa stratégie de croissance grâce aux acquisitions et à la croissance interne en maintenant une souplesse financière;

Procurer à ses actionnaires un rendement du capital investi approprié.

Aux fins de la gestion du capital, la société définit son capital comme étant la somme de la dette nette et du total des capitaux propres.

Les montants totaux relatifs au capital géré sont les suivants :

	2016	2015
Prêt à terme, y compris la partie courante	– \$	80 835 \$
Conditionnelles, y compris la partie courante	12 347	12 409
Facilité renouvelable	–	20 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 035	7 902
	(3 201)	(1 314)
Dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles	44 181	119 832
Total des capitaux propres	90 394	(17 842)
	134 575 \$	101 990 \$

La stratégie de financement de la société consiste à maintenir une structure souple lui permettant de réagir adéquatement à l'évolution de la conjoncture économique et à favoriser sa croissance au moyen d'acquisitions d'entreprises. La société surveille sa structure du capital à l'aide du ratio dette nette/BAIIA ajusté.

Pour maintenir ou ajuster sa structure du capital, la société peut modifier le montant des dividendes qu'elle verse à ses actionnaires, émettre ou rembourser des titres de créance, émettre des actions ou entreprendre d'autres activités qu'elle juge appropriées dans les circonstances, et ce, sur une base trimestrielle.

26. Parties liées :

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel.

La rémunération de ses principaux dirigeants, avant les frais de gestion d'un actionnaire et les jetons de présence des administrateurs est comme suit :

	2016	2015
Avantages du personnel à court terme	2 927 \$	1 918 \$
Frais de gestion	–	315
Rémunération fondée sur des actions	976	423
Unités d'actions incessibles	178	50
Unités d'actions différées	371	–
	4 452 \$	2 706 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

27. Base d'établissement :

a) Déclaration de conformité :

Les états financiers consolidés de la société ont été établis conformément aux IFRS qu'a publiés le Conseil des normes comptables internationales (« IASB »).

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés le 15 juin 2016.

b) Base d'évaluation :

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants :

- les contreparties conditionnelles à payer, qui sont évaluées à la juste valeur chaque période de présentation de l'information conformément à l'IFRS 3;
- les placements, qui sont évalués à la juste valeur à la clôture de chaque exercice conformément à l'IFRS 9;
- les dérivés, qui sont évalués à la juste valeur à la clôture de chaque exercice conformément à l'IFRS 9;
- les passifs liés au régime d'unités d'actions différées et aux unités d'actions incessibles, qui sont évalués à la juste valeur à la clôture de chaque exercice conformément à l'IFRS 2;
- les options sur actions, qui sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution conformément à l'IFRS 2.

c) Conversion des monnaies étrangères :

i) Monnaie fonctionnelle et de présentation :

Les éléments figurant dans les états financiers de chaque filiale sont évalués au moyen de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel celle-ci exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, ce dollar étant la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près.

ii) Transactions et soldes :

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes de change qui résultent du règlement de telles transactions et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice sont portés en résultat net. Les écarts de conversion des actifs et passifs inscrits à la juste valeur sont présentés dans les profits ou pertes à la juste valeur. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les profits ou pertes de change sont présentés sur une base nette.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

iii) Filiales :

Les résultats et la situation financière des établissements à l'étranger (dont aucun n'a une monnaie ayant cours dans une économie hyperinflationniste) dont la monnaie fonctionnelle diffère de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- les actifs et passifs figurant dans chaque état de la situation financière sont convertis au taux de clôture à la date de cet état;
- les produits et charges de chaque état du résultat net et du résultat global sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cela ne correspond pas à une estimation raisonnable de l'incidence cumulative des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas ces produits et ces charges sont convertis à ces dates);
- tous les écarts de change qui en découlent sont pris en compte dans les autres éléments du résultat global.

Le goodwill et les ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de celui-ci et sont convertis au taux de clôture.

28. Principales méthodes comptables :

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière uniforme pour tous les exercices présentés dans les présents états financiers consolidés et par les filiales de la société.

a) Mode de consolidation :

Regroupements d'entreprises

Le goodwill, tel qu'il est calculé par la société, correspond à la juste valeur de la contrepartie transférée, qui reflète notamment la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, diminuée du montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition. Lorsque l'écart est négatif, un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, que la société assume dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la société. La société exerce un contrôle sur une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec cette entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ses rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés de la date de la prise du contrôle à la date de la perte du contrôle.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales entièrement détenues, soit Stingray Music USA Inc., Stingray Music Rights Management LLC, 2144286 Ontario Inc., Pay Audio Services Limited Partnership, Stingray Business Inc., Music Choice Europe Limited, Stage One Innovations Ltd., Stingray Digital International Ltd., Music Choice India Private Ltd., Music Choice Europe Deutschland GmbH, Xtra Music Ltd., 2Connect Media BV, Alexander Medien Gruppe BV, Les Réseaux Urbains Viva Inc., Brava HDTV B.V., Brava NL B.V., Djazz B.V., Transmedia Communications SA et ses filiales entièrement détenues, Digital Music Distribution Pty Ltd. et 9076-3392 Québec Inc. (menant ses activités sous l'appellation Nùméria).

Participation dans une coentreprise

Une coentreprise est un partenariat dans lequel la société et les autres parties qui exercent un contrôle conjoint sur le partenariat ont des droits sur l'actif net de celui-ci.

Transactions éliminées à la consolidation

Les soldes et transactions intragroupe, ainsi que les profits et pertes latents qui découlent de transactions intragroupe, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

b) Instruments financiers:

i) Actifs financiers et passifs financiers :

La société comptabilise initialement les actifs financiers à la date de transaction à laquelle elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Au moment de la comptabilisation initiale, la société classe ses actifs financiers comme étant ultérieurement évalués soit au coût amorti soit à la juste valeur, selon le modèle économique qu'elle applique pour gérer les actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels qui y sont liés. S'il est établi qu'un actif financier ne sera pas comptabilisé ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale reflète alors les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à la création de l'actif financier.

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont remplies et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net :

- l'actif est détenu dans le cadre de l'application d'un modèle économique dont l'objectif est de conserver des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital.

La société classe actuellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les créances clients et autres débiteurs en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti.

Actifs financiers évalués à la juste valeur

Tous les placements en titres de capitaux propres et autres actifs financiers qui ne remplissent pas les conditions permettant de les classer comme des actifs financiers évalués au coût amorti sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les variations de celle-ci, y compris tout produit d'intérêts ou de dividende reçu, sont comptabilisées en résultat net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les placements de la société sont classés comme des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, lorsqu'elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels dans le cadre d'une transaction aux termes de laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et qu'elle ne conserve pas le contrôle de l'actif transféré. Tout droit créé ou conservé par la société sur de tels actifs financiers décomptabilisés est inscrit comme un actif ou un passif distinct.

Passifs financiers

La société comptabilise initialement les titres de créance émis et les créances subordonnées à la date à laquelle ils sont créés. Tous les autres passifs financiers sont constatés initialement à la date de la transaction, soit la date à laquelle la société devient une partie aux dispositions contractuelles des instruments.

Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Dans les cas où les passifs financiers ne sont pas ultérieurement comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprend alors les coûts de transaction directement attribuables.

La société évalue la totalité des passifs financiers au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour ce qui est des contreparties conditionnelles comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net et des passifs financiers qui ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net parce que ce faisant, la pertinence des informations est accrue. L'évaluation de ces passifs, y compris les dérivés qui constituent des passifs, doit se faire ultérieurement à la juste valeur.

La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à expiration.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière, si et seulement si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

ii) *Dépréciation d'actifs financiers :*

À la clôture de chaque exercice, la société doit évaluer s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Les défauts de paiement ou manquements d'un débiteur, les restructurations de dettes envers la société selon des modalités que cette dernière n'aurait pas envisagées dans d'autres circonstances, la faillite probable d'un débiteur ou d'un émetteur ou la disparition d'un marché actif pour un titre donné sont considérés comme des indications objectives de dépréciation d'un actif financier.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

En ce qui a trait à certaines catégories d'actifs financiers, comme les créances clients et autres débiteurs, les actifs pour lesquels aucune dépréciation n'a été décelée sur le plan individuel font l'objet d'un test de dépréciation collectif. Les indications objectives de dépréciation du portefeuille de créances clients et d'autres débiteurs peuvent comprendre l'expérience passée de la société en matière de recouvrement de créances, l'augmentation des délais de paiement au sein du portefeuille ainsi que des changements de la conjoncture économique, à l'échelle nationale ou internationale, pouvant se traduire par des défauts de paiement à l'égard des créances clients et autres débiteurs.

S'il existe des indications objectives qu'une perte de valeur a été subie à l'égard des prêts et créances, le montant de la perte sera égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés (exclusion faite des pertes de crédit futures qui n'ont pas encore été subies), établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). Le montant de la perte est comptabilisé en résultat net.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'un exercice ultérieur, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation (par exemple une amélioration de la notation de crédit du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise. La reprise comptabilisée correspond alors à l'amélioration et ne peut excéder le coût amorti qui aurait été inscrit à la date de reprise de la dépréciation si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat net.

iii) Capital-actions :

Les actions ordinaires, les actions à droit de vote subalterne, les actions à droit de vote subalterne variable et les actions à droit de vote multiple sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à leur émission sont portés en réduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

iv) Autres instruments de capitaux propres :

Les bons de souscription qui n'ont pas été émis dans le cadre de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui ne répondent pas à la définition d'instrument financier dérivé sont comptabilisés initialement à la juste valeur dans les capitaux propres. Au moment de l'émission simultanée de multiples instruments de capitaux propres, la contrepartie reçue, déduction faite des frais d'émission, est attribuée selon la juste valeur de chacun de ces instruments. Les instruments de capitaux propres ne sont pas réévalués ultérieurement.

v) Dérivés et autres dérivés non détenus à des fins de transaction :

La société détient de temps à autre des instruments financiers dérivés afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. La société ne détient ni n'utilise d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Les dérivés sont initialement inscrits à leur juste valeur, et les coûts de transaction sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Après leur constatation initiale, les dérivés sont évalués à la juste valeur et toute variation de celle-ci est immédiatement portée en résultat net.

c) Constatation des produits :

La société tire des produits essentiellement de la prestation de services, de la vente de solutions sur demande, de projets de solutions médias et d'autres sources. Les produits sont évalués selon la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. La société comptabilise des produits lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré, qu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un contrat et que le prix de vente est déterminé ou déterminable.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Prestation de services

Les produits tirés de la prestation de services englobent principalement ceux tirés de la distribution de musique et de contenu vidéo en continu et facturés sous forme de frais d'abonnement mensuellement, trimestriellement ou annuellement. La société comptabilise des produits tirés de la prestation de services lorsque ces services sont rendus. La société comptabilise des produits différés lorsque les clients paient leurs frais d'abonnement d'avance.

Solutions sur demande

Les produits tirés des solutions sur demande englobent principalement ceux tirés des services musicaux et de concerts en ligne ou ceux tirés des abonnements télé. Ces produits sont comptabilisés au cours de l'exercice où les services sont rendus.

Projets de solutions médias

Les produits tirés des projets de solutions médias englobent ceux tirés des projets médias à long terme. Les produits sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux, ce qui est calculé selon le pourcentage des coûts des contrats engagés sur les coûts prévus. L'incidence de toute révision des produits et des charges estimés est comptabilisée lorsque les montants sont connus et peuvent raisonnablement être estimés. Lorsque les coûts des contrats excèdent le total des produits tirés des contrats, la perte prévue est immédiatement passée en charges au moyen d'une provision pour perte à l'achèvement, peu importe le degré d'achèvement des travaux.

Autres produits

Les autres produits découlent principalement de la vente de matériel et des services de soutien et d'installation. Les produits sont comptabilisés au cours de la période où la vente des biens a lieu et où les services sont rendus.

d) Recherche et développement :

Les dépenses de recherche engagées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou de nouvelles techniques sont comptabilisées en résultat net lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils répondent à des critères précis liés à la faisabilité technique, commerciale et financière, auquel cas ils sont inscrits dans les actifs. Les frais de développement différés, déduction faite de l'aide publique, sont amortis à compter de la date de commercialisation des produits et des services.

e) Subventions publiques :

Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés en réduction des frais de recherche et de développement au cours de l'exercice où les coûts sont engagés, pour autant qu'il y ait une assurance raisonnable que la société répond aux exigences du programme de subvention approuvé et qu'elle recevra bel et bien la subvention.

Les crédits d'impôt à l'investissement sont examinés et approuvés par les administrations fiscales, et il est possible que le montant de la subvention accordé diffère du montant comptabilisé.

f) Actifs de location et paiements :

Les contrats de location simple ne sont pas comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière de la société. Les paiements versés aux termes de ces contrats sont comptabilisés en résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat. Les avantages reçus au titre de la location sont comptabilisés comme une partie intégrante du total de la charge de location sur la durée du contrat de location. Les paiements éventuels au titre de la location sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

g) Produits financiers et charges financières :

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts tirés de sommes investies et la variation de la juste valeur des dérivés et des contreparties conditionnelles. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont gagnés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts, la désactualisation des provisions, la variation de la juste valeur des dérivés et des contreparties conditionnelles, l'amortissement des coûts de financement différés, les (profits) pertes de change et les pertes de valeur comptabilisées à l'égard des actifs financiers.

La société comptabilise les produits financiers et les charges financières à titre d'éléments des activités d'exploitation dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

h) Impôts sur le résultat :

La charge d'impôts comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible s'entend de l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou recouvré au titre du bénéfice imposable ou de la perte d'un exercice donné, aux taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs établie aux fins de la présentation de l'information financière et leur valeur fiscale.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporaires suivantes :

- les différences temporaires liées à la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre de transactions qui ne sont pas un regroupement d'entreprises et qui ne touchent ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale);
- les différences temporaires qui se rapportent à des participations dans des filiales, dans des entreprises associées ou dans des partenariats, dans la mesure où la société est à même d'exercer un contrôle sur le moment auquel les différences temporaires se résorberont et où il est probable que ces différences ne se résorberont pas dans un avenir prévisible;
- les différences temporaires imposables qui résultent de la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur auquel ces éléments pourront être imputés sera réalisé. Les actifs d'impôt différé sont évalués au coût à la clôture de chaque exercice, et leur valeur comptable est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable sera réalisé.

L'impôt différé est évalué aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporaires lorsque celles-ci se résorberont, selon les lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé se rapportent à des impôts prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

i) Bénéfice par action :

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est calculé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple en circulation au cours de l'exercice, après ajustement pour tenir compte de l'incidence dilutive des options sur actions, des unités d'actions incessibles et des unités d'actions différées. Le calcul du nombre d'actions supplémentaires repose sur l'hypothèse selon laquelle tous les instruments qui ont un effet dilutif sont exercés et que le produit qui en est tiré, ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non comptabilisée, qui est considéré comme un produit présumé, sont utilisés aux fins du rachat d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple au prix de l'action moyen pour l'exercice. En ce qui a trait aux unités d'actions incessibles, seule la rémunération fondée sur des actions non comptabilisée est considérée comme un produit présumé puisque le détenteur ne paie aucun prix d'exercice.

j) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les soldes déposés auprès de banques.

k) Stocks :

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur de réalisation nette s'entend du prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué du coût de vente estimé.

l) Immobilisations corporelles :

Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif ainsi que les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la restauration des lieux, le cas échéant.

Lorsque des composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes).

Les profits et pertes à la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés au moyen de la comparaison du produit de la cession et de la valeur comptable, et sont comptabilisés en résultat net.

Coûts ultérieurs

Le coût de remplacement d'une composante d'une immobilisation corporelle est reflété dans la valeur comptable de la composante s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à la composante iront à la société et s'il peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la composante remplacée est décomptabilisée. Les coûts de l'entretien quotidien des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Amortissement

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle et est comptabilisé en résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque composante d'une immobilisation corporelle, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme prévu de réalisation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité, à moins que la société ait l'assurance raisonnable qu'elle deviendra propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les durées d'utilité estimées pour l'exercice à l'étude et les exercices comparatifs sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Période
Mobilier, agencements et matériel	De 3 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou 3 ans

Les estimations utilisées aux fins des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont passées en revue à la clôture de chaque exercice et sont ajustées au besoin.

m) Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles acquises par la société qui ont une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul de l'amortissement et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

La juste valeur des ententes de non-concurrence acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée en fonction des pertes de produits actualisées estimées qui ont pu être évitées grâce à la signature de ces ententes. La juste valeur des listes de clients et des relations clients acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon la méthode des bénéficiaires excédentaires sur plusieurs périodes. Selon cette méthode, l'actif en cause est évalué après déduction du juste rendement sur tous les autres actifs qui contribuent à créer les flux de trésorerie connexes. La juste valeur du catalogue musical acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon les coûts estimés de création de ce catalogue musical. La juste valeur des marques de commerce acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon les paiements de redevances futurs estimés actualisés qui ne sont pas à verser.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée.

Les durées d'utilité estimées pour l'exercice à l'étude et les exercices comparatifs sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Période
Catalogue musical	De 5 à 15 ans
Liste de clients et relations clients	De 3 à 14 ans
Marques de commerce	De 2 à 20 ans
Licences, applications Web et logiciels	De 1 à 5 ans
Ententes de non-concurrence	De 2 à 10 ans

Les estimations utilisées aux fins des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont passées en revue à la clôture de chaque exercice et sont ajustées au besoin.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

n) Goodwill :

Le goodwill découlant de l'acquisition d'entreprises est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet de tests de dépréciation.

o) Dépréciation d'actifs non financiers :

Chaque date de clôture, la société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers, lesquels comprennent les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et les immobilisations corporelles, pour déterminer si des événements particuliers ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable du goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation chaque exercice à la même date, ou plus fréquemment si des indications de dépréciation sont décelées.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés dans une UGT. Le goodwill est attribué à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies qui découleront du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel un goodwill est attribué, qui représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, ne doit pas être plus grand qu'un secteur opérationnel.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net. Les pertes de valeur sont d'abord portées en déduction de la valeur comptable du goodwill attribué à l'UGT, puis en déduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata.

p) Provisions :

Une provision est comptabilisée si, en raison d'un événement passé, la société a une obligation actuelle juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de façon fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôts qui reflète les évaluations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

Passif éventuel

Un passif éventuel s'entend d'une obligation possible découlant d'événements passés dont l'existence sera confirmée uniquement s'il survient un ou plusieurs événements incertains futurs échappant au contrôle de la société ou encore d'une obligation actuelle découlant d'événements passés (dont l'existence a donc été confirmée), mais qui n'a pas été comptabilisée parce qu'il est peu probable que le transfert ou l'utilisation d'un actif, que la prestation d'un service ou que toute autre forme de transfert d'un avantage économique sera nécessaire pour régler l'obligation ou parce que celle-ci ne peut être estimée de façon fiable.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

q) Avantages du personnel :

i) Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme sont passés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la société s'attend à payer est comptabilisé si cette dernière a une obligation actuelle juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

ii) Régime à cotisations définies

La société verse des cotisations au régime à cotisations définies des membres du personnel de l'une de ses filiales.

Les obligations de versement de cotisations à ce régime sont passées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Les obligations au titre de ce régime sont passées en charges à mesure que les services sont rendus par les membres du personnel.

iii) Régimes à prestations définies

L'obligation nette de la société au titre des régimes à prestations définies est calculée au moyen d'une estimation du montant des avantages futurs que les membres du personnel ont gagnés pendant l'exercice à l'étude et les exercices antérieurs. Ce montant est ensuite actualisé puis déduit de la juste valeur des actifs des régimes.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est effectué annuellement par un actuaire qualifié qui utilise la méthode des unités de crédit projetées. Lorsque le calcul donne lieu à un actif éventuel pour la société, le montant de l'actif comptabilisé est limité à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime. Aux fins du calcul de la valeur actualisée des avantages économiques, les exigences de financement minimal applicables sont prises en compte.

La réévaluation de l'obligation nette au titre des prestations définies, laquelle reflète les gains et les pertes actuariels, le rendement des actifs du régime (exclusion faite des intérêts) et l'incidence du plafond des actifs (le cas échéant et exclusion faite des intérêts), est comptabilisée immédiatement dans les autres éléments du résultat global. La société établit le montant net de la charge (des produits) d'intérêt sur l'obligation nette au titre des prestations définies au début de l'exercice par rapport au passif (à l'actif) net au titre des prestations définies et tient compte des variations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies survenues au cours de l'exercice par suite des paiements de cotisations et de prestations. La charge d'intérêts nette et les autres charges liées aux régimes à prestations définies sont comptabilisées en résultat net.

Lorsque les avantages aux termes d'un régime sont modifiés ou lorsqu'un régime subit une réduction, la variation connexe des avantages liés aux services passés ou le profit ou la perte au titre de la réduction est comptabilisée immédiatement en résultat net. La société comptabilise les profits ou les pertes résultant de la liquidation d'un régime à prestations définies lorsque la liquidation a lieu.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

iv) Régime d'options sur actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions attribués à la direction ou à des membres clés du personnel de la société est comptabilisée à titre de charge au titre des avantages du personnel, et une augmentation correspondante des capitaux propres est également comptabilisée sur la période d'acquisition de ces droits. Le montant passé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits pour lesquels il est prévu que les conditions de service seront remplies, de sorte que le montant finalement passé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service à la date d'acquisition des droits.

v) Régimes d'unités d'actions incessibles et d'unités d'actions différées

Les unités d'actions incessibles (les « UAI ») et les unités d'actions différées (les « UAD ») qui devraient être réglées en trésorerie sont comptabilisées à titre d'attributions réglées en trésorerie, et la charge de rémunération est incluse dans les créditeurs et charges à payer. La charge de rémunération est initialement évaluée à la juste valeur à la date d'attribution et est comptabilisée en résultat net sur l'exercice d'acquisition. Le passif fait l'objet d'une réévaluation selon la juste valeur des actions ordinaires de la société chaque date de clôture. Les réévaluations effectuées au cours de l'exercice d'acquisition sont comptabilisées immédiatement en résultat net si elles se rapportent à des services passés et sont amorties sur l'exercice résiduel d'acquisition si elles se rapportent à des services futurs. La charge de rémunération cumulée qui sera ultimement comptabilisée correspond à la juste valeur des actions de la société à la date de règlement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

29. Nouvelles normes ou normes modifiées que la société n'a pas encore adoptées :

IFRS 9 – *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers* [l'« IFRS 9 (2014) »]. L'IFRS 9 (2014) présente quelques différences avec l'IFRS 9 (2009) et l'IFRS 9 (2010), que la société a adoptées de façon anticipée le 1^{er} avril 2012. Ces différences ont trait au classement et à l'évaluation des actifs financiers et à la comptabilisation des passifs financiers. L'IFRS 9 (2014) instaure également un nouveau modèle fondé sur les pertes sur créances attendues aux fins du calcul de la dépréciation des actifs financiers ainsi que de nouvelles exigences générales concernant la comptabilité de couverture. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est autorisée. La société n'a pas l'intention d'adopter l'IFRS 9 (2014) de façon anticipée. Elle étudie actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 – *Comptabilisation des produits*

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. L'IFRS 15 remplace la totalité des normes antérieures sur la comptabilisation des produits, y compris l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et les interprétations connexes, telles que l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme définit les exigences de comptabilisation des produits. Plus précisément, elle instaure un cadre exhaustif dont le principe général est le suivant : une entité doit comptabiliser des produits montrant le transfert des produits et des services promis selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces produits et de ces services. La norme présente également de nouvelles directives plus prescriptives que celles présentées dans les normes précédentes, ce qui pourrait se traduire par des modifications du classement de certains types de produits, des informations à fournir à leur égard ainsi que du moment où ils seront comptabilisés. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est autorisée. La société étudie actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés. Elle n'a pas l'intention d'adopter cette norme de façon anticipée.

IAS 1 – *Présentation des états financiers*

Le 18 décembre 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le cadre de son initiative majeure visant à améliorer la présentation et les informations à fournir dans les rapports financiers. Ces modifications n'entraînent pas de changements importants par rapport à la pratique actuelle, mais elles devraient faciliter l'amélioration de la présentation des informations à fournir dans les états financiers. La société envisage d'adopter ces modifications aux fins de ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2016. Elle ne s'attend pas à ce que les modifications aient une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

IAS 16 – *Immobilisations corporelles*

Le 12 mai 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, ainsi qu'à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Les modifications apportées à l'IAS 16 mentionnent explicitement que les modes d'amortissement fondés sur les produits ne peuvent être utilisés pour les immobilisations corporelles. La raison en est que ces modes d'amortissement reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques représentatifs de l'actif. Les modifications à l'IAS 38 introduisent une présomption réfutable selon laquelle l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits est inappropriée dans le cas des immobilisations incorporelles. Cette présomption ne pourrait être écartée que si les produits et la consommation des avantages économiques de l'immobilisation incorporelle présentent une « corrélation élevée », ou si l'immobilisation incorporelle est exprimée comme une mesure des produits. Les modifications s'appliquent prospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, et leur adoption anticipée est autorisée. La société entend adopter les modifications à l'IAS 16 et l'IAS 38 aux fins de ses états

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2016. Elle ne s'attend pas à ce que les modifications aient une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

IAS 7 – Initiative concernant les informations à fournir

Le 7 janvier 2016, l'IASB a publié l'*Initiative concernant les informations à fournir (modifications de l'IAS 7)*. Ces modifications exigent d'une entité qu'elle fournisse des informations permettant aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement, ce qui comprend les changements résultant des flux de trésorerie, mais aussi les changements sans contrepartie de trésorerie. Un moyen de satisfaire à cette obligation d'information consiste à fournir un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des passifs issus des activités de financement. La société envisage d'adopter ces modifications aux fins de ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2017. L'ampleur des répercussions de leur adoption n'a pas encore été établie.

IFRS 16 – Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Son adoption anticipée est autorisée si une entité adopte également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la même date ou avant. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*. Cette norme prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige celui-ci à comptabiliser les actifs et les passifs de tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf s'ils portent sur des actifs de faible valeur. Un preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation représentant son droit d'utiliser l'actif sous-jacent et un passif représentant son obligation de verser des paiements locatifs. Cette norme reprend pour l'essentiel les exigences comptables imposées aux bailleurs par l'IAS 17 tout en les obligeant à fournir des informations plus étoffées. Elle modifie également d'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location, notamment leur définition et comporte des dispositions transitoires. La société envisage d'adopter l'IFRS 16 aux fins de ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2019. L'ampleur des répercussions de l'adoption de cette norme n'a pas encore été établie.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Eric Boyko
Claudine Blondin
L. Jacques Ménard
Jacques Parisien
Mark Pathy

Gary S. Rich
François-Charles Sirois
Robert G. Steele
Pascal Tremblay

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Inscription boursière

TSX : Ray.A; Ray.B
Agent des transferts
Société de fiducie CST
1-416-682-3860
1-800-387-0825
Inquiries@canstockta.com
canstockta.com/fr

Relations avec les investisseurs

730, rue Wellington
Montréal (Québec) H3C 1T4
Investors@stingray.com

Assemblée générale

Mercredi 3 août 2016
Centre des sciences de Montréal
2, rue de la Commune Ouest,
Montréal (Québec) H2X 4B2



stingray.com